

MÉTÉOROLOGIE  
Nuageux, ensoleillé en  
après-midi  
Min. : 35 — Max. : 48  
Gracieuseté de :  
Shearer Lumber Co. Ltd.  
MONTREAL

PREMIER DU JOUR  
S. SYLVESTRE  
RADIO-SACRE-COEUR  
Emission sur 30 postes  
du lundi au samedi

## Le but du voyage du maire Drapeau en Europe

# Réorganisation prochaine de la police

## Un officier de Scotland Yard et l'ex-chef de la police de Paris conseilleront l'administration

Par Jean-Marc Laliberté

L'ex-directeur de la police municipale de Paris et un officier de Scotland Yard de Londres seront à Montréal dès le début de l'année 1961 pour mener une enquête en vue de la réorganisation du service de la police de Montréal.



Voilà le but du voyage "mystère" du maire de Montréal, Me Jean Drapeau, à Paris et à Londres, cette semaine.

Me Drapeau a révélé à son retour hier soir que M. André Gauthier, chef de la police municipale de Paris qui a pris sa retraite en janvier dernier et un membre de Scotland Yard, arriveront à Montréal vers le 1er janvier 1961 pour un séjour d'un an. Ils seront les conseillers de l'administration municipale en matière de police et ils procéderont à une étude complète de notre service de police pour tenter de découvrir ce qui ne va pas dans ce service et y apporter les correctifs.

M. Drapeau a dit qu'il était allé chercher ses conseillers en Europe parce qu'il veut être certain

que ces hommes ne connaissent personne faisant partie de notre corps de police.

"Ils n'auront, dit-il, personne à protéger car ils ne connaissent personne ici. De plus, cela aura pour effet de mettre tous les membres de notre corps de police à l'aise puisque tous, en partant, sont sur le même pied aux yeux de ces enquêteurs".

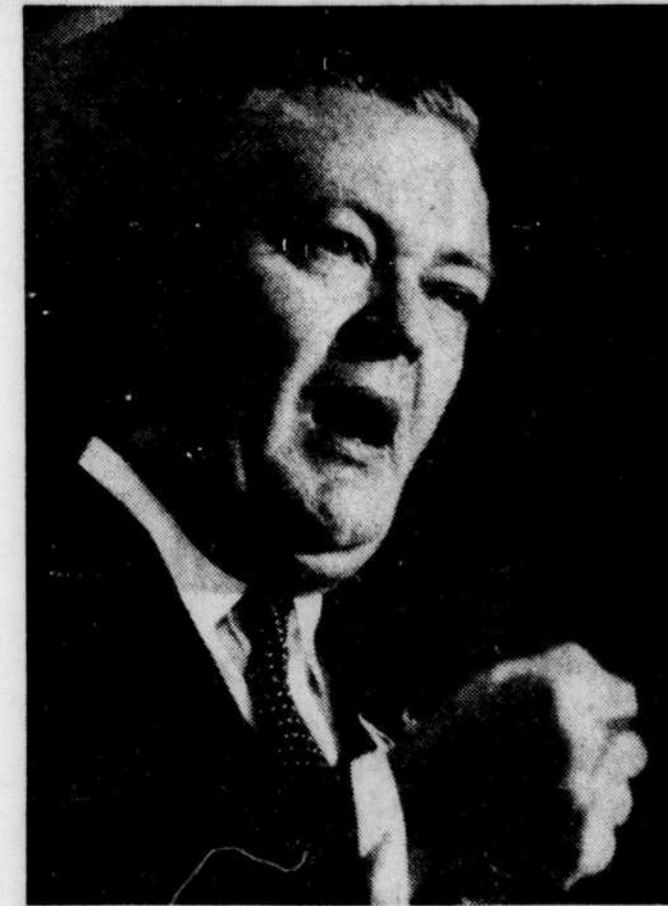
Parti dimanche soir dernier, Me Drapeau est revenu hier soir pour faire part à ses collègues du comité exécutif, des résultats de ses démarches.

Il a déclaré, à son arrivée à l'hôtel de ville hier, que ses démarches ont eu des résultats très heureux puisque les ententes sont faites en principe. Le tout devra être confirmé par lettre. C'est



Comment M. Langlois accueillera-t-il ses collègues européens ?

## La "tartufferie honteuse" de l'Union nationale Blanc de colère, M. Lesage dénonce en chambre un fabricant de mythe



QUEBEC. — Le député (UN) de Labelle, M. Fernand Lafontaine, aura réussi — sans l'avoir prévu probablement — à provoquer la droite véritable colère du premier ministre, M. Jean Lesage, depuis le début de la session. Le député a parlé des "rongeurs bipèdes qui essaient de saper nos structures démocratiques en voulant détruire notre clergé".

M. Lesage a bondi : "Nous en avons assez de ces insinuations sans aucun fondement. L'opposition essaie de créer un mythe à l'effet que le parti libéral est anticlérical et anticongressionnel. Cela a assez duré".

Le chef de l'opposition a bien tenté d'endiguer par un point d'ordre le flot de paroles du premier ministre. Il est allé plus facile d'arrêter un train lancé à pleine vitesse !

"Je n'endurerai pas, a dit M. Lesage, que le député de Labelle se substitue à la hiérarchie religieuse pour nous donner des leçons. Les membres de l'opposition font preuve en cette Chambre de la tartufferie la plus honteuse".

Cette volée de bois vert a produit un double effet chez les opposants : M. Lafontaine a rétréci. Il a dit qu'il ne visait pas les membres du gouvernement, qu'il n'avait nullement l'intention de les blesser. Le chef de l'opposition, M. Antonio Talbot, a préféré se retrancher derrière le règlement. Le député de Labelle, dit-il, a fait un reproche collectif à un parti politique et cela est permis par la procédure parlementaire.

Le président de la Chambre — c'était alors M. Richard Hyde — a mis fin à l'incident en affirmant que les paroles du député de Labelle avaient certainement dépassé sa pensée. Il l'a invité à continuer son discours en s'efforçant de ne plus provoquer d'interruptions.

Quelques heures plus tard le premier ministre recevait les journalistes à une conférence de presse. Il s'est presque excusé de s'être laissé gagner par la colère. "Je vous avoue que j'étais réellement furieux, a-t-il dit. Et il y avait de quoi, car ces mythes ont fait assez de mal pour qu'on les élimine définitivement".

## Diefenbaker ne veut pas définir le mot 'collège'

OTTAWA (DNC) — Le premier ministre Diefenbaker a refusé hier au parlement de définir, de sa propre autorité ce qui constitue un "collège" qui constitue un "collège". Le premier ministre parlait sur la loi nationale de l'habitation dont une section nouvelle prévoit des prêts aux "universités" pour la construction de dortoirs destinés à leurs étudiants. Nous laissons à la Conférence nationale des universités, dit M. Diefenbaker, le soin de définir elle-même ce qu'elle entend par collège et nous accorderons des subventions aux seules institutions d'enseignement qui seront reconnues par les universités

comme étant de niveau universitaire.

La déclaration du premier ministre est venue à la suite d'interventions de l'opposition social-démocrate voulant faire amender la loi pour y inclure, comme bénéficiaires de prêts, "ses collèges d'éducation supérieure".

Pour sa part, M. Lionel Chevrier, libéral de Laurier, a déclaré à ce sujet : "Il y a toute une série de collèges auxquels, il me semble la loi devrait s'appliquer". M. Chevrier s'est déclaré en faveur de l'amendement de M. Fisher, puisque, à toutes fins pratiques, dit-il, il n'ajouterait pas aux dépenses

du gouvernement, étant donné que ce dernier est décidé à ne considérer comme "universitaires" que les institutions reconnues comme telles par la Conférence des universités.

Le président du comité a déclaré l'amendement irrecevable.

Cette question du président ne règle pas le problème fondamental. Selon quelques députés, le nouvel ordre de relations financières entre le gouvernement fédéral et les universités, y compris les collèges universitaires, ne risque-

pas de leur point de vue d'entraîner un état de choses où le financement de l'enseignement universitaire et de l'expansion matérielle des institutions universitaires, y compris les collèges tels que définis par la Conférence des universités, s'intensifiera indéfiniment.

Selon eux, la question à se poser est celle-ci : l'addition de nouveaux pavillons ou de nouveaux dortoirs dans les universités et les collèges universitaires est-elle intégrée aux facilités d'enseignement elles-mêmes, ou doit-elle en être dissociée ?

## Les dix provinces se réuniront à Québec le 1er

QUEBEC (DNC) — Les dix provinces canadiennes seront représentées les 1er et 2 décembre, à Québec, à la Conférence interprovinciale convoquée par le premier ministre québécois, M. Jean Lesage.

On l'a appris hier après-midi. Toutefois, le gouvernement fédéral a décidé de ne pas participer à cette rencontre. Autrement on risquerait de confondre la Conférence fédérale-provinciale avec celle-ci, a dit M. Diefenbaker dans une lettre à M. Lesage.

C'est le premier ministre de l'Ontario, M. Leslie Frost, qui sera invité à présider.

C'est ainsi que les choses se sont passées en 1957, dit M. Lesage, alors qu'Honoré Mercier avait convié les provinces à Québec.

M. Lesage a un autre motif pour suggérer que M. Frost soit président. Il est de beaucoup moins aimé comme premier ministre provincial, a-t-il dit hier après-midi, au cours d'une courte conférence de presse.

Les délégués provinciaux sont convoqués pour l'avant-midi, à 10 heures de l'avant-midi. Ils se réuniront dans la salle du Conseil législatif, gracieusement mise à la disposition du premier ministre par le président de la Chambre haute, M. Hector Lafontaine.

Quel sera l'ordre du jour de la réunion? On ne le sait pas pour le moment. M. Lesage a dit que c'est une première rencontre et qu'il est important de ne pas tracer trop tôt de règles trop rigides afin que chacun se

## Agitation à Caracas

CARACAS — De violentes manifestations, ponctuées de coups de feu, ont éclaté la nuit dernière à Caracas où des bandes de jeunes gens, profitant de la grève des services de téléphone, ont exprimé leur opposition au régime du président Betancourt. En fin de soirée, la police s'efforçait de réprimer les désordres. La garde nationale a dû recourir aux bombes lacrymogènes pour disperser les manifestants.

Les observateurs attribuent l'agitation antigouvernementale au renforcement des éléments de l'opposition par suite de la décision de l'Union républicaine démocratique qui s'est retirée du gouvernement de coalition.

Le paiement de cette hausse aurait été repartie en deux ou trois tranches. Le pourquoi de cette proposition est encore à expliquer. On pense généralement que le gouvernement était disposé à verser une modique subvention aux chemins de fer pour parer aux difficultés immédiates et probablement aussi à amender son propre décret gelant les hausses de taux ferroviaires. De la sorte, les finances de l'Etat et celles des consommateurs n'auraient été taxées que progressivement, en attendant l'élaboration d'une politique définitive de la part du gouvernement.

Pendant l'enquête de la commission MacPherson sur les problèmes du transport, le gouvernement a en effet gelé les hausses de taux décrétées auparavant par la Commission des transports. Mais le rapport MacPherson ne sera pas prêt avant la fin de mars. Comme les chemins de

## A défaut de concessions réciproques

# Ottawa prendrait des mesures pour empêcher la grève des cheminots

Par Clément Brown

OTTAWA. — Le gouvernement fédéral tentera, aujourd'hui, une nouvelle médiation en vue d'éviter au Canada la grève des cheminots, prévue pour samedi, le 3 décembre. C'est ce qu'a annoncé, hier, M. John Diefenbaker.

Le premier ministre lui-même, cette fois, participera aux discussions entre les représentants des 110.000 employés sédentaires des deux grands réseaux ferroviaires et les présidents du Canadien Pacifique et du Canadien National. Il sera secondé par ses collègues Léon Balcer, ministre des transports, Michael Starr, ministre du travail et William Hamilton, ministre des postes.

La première entrevue aura lieu à une heure, entre le comité ministériel et les cheminots, au bureau du premier ministre. Une seconde entrevue suivra, à deux heures, entre les ministres et les présidents N.R. Crump et Donald Gordon.

Bien que le premier ministre n'ait pas révélé la substance des nouvelles propositions faites aux deux parties, il a cependant déclaré que les cheminots l'ont averti de ne pas compter sur eux pour retarder la grève en attendant le rapport de la commission MacPherson sur les problèmes ferroviaires. Ce rapport est attendu pour la fin de mars. Comme le gouvernement mettrait quelque temps pour étudier les conclusions, les cheminots ont visiblement pensé qu'accéder à la demande du cabinet équivaldrait à retarder la grève de six mois à un an.

Devant le refus des cheminots de céder, le gouvernement a apparemment soumis de nouvelles propositions.

De source officielle, la suggestion du gouvernement aurait été d'accepter la hausse de salaire réclamée par les syndicats et ordonnée par une commission d'arbitrage, soit 16 cents l'heure. Mais le paiement de cette hausse aurait été repartie en deux ou trois tranches. Le pourquoi de cette proposition est encore à expliquer. On pense généralement que le gouvernement était disposé à verser une modique subvention aux chemins de fer pour parer aux difficultés immédiates et probablement aussi à amender son propre décret gelant les hausses de taux ferroviaires. De la sorte, les finances de l'Etat et celles des consommateurs n'auraient été taxées que progressivement, en attendant l'élaboration d'une politique définitive de la part du gouvernement.

## Les intellectuels d'Espagne s'élèvent contre la censure

MADRID — Quelque 250 intellectuels, représentant tous les secteurs de l'activité culturelle d'Espagne, ont protesté hier contre les excès de la censure imposée par le gouvernement du général Franco et ont réclamé un régime de censure clairement défini.

Dans une lettre adressée au gouvernement, les intellectuels affirment qu'ils ont atteint un état "voisin de l'exaspération par suite du régime d'intolérance, de confusion et d'arbitraire auquel nos œuvres doivent être soumises... ce qui nous amène à rompre notre silence patient et prolongé...".

Adresse aux ministères de l'éducation et de l'information, la lettre ajoute que cette situation a contraint plusieurs intellectuels et hommes de sciences à se réfugier dans un silence qui est contraire aux intérêts de la nation.

## Selon un rapport du Conseil des Eglises aux E.-U.

L'ère des grèves inutiles semble devoir prendre fin

Le Comité de "l'Eglise et la vie économique" du Conseil national des Eglises, aux Etats-Unis, a conclu après une étude approfondie de la dernière grève de 116 jours dans l'industrie de l'acier laisse entrevoir le jour où prendront fin les arrêts de travail inutiles.

"Il semble assez clair, dit le rapport du comité, que notre société, tout en maintenant son adhésion au droit fondamental de faire la grève, a évolué au point où on croira de plus en plus que les arrêts de travail ont survécu à leur utilité".

Le comité de 17 membres qui a rédigé le rapport était présidé par M. Charles P. Taft de Cincinnati, qui dirige la section de "l'Eglise et la vie économique" au Conseil national des Eglises.

Le rapport dit que les grèves très dommageables ont été rendues possibles par l'existence des grandes entreprises et des grandes centrales syndicales.

La dernière grève de l'acier, dit le rapport, n'a réglé aucun des problèmes fondamentaux du différend. La seule chose valable qui soit sortie de cette longue et coûteuse grève, qui n'a profité à personne, est peut-être l'expérience et la leçon qu'on en a retirées.

Le rapport n'est pas une prise de position officielle du Conseil national des Eglises, mais est seulement un document d'étude. Le Conseil groupe la plupart des dénominations protestantes et orthodoxes.

## Le problème dans ces grèves ou l'intérêt public est en jeu, poursuit le rapport, est de savoir quand et jusqu'où doit agir le gouvernement quand la procédure de la négociation, de la conciliation et de l'arbitrage a échoué.

Une leçon très nette de la grève de l'acier, selon le rapport, est que la présente loi Taft-Hartley, qui prévoit l'intervention gouvernementale en cas d'urgence nationale, est insuffisante. La loi devrait être révisée. On sait que cette loi a été pratiquement inopérante dans la grève de l'acier, les syndicats ayant pu obtenir une injonction interdisant au gouvernement de fixer une date limite après laquelle il devait intervenir.

Le rapport dit aussi que la grève fut habituellement mal décrite dans la presse, la radio et la télévision, et que les compagnies et le syndicat ont tous deux publié des annonces trompeuses.

Le problème d'éthique le plus aigu posé par une telle grève à ceux qui la vivent est d'une part l'usage du pouvoir d'une façon responsable, et une utilisation honnête des médiums d'information.

La ronde des discours continue à Québec

La grande misère des municipalités appelle l'aide du gouvernement, dit M. Meunier

QUEBEC (DNC) — La ronde de orateurs a continué, hier, à l'Assemblée législative. Cinq autres députés — trois de l'Union nationale et deux du parti libéral — ont participé au débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône.

M. Jean Meunier, député libéral du nouveau comté de Bourget, a surtout parlé de ce qu'il connaît le mieux: les affaires municipales. Il a regretté que les finances des municipalités soient si précaires et il a suggéré qu'on leur facilite la mise en commun de certains services.

M. Lucien Tremblay, député (UN) de Maisonneuve, a principalement rendu hommage à l'homme pour lequel il a une admiration sans borne, M. Maurice Duplessis. Dans son style à nul autre pareil, il a alternativement dénoncé le gouvernement libéral et fait des admissions qui n'ont pas manqué de dérider toute la Chambre.

L'OTAN...

"Je ne saurais trop insister sur la nécessité d'un dispositif de cette nature dans les circonstances actuelles", a dit M. Fortin qui a ajouté que les progrès réalisés dans l'aviation abissent les distances au point tel que cette brigade pourrait se déplacer sans difficulté.

Par contre, des parlementaires britanniques, conservateurs comme travaillistes, sont opposés à la création d'une force nucléaire stratégique. Certains d'entre eux ont souligné qu'il serait "très dangereux" d'avoir deux forces stratégiques distinctes, l'autre étant la "Strategic Command" des Etats-Unis qui, a dit le député, peut fort bien assurer la protection des pays de l'OTAN.

Diefenbaker...

Après 16 ans de stagnation, dit le docteur, il nous faut une révolution dans le ministère de l'Agriculture. Il faut vivre parmi les cultivateurs pour savoir ce dont ils ont besoin, et les députés de l'Union nationale ne l'ont jamais su.

JE VOULAIS DEVENIR RICHE...

A 20 ans, je m'étais dit: "L'argent fait le bonheur! Un jour, je serai riche!" A 45 ans, j'étais devenu riche. J'étais propriétaire d'une entreprise de 250 employés. J'étais bien connu, je croyais avoir réussi ma vie.

Pourtant, je n'étais pas satisfait de moi-même. En certaines circonstances, je n'étais pas assez maître de moi. Le trac m'empêchait d'exprimer mon opinion telle que je la concevais. Il m'arrivait de manquer de tact et de diplomatie envers mes principaux employés. Même mes enfants avaient peur de moi. J'avais réalisé que j'étais riche en argent, mais pauvre en bonheur.

Un bon jour, j'ai décidé de suivre le cours de perfectionnement de l'Institut de Personnalité. Ce cours m'a révélé à moi-même. J'ai découvert comment l'on peut devenir calme, détendu et maître de soi. J'ai appris à mieux comprendre les autres. J'ai réussi à vaincre le trac qui m'empêchait de parler naturellement, même en public. J'y ai puisé des idées nouvelles qui s'appliquaient à mon industrie. Mes employés m'estiment plus et travaillent mieux.

M. Jean Meunier voudrait aussi un service d'urbanisme bien organisé, pourvu d'un personnel qualifié pour répondre aux besoins des municipalités.

M. Lucien Tremblay Les libéraux disent qu'il ne s'est rien fait sous Maurice Duplessis et ses successeurs? dit M. Tremblay. C'est faux. Il cite alors son cas. Il était jeune lorsque l'Union nationale est arrivée au pouvoir pour la première fois à la fin de la crise.

Le député a déclaré que tout le monde déplore l'état lamentable des finances municipales. Il a dit que le rapport Tremblay a fait de sombres prédictions à ce sujet qui sont en train de se réaliser à cause de l'inertie du gouvernement de l'Union nationale qui n'a pas su prévoir et qui n'a pas coopéré avec le gouvernement fédéral.

Le ministre des affaires municipales devrait avoir plus de responsabilités et devrait être plus dynamique, plus à l'image de son nouveau ministre, dit M. Meunier. A mon avis la solution aux multiples malaises se trouve dans un vaste programme de mise en commun de certains services municipaux.

L'utilisation commune des services municipaux pourrait faire un office central des services publics municipaux. Cet office pourrait comprendre: 1—Une école de police: l'école de la police provinciale pourrait recevoir tous les policiers des municipalités.

Après 16 ans de stagnation, dit le docteur, il nous faut une révolution dans le ministère de l'Agriculture. Il faut vivre parmi les cultivateurs pour savoir ce dont ils ont besoin, et les députés de l'Union nationale ne l'ont jamais su.

Abolition...

M. Saunier a dit que M. Sagnac avait été prévenu de la décision de l'administration. Avant son abolition, l'Office tiendra une autre séance pour adjoindre à ces contrats de démolition et disposer de quelques affaires de routine.

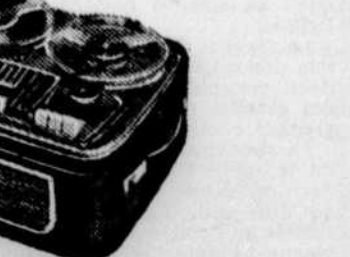
M. Cloutier a protesté contre les journalistes qui, dit-il, ont été souverainement grossiers à l'égard du député de Bagot, M. Daniel Johnson, lors d'une émission télévisée.

M. Cloutier a prononcé un plaidoyer en faveur de la cité de Québec et il a rappelé que Québec avait bénéficié des largesses de l'U.N.

ASSORTIMENT COMPLET DE MAGNETOPHONES

- AMPEX
• WEBCOR
• PHILIPS

ENSEMBLES HAUTE-FIDELITE RECEPTEURS A TRANSISTORS



PAYETTE-RADIO

730 ouest, rue St-Jacques - UN. 6-6681 - Montréal

Ottawa...

Le gouvernement de M. Sagnac a dit que M. Sagnac avait été prévenu de la décision de l'administration.

M. Saunier a dit que M. Sagnac avait été prévenu de la décision de l'administration. Avant son abolition, l'Office tiendra une autre séance pour adjoindre à ces contrats de démolition et disposer de quelques affaires de routine.

M. Cloutier a protesté contre les journalistes qui, dit-il, ont été souverainement grossiers à l'égard du député de Bagot, M. Daniel Johnson, lors d'une émission télévisée.

M. Cloutier a prononcé un plaidoyer en faveur de la cité de Québec et il a rappelé que Québec avait bénéficié des largesses de l'U.N.

M. Cloutier a prononcé un plaidoyer en faveur de la cité de Québec et il a rappelé que Québec avait bénéficié des largesses de l'U.N.

M. Cloutier a prononcé un plaidoyer en faveur de la cité de Québec et il a rappelé que Québec avait bénéficié des largesses de l'U.N.

M. Cloutier a prononcé un plaidoyer en faveur de la cité de Québec et il a rappelé que Québec avait bénéficié des largesses de l'U.N.

M. Cloutier a prononcé un plaidoyer en faveur de la cité de Québec et il a rappelé que Québec avait bénéficié des largesses de l'U.N.

M. Cloutier a prononcé un plaidoyer en faveur de la cité de Québec et il a rappelé que Québec avait bénéficié des largesses de l'U.N.

M. Cloutier a prononcé un plaidoyer en faveur de la cité de Québec et il a rappelé que Québec avait bénéficié des largesses de l'U.N.

M. Cloutier a prononcé un plaidoyer en faveur de la cité de Québec et il a rappelé que Québec avait bénéficié des largesses de l'U.N.

M. Cloutier a prononcé un plaidoyer en faveur de la cité de Québec et il a rappelé que Québec avait bénéficié des largesses de l'U.N.

M. Cloutier a prononcé un plaidoyer en faveur de la cité de Québec et il a rappelé que Québec avait bénéficié des largesses de l'U.N.

M. Cloutier a prononcé un plaidoyer en faveur de la cité de Québec et il a rappelé que Québec avait bénéficié des largesses de l'U.N.

M. Cloutier a prononcé un plaidoyer en faveur de la cité de Québec et il a rappelé que Québec avait bénéficié des largesses de l'U.N.

M. Cloutier a prononcé un plaidoyer en faveur de la cité de Québec et il a rappelé que Québec avait bénéficié des largesses de l'U.N.

M. Cloutier a prononcé un plaidoyer en faveur de la cité de Québec et il a rappelé que Québec avait bénéficié des largesses de l'U.N.

M. Cloutier a prononcé un plaidoyer en faveur de la cité de Québec et il a rappelé que Québec avait bénéficié des largesses de l'U.N.

M. J.C. Plourde dénonce l'incurie de l'Union nationale vis-à-vis la forêt

QUEBEC (DNC) — Dans le premier discours de sa carrière à l'Assemblée législative, le jeune député de Roberval, M. Jean-Claude Plourde, a vertement dénoncé l'incurie de l'ancienne administration et imputé à l'Union nationale le triste passif de la province dans le domaine forestier, alors qu'elle possède un actif naturel imposant.

Parlant plus particulièrement de son comté, le député a dit: "Il y a des paroisées où la moitié des fermes sont abandonnées; il y a des colons qui le sont depuis trente ans, alors que leur statut ne devrait être que transitoire ou temporaire."

Le député a ensuite déclaré qu'un des problèmes dans son comté, c'est la mauvaise exploitation des essences. Seuls les résineux sont utilisés pour la fabrication du papier, dit-il.

Quant on a fini de préparer les 100 millions de pieds de bois de sciage qui sortent chaque année du comté de Roberval, dit M. Plourde, il y a un résidu de 100,000 pds de déchets qui pourraient alimenter un moulin à papier de 300 tonnes par jour, qui donnerait le travail à 800 chefs de famille.

Ces déchets, on les vend actuellement en partie aux compagnies de papier, qui les paient \$12 de moins la tonne que leur prix véritable.

Si les entreprises refusent de payer ce qu'elles achètent, on peut vendre la valeur, dit M. Plourde, c'est alors le devoir du gouvernement d'intervenir pour rétablir l'équilibre.

Le comté de Roberval, dit-il, est dans une impasse financière pour trois raisons: il y a une exploitation de 100,000 cordes de bois par année; il y a une perte de 65,000 tonnes de résidus résineux; il y a une perte de \$12

Pour la...

Bien plus, a annoncé M. Arsenault, nous avons posé un ultimatum à la Bathurst Power: ce qui de New Richmond, et cette compagnie devra nous faire connaître sa réponse en décembre.

Le ministre des terres et forêts a annoncé en même temps l'établissement d'une nouvelle formule pour les concessions forestières aux compagnies.

Cette formule consiste dans la vente du seul droit de coupe des arbres, selon une formule sélective, sous la surveillance des ingénieurs forestiers du ministère.

M. Arsenault a dit également que son département contrôlerait l'emploi du bois ainsi coupé. C'est ainsi que M. André Lacroix obtiendra le bois qu'il lui faut pour assurer le bon fonctionnement du moulin qu'il va construire, au coût de \$10,000,000.

Cette formule permettra également la construction d'un moulin de sciage à Nouvelle et l'établissement d'un moulin de \$2, à \$3,000,000 à Sayabec.

M. Arsenault a dit qu'à cause des circonstances que l'on connaît, Matane est un point névralgique dans le plan de restauration économique de la Gaspésie. Un commerçant de bois du nom de Krueger avait obtenu des concessions forestières dans cette région, sans obligation d'établir une industrie.

M. Arsenault a déclaré également que le gouvernement a voté \$1,000,000 pour le plan de restauration de la forêt dont on a fait l'essai en Gaspésie depuis quelques mois et que l'on voudrait faire entrer dans le cadre des travaux rémédiateurs au chômage dont le coût est partagé par le gouvernement d'Ottawa.

M. Roland English, qui est assistant parlementaire du ministre des Pêcheries, et M. Alfred Belzile, tous deux députés fédéraux, sont fort intéressés à ce genre de travaux absorbant en main-d'œuvre tout le montant alloué, ce qui est fort important quand il s'agit d'aider les sans-travail.

Cette restauration forestière a été tellement probante en Gaspésie que M. Arsenault a décidé de l'étendre à d'autres régions: Joliette, Abitibi, Roumouki, Dorchester, etc.

Des instructions ont été données aux contremaîtres qui surveillent cette restauration: 1) pas de politique dans l'embauchage; 2) un homme par famille; 3) les gens mariés employés avant les célibataires.

Avec l'aide des deux députés fédéraux intéressés, MM. English et Belzile, le ministre des terres et forêts veut faire entrer la navigation d'hiver dans son plan de restauration économique de la Gaspésie, en gardant ouverts les ports de Chandler, sur la baie des Chaleurs, et celui de Matane, sur la rive nord de la péninsule. Il faut évidemment l'appui du gouvernement fédéral dans ce programme de navigation d'hiver, mais M. Arsenault croit qu'il est possible de l'obtenir.

celles d'une femme légère, qui, après une vie tourmentée, viendrait au soir de sa vie prêcher les grandeurs de la virginité.

Tout évidemment, n'était pas de même classe dans les discours qu'il a prononcés, — certaines allusions à la mort de M. Duplessis, par exemple, sonnaient faux, — mais le ton général, la forme et le fond de cette première intervention ont été remarqués, par les libéraux sans doute, mais aussi par ceux-là mêmes des membres de l'opposition dont il a mordu les chairs.

M. Plourde est un orateur mieux qu'ordinaire. Il a une phrase française, un vocabulaire étendu, une prononciation excellente. Il a prouvé, — aux dépens d'une demi-douzaine de députés au moins, — qu'il a la répartie facile.

Il a surtout prouvé qu'il connaît à fond les questions forestières, qui sont à la fois le grand espoir et la désespérance du comté de Roberval.

Yves Gahies (Trois-Rivières): Vous attendez-vous d'être réélu la prochaine fois? M. Plourde — Oui... si vous revenez faire des discours dans mon comté!

Le député de Champlain (M. Bellemare) dit que le nombre des écoles a augmenté dans son comté. A sa place, dit-il, je serais inquiet, parce qu'à mesure que les écoles augmentent, sa majorité diminue.

Les paroles de nos adversaires, a-t-il dit, me font penser à...

Laos: Luang...

Le radio de Luang Prabang a déclaré hier que les forces du premier ministre Souvanna Phouma marchaient sur la capitale et qu'elles avaient reçu l'appui des troupes procommunistes du Pathet Lao. Le premier ministre a démenti ces informations. "Les forces du Pathet Lao sont toujours dans les parages. Si les éléments du Pathet Lao décident de marcher sur Luang Prabang, cela les regarde. Nous n'avons rien à faire dans cette histoire."

M. Souvanna souhaite que le Pathet Lao et les rebelles du droit du général Phoumi Nongkha se joignent à lui pour constituer un gouvernement de coalition. Mais le général Nongkha s'est juré d'écraser les guérilleros du Pathet Lao. Aussi, les observateurs ne pensent-ils pas que ces deux factions puissent se mettre d'accord sur la formation d'un cabinet de coalition.

Réorganisation...

Rien dans la charte ne semble s'opposer à ce que l'administration ait recours aux services de personnes de l'extérieur pour faire faire une telle enquête. Il n'y aura donc pas nécessairement d'amendement à la charte à moins que l'on n'en découvre la nécessité.

Advertisement for BI-APISERUM, a product of Gelee Royale. It includes text about its benefits for various ailments and a list of pharmacies where it can be purchased.

AVIS IMPORTANT

Advertisement for EMBARGO, a product of the Association des Chemins de Fer du Canada. It lists various types of livestock and foodstuffs available.

Embargo No 46 de l'Association des Chemins de Fer du Canada en vigueur à 12 h. 01 a.m. le lundi 28 novembre

En raison de l'arrêt possible du travail dans le présent différend ouvrier, l'embargo est mis sur l'acceptation de tous les wagons complets et chargements partiels de bestiaux, volailles vivantes et denrées périssables, d'explosifs et autres articles dangereux, sur toutes les lignes de raccourcement, par terre et par eau, à destination de toutes les stations sur ou via les lignes du Canadien Pacifique au Canada, du Canadien National au Canada, du Québec Central Railway, Dominion Atlantic Railway, Ontario Northland Railway, Napierville Junction Railway, Northern Alberta Railways, Algoma Central and Hudson Bay Railway, Toronto, Hamilton and Buffalo Railway, et sur l'acceptation de ces mêmes chargements sur le rail en provenance de toutes stations vers tous destinataires ou toutes destinations sur ou via les lignes du Canadien Pacifique au Canada, du Canadien National au Canada, du Québec Central Railway, Dominion Atlantic Railway, Ontario Northland Railway, Napierville Junction Railway, Northern Alberta Railways, Algoma Central and Hudson Bay Railway, Toronto, Hamilton and Buffalo Railway. Exceptions: sur autorisation par permis émis par les personnes suivantes pour le trafic en provenance du Canadien Pacifique (région de l'Atlantique), du Québec Central Railway et du Dominion Atlantic Railway: J. B. Macpherson, surintendant du transport, Montréal, Qué.; pour la région de l'est du Canadien Pacifique, S. G. Collins, surintendant du transport, Toronto, Ont.; pour la région des Prairies du Canadien Pacifique, T. R. Weisse, surintendant du transport, Winnipeg, Manitoba; pour le Canadien Pacifique (région du Pacifique), H. Chester, surintendant du transport, Vancouver, C.B. Pour le trafic en provenance du Canadien National (région de l'Atlantique), R. H. Tivy, surintendant général du transport, Moncton, N.-B.; pour la région centrale du Canadien National, W. E. Tate, surintendant général du transport, Toronto, Ont.; pour la région de l'ouest du Canadien National, W. D. McPherson, surintendant général du transport, Winnipeg, Man.; pour Toronto, Hamilton & Buffalo Railway, J. R. Van Every, comptable au service des wagons, Hamilton, Ont.; pour Ontario Northland Railway, R. J. Sayer, surintendant du transport, North Bay, Ont.; pour Napierville Junction Railway, K. E. Miller, surintendant général du transport, Delaware & Hudson Railroad, Albany, N.-Y.; pour Northern Alberta Railways, J. F. Cooper, gérant général, Edmonton, Alberta; pour Algoma Central and Hudson Bay Railway, H. N. Abbott, surintendant du service de répartition des wagons, Sault Sainte-Marie, Ont.

L'Association des Chemins de Fer du Canada



Pour téléphoner au DEVOIR le soir: Rédaction: Victor 4-3361, Sport: Victor 4-3362, Tirage: Victor 4-3364, Expédition: Victor 4-3365, Composition: Victor 4-3366

LA SESSION FÉDÉRALE

Pas de mesures coercitives cubaines contre des Canadiens

OTTAWA. — Le premier ministre Diefenbaker a déclaré hier qu'aucun sujet canadien, aucune entreprise canadienne n'a été l'objet de mesures coercitives de la part du régime Castro, à Cuba. M. Pickersgill lui avait demandé si des entreprises canadiennes avaient été confisquées, en citant des rapports de journaux affirmant qu'une fabrique de soutiens-gorge et une imprimerie de formules d'affaires avaient été saisies par le gouvernement cubain.

Québec pourrait conserver ses vieilles maisons

OTTAWA. — Il y a dans la ville de Québec des maisons à caractère historique qui pourraient encore servir d'habitations, si l'on se donnait la peine de les réparer, a souligné aux Communes le ministre des travaux publics, M. Walker, en donnant à M. Maurice Bourget, député libéral de Lévis, l'assurance que les accords entre les administrations fédérale, provinciale et municipale, au titre de la rénovation des secteurs urbains, prévoient la protection des lieux historiques. M. Walker a déjà étudié à Québec et il est convaincu de la possibilité de protéger les vieux immeubles québécois, si la cité de Québec croit opportun de signer un accord de rénovation urbaine avec le gouvernement fédéral.

Aucune bombe atomique américaine, à Terre-Neuve

OTTAWA. — Le premier ministre Diefenbaker a donné hier aux Communes l'assurance qu'aucune bombe atomique se trouve dans les entrepôts militaires des États-Unis, à Terre-Neuve. Une question de M. H. W. Heridge, député PSD de Kootenay-Ouest, faisait écho à une émission de Radio-Canada au cours de laquelle l'écrivain Farley Mowat affirmait que Terre-Neuve servait de dépôt d'armes nucléaires.

Ministre rappelé deux fois à l'ordre

Par deux fois, hier, le président des Communes a rappelé le ministre des travaux publics Walker à l'ordre. Les deux incidents se sont produits pendant le débat sur les amendements à la loi nationale de l'habitation, et à chaque fois, le ministre répondait à M. Paul Hellyer, un constructeur de maisons, député de Toronto-Trinity. La première fois, le président Michener a demandé à M. Walker d'éviter d'interrompre M. Hellyer, qui avait la parole. La deuxième fois, M. Michener a demandé au ministre de revenir à la teneur du bill lui-même, après qu'il s'en était éloigné pour contredire M. Hellyer.

Chine rouge: pas d'échange d'ambassadeurs

Le premier ministre Diefenbaker a dit hier que rien n'a été entrepris par le gouvernement pour engager des discussions à la Chine avec un communiste en vue d'un échange éventuel d'ambassadeurs. Il a fait cette réponse à M. Frank Howard. La question était basée sur une déclaration du premier ministre faite la veille au Club canadien d'Ottawa, et dans laquelle M. Diefenbaker a souligné que l'Occident ne pourra pas ignorer indéfiniment l'importance de la Chine dans les affaires internationales.

Immigration: publicité trompeuse à l'étranger

Le ministre de l'immigration, Mme Fairclough, a dit hier aux Communes que le gouvernement ne peut rien faire contre les agences de voyage qui font de la publicité au Royaume-Uni. Le député PSD Frank Howard a décrit des annonces d'une agence comme étant fausses et incomplètes, car elles invitent les ouvriers spécialisés anglais à émigrer au Canada sans dire qu'il y a présentement un fort taux de chômage en ce pays. Le gouvernement n'a aucune juridiction sur la publicité faite par les entreprises privées, a déclaré Mme Fairclough. M. Howard a dit que la publicité qu'il visait avait de mauvais effets en mentionnant des responsabilités de l'immigration canadienne, donnant ainsi l'impression que les annonces sont publiées par le gouvernement canadien.

Un député propose: comité sur le divorce

Le député conservateur de Winnipeg-Sud, M. Gordon Chown, a proposé hier qu'un comité parlementaire soit formé pour étudier la question du divorce et enquêter sur le régime législatif actuel. Le comité spécial, suivant la résolution du député, pourrait étudier les raisons, telles l'adultère, la désertion, la cruauté, la folie et autres éléments, qui pourraient dans l'opinion d'un tribunal justifier une déclaration de divorce dans l'intérêt des deux parties. La résolution envisage aussi la rédaction d'une loi-modèle que les provinces seraient ensuite libres d'adopter. Toutes les provinces, à l'exception de Québec et Terre-Neuve, ont adopté leur propre loi du divorce.

La voie maritime Grands lacs - baie d'Hudson

OTTAWA. — Le gouvernement fédéral a laissé entendre qu'aucun projet en vue d'établir une voie maritime entre les Grands lacs et la baie d'Hudson n'a été encore envisagé. Le député progressiste-conservateur de Chapeau, Ontario, soutient que le creusement d'un tel canal favoriserait les aménagements dans l'ouest et le nord du Québec et de l'Ontario. Il a demandé à M. Dinsdale, ministre des ressources, de confier à des ingénieurs l'étude des avantages d'un canal baie d'Hudson - Grands lacs. M. Rodger Mitchell, député libéral de Sudbury, a affirmé que des intérêts américains qu'il n'a pas nommés, ont entrepris une étude préliminaire du projet. Il s'agirait de pomper l'eau de la baie James dans la rivière Harricana qui passe à Amos, Abitibi. Il faudrait faire franchir à cette eau une élévation de 1,000 pieds.

La limite des eaux territoriales: problème urgent?

OTTAWA. — Le Canada n'a pas encore pris de décision au sujet de l'extension unilatérale de la limite des eaux côtières, à douze milles au large, au lieu de trois milles. Le ministre des pêcheries, M. MacLean, en a fait part aux Communes, hier, en réponse à M. Harold Winch, député PSD de Vancouver-Est, qui y voit une affaire urgente.

Le Canada haussera ses tarifs contre le Marché commun, si...

OTTAWA. — Le ministre des finances, M. Fleming, a répété hier que les tarifs canadiens sur les produits des pays du Marché commun européen seront haussés si ces pays retiennent des concessions tarifaires antérieurement accordées et auxquelles le Canada tient beaucoup. M. Fleming a expliqué que si les six nations concernées retirent ces concessions, alors le Canada ne se considérera plus lié envers elles en vertu des accords du GATT. Le ministre a aussi confirmé que des entretiens auront lieu à Paris au début de décembre pour mettre une dernière main à l'organisation de l'OECD (Organisation for economic cooperation and development), groupe de 20 nations auxquelles le Canada et les États-Unis seront associés.

Une suggestion de bonne action aux clubs sociaux

OTTAWA. — Le ministre des travaux publics a invité, hier, aux Communes, les clubs sociaux à venir en aide aux pauvres, aux vieillards et aux aveugles en leur fournissant des toits grâce aux avantages de la loi nationale de l'habitation. M. Walker a lancé cette invitation alors que l'on étudiait une clause par laquelle les amendements à cette loi. Il a dit que les clubs sociaux pourraient entreprendre des projets d'habitation en fournissant seulement 10 pour cent du coût de construction, le gouvernement finançant le solde moyennant remboursement en 40 ans. Avec le temps, cette bonne action ne coûterait rien aux clubs sociaux. Ils récupéreraient leur part de dix pour cent et conserveraient la propriété des immeubles.

Rétablissement du comité parlementaire de la radio

OTTAWA. — Le ministre du revenu national, M. Nowlan, a déclaré hier qu'une résolution serait rédigée incessamment pour rétablir en fonction le Comité parlementaire de la radio-diffusion. M. J. W. Pickersgill lui a alors demandé si le comité aurait le pouvoir d'accorder une priorité à l'étude de la loi de la radio. M. Nowlan a dit que le comité aurait des pouvoirs très variés.



M. ALFRED ROULEAU LE MINISTRE NOËL DORION

LE DEVOIR: JOURNÉE D'ÉTUDE ET BANQUET

A Québec: clôture des fêtes du cinquantième anniversaire

QUÉBEC. — M. Noël Dorion, secrétaire d'État dans le cabinet Diefenbaker, assistera au banquet de clôture des fêtes du 50e anniversaire du "Devoir", au Château Frontenac, demain soir à 7 heures. Le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, sera présent, comme nous l'avons déjà annoncé.

Nous aurons également comme invités le juge en chef de la province de Québec, M. Antonin Gauthier; le juge en chef de la Cour de magistrat, M. Ernest Bilodeau; le consul général de France à Québec, M. Denizeau; le maire de la vieille capitale, M. Wilfrid Hamel; le président général de la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, M. Leblanc; le président du Conseil général de la vie française en Amérique, M. Paul Guv; le président général des Amis du "Devoir", le Dr A. D. Archambault; le président du diner, M. Raymond Gérin.

Voici les détails du programme:

SELON M. CHARTRAND, CHEF DU PSD

Les grandes compagnies de papier violent le droit d'association

Les grandes compagnies de papier violent le droit d'association des travailleurs de la forêt, conclut M. Michel Chartrand, chef au Québec du parti social démocratique, dans un communiqué remis aux journaux. Le droit d'association des travailleurs en forêt et la loi des relations ouvrières ne sont pas respectés depuis le 22 juin que sous l'Union nationale, ajoute-t-il.

Certains représentants syndicaux ont été battus par des employés de compagnies forestières telles que Canadian International Paper, Consolidated Paper et St. Lawrence Paper, affirme M. Chartrand, à la suite de faits dénoncés au congrès des centrales syndicales. Il a précisé que des organisateurs syndicaux sont chassés des camps de bûcherons sur les terres de la Couronne.

Deux encanteurs devront fermer leurs portes

Deux encanteurs de la rue Sainte-Catherine ouest recevront avis, ces jours-ci, de fermer leurs portes.

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a annoncé hier qu'à la suite d'un rapport de police qui établit qu'il y a eu fraude dans ces deux établissements, l'administration a décidé de faire servir un avis de huit jours aux intéressés et de les informer que leur permis est révoqué.

On se rappelle que la semaine dernière, l'exécutif a demandé au service de la police de faire enquête et de préparer des causes contre les encanteurs qui fraudent leur clientèle.

M. Saulnier a dit hier que le rapport soumis est à l'effet que la police a réussi à fournir la preuve de fraude dans ces deux cas. "Il y a encore cinq ou six autres établissements, dit-il, qui sont surveillés étroitement et dès qu'un rapport nous parviendra à l'effet qu'il y a fraude, nous agirons de la même façon."

Ottawa tiendra ouverts cet hiver les ports de Québec et Trois-Rivières

QUÉBEC. — Des brise-glace seront dépêchés par le gouvernement fédéral pour frayer la voie aux navires au cours de l'hiver, entre Cap-aux-Oies et Québec. Déjà, l'hiver dernier, malgré l'apathie apparente des autorités fédérales, la navigation d'hiver avait été un succès à Québec et des navires avaient pu même atteindre le port de Trois-Rivières. Un armateur européen, Lauritzen Line, dirigeait régulièrement ses navires à coque renforcée jusqu'à Québec. Ils étaient tout

d'abord destinés au service d'hiver dans les ports de la Baltique. Des compagnies suédoises, norvégiennes, allemandes et danoises s'intéresseraient également à la navigation d'hiver sur le Saint-Laurent, puisque leurs navires fréquentent déjà les fjords parsemés de glace de la Baltique.

Selon des commentaires de M. Balcer, ministre des transports, en marge d'un mémoire de l'association du camionnage du Québec, les brise-glace

Le ministre Bona Arsenault annonce: Pour la restauration économique de la Gaspésie: \$75,000,000

QUÉBEC (D.N.C.) — Le ministre des terres et forêts, M. Bona Arsenault, n'avait que des bonnes nouvelles à annoncer à la Gaspésie hier. A la péninsule gaspésienne — où le chômage est une plaie lancinante — il a appris que d'ici quelques années l'on dépensera \$75 millions pour la mise en valeur de l'industrie forestière.

Il avait convoqué à son bureau, — sans distinction de partis politiques, — tous ceux qui ont un intérêt immédiat à ce que la Gaspésie soit prospère: les députés fédéraux et provinciaux de la région et les maires de quelques municipalités importantes.

Voici les grandes lignes du plan rendu public hier, plan qui devrait, de l'avis du ministre, classer le spectre du chômage en Gaspésie.

1 — Addition d'une machine à papier à l'usine de sulfate de Chaudier. Une première unité, au coût de \$17 millions, sera construite immédiatement. Trois autres seront ajoutées au fur et à mesure des besoins.

2 — Usine de sciage de \$300,000 à Bonaventure.

3 — Nouvelle usine à papier-journal à Carleton, au coût de \$500,000.

4 — Usine de sciage à Sayabec, prix: \$73,000.

5 — La Bathurst Paper Co., qui détiendrait importantes limites à bois en Gaspésie, — a jusqu'à la fin de décembre pour décider si elle entend ou non construire une usine de papier d'emballage. Si sa réponse est négative, elle devra céder une partie de ses limites à bois pour une usine de sciage.

Le ministre, — qui était accompagné de M. Gérard D. Lévesque, député de Bonaventure et ministre de la Chasse et de la Pêche, — a dit que ce programme devrait assurer la stabilité économique de la Gaspésie.

Le ministre des Terres et forêts avait devant lui une carte de la Gaspésie quand il a exposé le plan du gouvernement pour assurer la restauration économique de cette région, et il a annoncé cette nouvelle en présence du Dr Camille Pouliot, député de Gaspé-Sud, de M. Hormidas Lanlais, député des îles de la Madeleine, de Roland English, député de Gaspé à Ottawa, de Alfred Belzile, député de Matapédia-Matane aux Communes, du Dr Guy Fortier, maire de Gaspé, de M. Maurice Dussault, chef de file de Gaspé, de M. Paul Lévesque, de Chandler, et des sous-ministres et chefs de service de son département.

La principale décision prise par le ministre des Terres et Forêts concerne les limites à bois gaspésiennes de la Howard Smith et de la Canadian International Paper. Les limites de ces deux compagnies sont transférées d'autorité à la Gaspésie Sulphite, une subsidiaire de l'Anglo-Canadian Pulp and Paper Co. Limited.

La Gaspésie Sulphite est assurée de tout le pouvoir électrique dont elle aura besoin pour l'opération de son nouveau millin de Chandler par la construction de la ligne de transmission terrestre, de Lévis à Matane, par l'Hydro-Québec.

Augmentation de 115 pour cent M. Arsenault a dit que d'ici quinze ans, les usines de papier

Des milliers d'hommes seront embauchés par l'Hydro-Québec

MONTREAL. — Le gigantesque aménagement hydro-électrique Manicouagan - Outarde occupera au maximum quelque 4,000 hommes vers le mois de septembre 1961, a annoncé hier M. Jean-Claude Lessard, président de la Commission hydro-électrique de Québec. L'augmentation du personnel se fera progressivement, a expliqué M. Lessard, faisant remarquer que la marche prévue des travaux exigera 1,200 employés vers la fin de janvier prochain; 2,000 au mois d'avril et 2,400 au mois de juin.

Ces chiffres ne comprennent pas la main-d'œuvre employée par les entrepreneurs qui seront chargés de défricher les lieux des aménagements qui, au total, produiront 6,000,000 de c.v. Les travaux préliminaires progressent dans cette région de la Côte Nord, située à environ 570 milles de Montréal.

L'aménagement portera à 8 millions de chevaux le rendement des installations de l'Hydro-Québec sur la Côte Nord, où déjà les deux centrales de la Bersimis, situées à quelque 100 milles au sud-est, ont une puissance de quelque deux millions de chevaux.

compagnie de fournir 50,000 cordes de bois par année à la Gaspésie Sulphite et de commencer à faire une coupe sélective sur ses limites d'ou pourraient sortir 300,000 cordes de bois par année, mais que la compagnie laisse pratiquement improductives, bien que cette société possède à peu près la moitié des limites à bois de la Gaspésie. La Bathurst Power devra également fournir du bois aux moulins de sciage de la région.

(Suite à la page 2)

L'administration terminera le "plan Dozois"

Abolition de l'Office de l'habitation salubre

Le Comité exécutif a décidé hier de recommander au Conseil municipal, lors de son assemblée statutaire du 1er décembre, d'abolir l'Office municipal de l'habitation salubre, ce deuxième exécutif qui fut créé par le Conseil en vertu d'une loi provinciale spéciale, pour la réalisation du "projet Dozois" connu aujourd'hui sous le nom des Habitations Jeanne-Mance.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier a déclaré qu'il n'est pas question d'interrompre la réalisation de ce projet mais que l'administration veut "centraliser au même endroit le contrôle de l'utilisation des fonds publics". Actuellement il n'y a que trois membres en fonction à l'Office. Ce sont les conseillers Roland Savignac, président, Georges Godin et Gérard Loisel. Le mandat des autres membres a pris fin avec l'élection municipale du fait qu'ils n'ont pas été réélus au Conseil municipal.

M. Saulnier a dit que l'administration municipale va s'employer dans toute la mesure du possible à hâter la fin des travaux aux Habitations Jeanne-Mance.

"Nous avons la ferme intention, dit-il, de combattre les taudis et de favoriser la construction de logements salubres. Nous allons travailler de concert avec le gouvernement fédéral pour tenter de modifier la loi qui lui donner plus de souplesse".

L'Office municipal de l'habitation salubre a été créé le 15 janvier 1957 après une longue et dure bataille menée par le maire Drapeau et la Ligue d'action civique du temps. L'administration Drapeau-DesMarais s'était opposée au "projet Dozois" et elle avait combattu la loi provinciale permettant au Conseil de créer un deuxième exécutif.

M. Lucien Croteau avait été élu président de l'Office au moment de sa création. Aux élections de 1957 il fut défait et quelques mois plus tard M. Roland Savignac lui succéda à la présidence.

Le mandat des membres actuels de l'Office expire le printemps prochain, mais le Conseil municipal peut en tout temps, de l'avis des avocats, abolir l'Office.

(Suite à la page 2)

Ottawa a accordé des normes plus favorables de crédit d'exportation

OTTAWA. — Les banques à charte du Canada, de concert avec le ministre fédéral du commerce, ont établi un fonds de financement du crédit à l'exportation de termes maximums de cinq ans. Le ministre du commerce, M. Hens, a annoncé qu'il encouragera les exportateurs de biens durables. La mesure a pour effet de placer sur un même pied les exportateurs de biens durables du Canada avec ceux d'autres pays.

Au total, ce crédit à l'exportation atteindrait la somme de \$700,000,000.

Une nouvelle loi sera nécessaire. La Société fédérale d'assurances des crédits à l'exportation augmentera ainsi son actif.

Les nouvelles normes de crédit ne couvriront pas les exportations de biens de consommation.

Les États-Unis accordent des prêts de longue durée à leur Banque export-import. On sait que tous les gouvernements des pays du Marché commun européen offrent à leurs exportateurs des facilités de financement.

POURQUOI RESTER CHAUVE?

NOUS GARANTISSONS QUE VOS CHEVEUX REPOUSSERONT!

avec les produits de Beauté Capillaire du Père Michel Eng...

Un nouveau produit qui a déjà fait ses preuves, qui se révèle sensationnel!

Succès dans tous les cas!

"Une merveille!" disent nos clients. Vous en direz autant! Pour rendez-vous

Tél: CR. 9-4943 552 ouest, Jean-Talon MONTREAL

Initiation chez les Chevaliers de Colomb

Une importante initiation des Chevaliers de Colomb aura lieu demain, à l'École Chomedey de Maisonneuve, 1830 Boul. Morgan sous l'égide des Conseils de Notre-Dame des Victoires, Montréal-Est et L'Assomption. Le 3e degré sera conféré par M. Jean Dugas, député de district. Son Excellence Mgr Leo Blais, évêque auxiliaire de Montréal et directeur du Centre de la Bible rehaussera cette initiation de sa présence.

Décès de Mlle Léontine Biron

À Montréal, est décédée à l'âge de 65 ans Mlle Léontine Biron, qui fut pendant 28 ans fonctionnaire municipale, dont de nombreuses années au service du contentieux.

Elle laisse un frère, M. F.X. Biron, sa belle-sœur Mme Biron, une nièce, Mlle Hélène Biron, un neveu Robert Ritchie. La défunte était reconvenue pour son dévouement pour les œuvres de charité.

La dépouille mortelle est exposée au 3310 avenue du Parc. Les funérailles auront lieu lundi, en l'église St-Viateur d'Outremont.

PORTES ET FENETRES ALUMINIUM

Direction du manufacturier. Prix spéciaux pour constructeurs et maisons appartements

Les Industries Farnham Limitée (Malgré entièrement canadienne-française) 1373 est, rue Beaubien Montréal CR. 2-8275

DISTRIBUTEURS DEMANDES

MEXIQUE

Départs hebdomadaires par avion BRITANNIA de Canadian Pacific Airlines

Visite de: MEXICO - CUERNAVACA - TAXCO LES PYRAMIDES - GUADALOUPE - CHOLULA PUEBLA - XOCHIMILCO - ACAPULCO

DEUX SEMAINES - \$448 TOUT COMPRIS Réservations et inscriptions:

VOYAGES HONE 1460, avenue UNION, Montréal 2 - VI. 5-8221

À l'occasion des Fêtes OFFREZ UN LIVRE

Un cadeau toujours apprécié et à la portée de tous

UN CHOIX UNIQUE Ouvrages canadiens et européens - Livres et albums d'enfants

Librairie FIDES

MONTREAL - 25 EST, RUE SAINT-JACQUES - TEL.: UN. 1-9621 TERRAIN DE STATIONNEMENT GRATUIT A L'ARRIERE DE L'IMMEUBLE FIDES (Angle des rues Saint-Gabriel et des Fortifications)

"Le Devoir" est imprimé au No 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice, Directeur-gérant: Gérard Filion.

LE DEVOIR, MONTREAL, SAMEDI, 26 NOVEMBRE 1960

Un protectionnisme de bon aloi

Le charabia des raisons sociales, des procédés techniques, de la réclame, qui afflige la province de Québec, n'est pas exclusivement imputable à l'ignorance ou à la bêtise des hommes d'affaires.

Que fait un homme d'affaires quand il se propose d'obtenir des lettres patentes pour une compagnie ou l'enregistrement d'une raison sociale? Il a recours aux services professionnels d'un avocat ou d'un notaire.

Olivar Asselin dénonçait, il y a trente ans, le jargon de nos hommes de loi, principalement des avocats. Les notaires, parce que leur principal outil est le code civil, ont gardé un sens plus aigu de la clarté de l'expression et de la propriété des termes.

On pourrait en dire autant des ingénieurs, même davantage. Ils étudient dans des manuels américains, apprennent un vocabulaire américain, s'habituent à préparer des plans et devis en langage américain.

Les comptables sont, eux aussi, affligés de la même infirmité. Leur vocabulaire français se ramène à quelques dizaines de termes faciles: actif et passif, revenus et dépenses, recettes et déboursés, etc.

Comment veut-on dès lors que l'homme d'affaires, parti de rien, l'esté d'un tout petit cours primaire, se comporte plus intelligemment que les gens instruits? Si le charabia des lois, des techniques et des affaires est bien porté chez ces messieurs des professions, pourquoi le commerçant ou l'industriel se casseraient-ils la tête à chercher des termes français?

Le mal est si profond que seule une intervention énergique du gouvernement de la province de Québec peut donner le ton à une réforme impitoyable.

On peut en dire autant de l'achat des produits québécois.

Nous avons dans Québec des centaines de petits industriels qui ne manquent pas d'imagination ni d'audace. Plusieurs ont

bâti des entreprises importantes; ils mettent sur le marché des produits comparables en qualité aux meilleures marques anglaises ou américaines. Par snobisme, par ignorance, par entêtement, les ingénieurs et les architectes continuent dans la préparation de plans et devis à spécifier des marques venant de Toronto ou des Etats-Unis.

Certains architectes, hautement cotés, prennent toujours la précaution de vérifier, chaque fois qu'ils mentionnent un produit venant de l'étranger, s'il y a une équivalence québécoise. Quand telle chose existe, ils l'indiquent. Pourtant leur réputation ne semble pas en souffrir, car la plupart des produits québécois valent ceux qui viennent d'ailleurs.

Là aussi, il faudrait que le gouvernement de la province de Québec prenne des mesures draconiennes. S'il posait comme condition essentielle au paiement d'une subvention que la préférence soit donnée aux produits de la province de Québec, à qualité et à prix égaux, un grand nombre d'ateliers et d'usines travailleraient à pleine capacité.

D'ailleurs, la pratique se fait couramment et spontanément en Ontario. Les industriels de la province de Québec vous diront combien il est difficile de vendre à Toronto, à moins que l'on ne produise dans cette province; à qualité et à prix égaux, les Ontariens donnent toujours la préférence aux leurs.

Dans le passé, le gouvernement québécois est intervenu souvent pour favoriser les industriels de la province, mais la plupart du temps sur une base de patronage. Un politicien influent donnait une lettre d'introduction auprès d'une institution ou d'un entrepreneur. C'était la plus mauvaise manière. Ce qu'il faut, c'est une mesure d'ordre général qui impose à toutes les institutions qui touchent des subventions du gouvernement, par conséquent qui puissent dans les taxes des contribuables, l'obligation stricte de favoriser les produits québécois.

Gérard FILION

Blocs-Notes

Langue française et rayonnement technique

Au cours de l'interview télévisée qu'il accordait lundi dernier à Radio-Canada, le désormais célèbre "Frère Untel" disait notamment que l'une des causes de la dégradation de la langue parlée chez nous est la sensation confuse qu'éprouvent les jeunes Canadiens français de se rattacher, par leur langue, à une communauté faible et sans rayonnement, à un fait culturel dépourvu de puissance et de sens créateur.

On devine aisément l'autre terme de la comparaison: pour la grande majorité des jeunes Canadiens français, dynamisme, progrès et puissance, dans tous les ordres, sont associés spontanément à la civilisation anglo-américaine, à la langue anglaise. Non seulement, ils appartiennent à une minorité infime dans l'ensemble nord-américain mais encore cette minorité n'a-t-elle la maîtrise ni de son destin politique ni de son économie. Tout ce qui importe, ce qui commande, en Amérique du Nord, est de langue anglaise. Les grandes sociétés dans tous les secteurs, les machines et les techniques, toute la gamme des produits industriels, sont d'origine américaine ou anglaise ou, s'ils sont d'une autre provenance, se présentent généralement en anglais.

Comment s'étonner alors que la plupart des Canadiens français éprouvent devant le monde

du monde francophone, se considèrent isolés en Amérique du Nord, dans la mesure où ils sont ignorants de la vitalité de leur culture dans le monde contemporain. Le fait français est en péril, mortel au Canada, en termes de qualité d'abord, en termes même de survivance ensuite.

La remarque du jeune religieux d'Alma souligne une fois de plus combien le problème de la langue chez nous est lié étroitement à beaucoup d'autres, combien le salut de la langue dépend de celui de la communauté, et que la restauration de la langue parlée s'inscrit dans une immense entreprise où la qualité et le climat de l'enseignement, la fierté nationale, la redécouverte du génie français, le goût de la recherche, doivent être les principaux objectifs.

Faire connaître l'industrie, les techniques françaises

Mais par ses propos frère Untel rappelle aussi un autre impératif du salut de la langue française chez nous: la prise de conscience de l'universalité du fait français, la connaissance par notre peuple des réalisations scientifiques et techniques françaises.

On ignore à peu près tout chez nous du redressement français, de l'essor français d'après-guerre. L'un des moyens de corriger cette situation consiste dans la diffusion massive des revues, des journaux, des manuels français concer-

De l'impôt indirect sur les ventes au détail

Par François-Albert Angers

Au reproche qui pourrait lui être fait de restreindre les provinces en offrant de leur remettre des impôts directs déjà vidés de leur substance par l'action fédérale, et par suite de ne pas être plus généreux en somme que l'ancien gouvernement avec ses limites de déductibilité, le gouvernement Diefenbaker a une réponse toute faite.

Pour bien comprendre ce que cela signifie, il faut d'abord rappeler que la constitution du Canada limite l'activité fiscale des provinces à "l'impôt direct dans la province et pour des fins provinciales".

La tradition voulait que l'on appelle impôts directs ceux qui sont perçus directement sur la fortune d'un contribuable: propriété foncière, revenus bruts ou nets, profits, capital en général et successions en particulier. Par ailleurs, les impôts sur les transactions étaient généralement considérés comme indirects et relevant exclusivement de la juridiction fédérale.

A venir jusqu'à la dernière guerre, un gouvernement canadien quelconque, fédéral ou provincial, n'aurait jamais osé croire que les impôts sur les revenus et sur les profits pussent être élevés aux niveaux de rendement que nous leur connaissons aujourd'hui. Par ailleurs, à l'occasion de la guerre de 1914, le gouvernement fédéral s'était immiscé modérément — en termes d'aujourd'hui — dans les impôts sur les revenus et les profits. Mais la résistance de l'opinion à ce type d'impôt empêchait les provinces de faire plus que d'ajouter très timidement le résidu.

Taxe moins visible

Avec les besoins accrus des administrations provinciales, il fallut donc chercher d'autres sources de revenus. Les provinces s'engagèrent dans des voies supposément prosrites comme étant du domaine de l'impôt indirect: impôts sur les transferts de valeurs mobilières, sur les repas, sur les billets de théâtre, sur l'essence de pétrole, et finalement sur les ventes au détail. Attaqué devant les cours, ces impôts furent ratifiés par le Conseil privé comme étant directs, à condition qu'ils soient perçus par le consommateur ultime et non inclus dans le prix. Dans ces conditions, un tel impôt ne serait plus vraiment un impôt sur la transaction, mais un impôt sur la fortune du consommateur perçu à l'occasion de la transaction.

L'impôt sur les ventes au détail existe donc déjà. Que donnerait de plus la proposition de M. Diefenbaker? Le mode indirect permettrait de percevoir l'impôt sur la facture du grossiste au détailant, facilitant le contrôle, accroissant le rendement et réduisant les frais de perception. Par ailleurs, mieux dissimulé en étant inclus dans le prix, il pourrait plus facilement être élevé.

C'est d'ailleurs pas une idée nouvelle que M. Diefenbaker apporte-là. Les provinces avaient déjà demandé quelque chose de semblable aux conférences fédérales-provinciales qui précèdent le Rapport Sirois. C'est même un peu à cela que se préparèrent les promoteurs fédéraux de la Commission Sirois — sauf peut-être l'énigmatique M. King. Et justement, on peut se demander tout spécialement ici, comme pour le reste, si M. Diefenbaker, en nous ramenant à 1937, tient suffisamment compte des changements survenus depuis

dans le domaine de la fiscalité au Canada.

D'ailleurs une situation comme celle qui résulterait d'un tel changement dans la constitution canadienne n'est pas sans exemple. Aux Etats-Unis, il n'y a aucune restriction constitutionnelle sur les pouvoirs respectifs des Etats et du gouvernement central en matière d'impôt. Si bien que la double imposition, et même la triple imposition d'Etat à Etat, s'y est établie en règle quasi générale. On s'en accommode en définitive assez bien, même s'il se fait un effort constant pour tâcher d'en arriver à plus de rationalité.

Droits définis et respectés

Aussi, pour un autonomiste, il peut être tentant, à première vue, d'accepter une proposition qui, à travers d'autres désavantages, aura pour résultat d'étendre la juridiction provinciale en matière fiscale. Mais on peut douter que ce soit la meilleure solution, et croire que mieux vaudrait pour l'autonomie provinciale faire respecter par le fédéral la propriété de certains impôts provinciaux, plutôt que se contenter de disposer d'un autre champ où de voir aller broter encore en sa compagnie.

Il ne faut pas douter, en effet, que la concurrence des pouvoirs en matière fiscale a été à l'origine, et aussi la substance principale de nos difficultés constitutionnelles et fiscales des dernières années. Tous les impôts sont trop élevés aujourd'hui pour que l'extension de la concurrence possible à un plus grand nombre de domaines puisse vraiment abaisser la tension. Ce qu'il faut à chaque catégorie de gouvernements, ce sont des champs bien définis à l'intérieur desquels chacun puisse se mouvoir librement.

La chose est possible maintenant que tous les impôts sont utilisables librement et que les impôts directs sont aussi susceptibles de rendement que les impôts indirects. En somme, il y a d'une part des besoins et des responsabilités relevant soit du gouvernement central, soit du gouvernement provincial, et d'autre part une certaine variété d'impôts qui peuvent être exploités concurrentiellement, par les deux pouvoirs, ou partagés de façon à laisser le plus de domaines possibles exclusifs à chacun, et à limiter la concurrence aux champs où les deux doivent nécessairement puiser pour compléter leur besoin de ressource. Avec un mécanisme de perception convenablement aménagé, il n'y a pas de raison que cela soit aussi faisable que n'importe quelle centralisation. Le Rapport Tremblay a d'ailleurs démontré par le menu détail que la chose était possible en 1932; il resterait à voir comment elle l'est en 1960.

Le fait important à retenir dans un tel partage au Canada — ou à la situation culturelle est différente de celle des Etats-Unis — c'est que ce sont les impôts directs qui conviennent le mieux aux provinces, qui s'imposent même plus particulièrement dans le cas du Québec. C'est que ces impôts ont

un caractère très direct et très net sur les éléments culturels et sociaux: structure et régime de la famille, forme des institutions économiques et sociales, prescriptions du droit civil. Alors que les impôts indirects, conjugués, beaucoup mieux au fédéral parce qu'ils ne touchent qu'aux opérations commerciales, qu'à des éléments quantitatifs; et que leur application tend d'ailleurs beaucoup plus directement à influencer les relations interprovinciales.

Il n'est pas impossible que tout bien compté, et les provinces étant remises dans leurs responsabilités propres en fonction d'un fédéralisme canadien convenablement équilibré, il devienne nécessaire de laisser les provinces entrer à us si dans quelques champs d'imposition indirecte. Mais avant de "penser des points" dans des domaines neufs et incertains, commençons par reprendre notre bien et par mettre de l'ordre dans la maison.

Ce qui importe ici, ce n'est pas la France comme puissance politique, c'est la manifestation de la vitalité, dans notre univers mécanique et technique, d'une culture à laquelle nous appartenons et dont le rayonnement influe sur notre destin propre. De plus en plus, chaque partie du monde francophone sera forte de la puissance de l'ensemble ou faible des faiblesses de l'ensemble.

Frère Untel avait pleinement raison: il faut permettre aux jeunes Canadiens français de redécouvrir leur appartenance à un ensemble francophone de quelque 130 millions d'hommes et le génie inventif, de connaître les réalisations du groupe auquel ils se rattachent par la langue et par la culture. A cet égard, diverses initiatives peu coûteuses pourraient s'avérer extrêmement précieuses, par exemple des expositions permanentes de revues et publications françaises dans les principales villes du Canada français et des expositions itinérantes sur les techniques et les industries françaises (photos, maquettes, graphiques, statistiques, etc.) ainsi que la diffusion massive de films documentaires dans les écoles et collèges sur ces mêmes thèmes. Il faudrait que les Canadiens français aient de leur langue et de leur culture une notion au moins aussi juste, une conception au moins aussi élevée que celles qu'entretiennent les Congolais.

J.-M. L.



— Tiens, prends ta petite pilule rouge

Lettres au "Devoir"

Daniel Johnson à la TV

Monsieur le directeur,

Je n'ai jamais beaucoup apprécié les méthodes politiques de M. Daniel Johnson, mais hier soir au programme "Tribune Libre" il a donné une magistrale leçon à deux journalistes qui l'interrogeaient.

Il me semble qu'à une émission de ce genre, les journalistes doivent laisser de côté leur partisanerie et se contenter de poser des questions objectives. Cela ne veut pas dire qu'ils ne doivent pas poser de questions embarrassantes. Mais ce qu'ils ne doivent pas faire, c'est essayer d'argumenter et de se conduire comme des procureurs de la couronne qui veulent faire condamner un accusé. Adopter cette attitude, c'est manquer de savoir-vivre et c'est faire preuve de mesquinerie.

Ce n'est pas aux journalistes qui interrogent de juger des réponses de l'invité, c'est aux auditeurs de le faire. Les deux journalistes en question hier soir avaient le visage crispé et ressemblaient à deux sectaires qui ne cherchaient pas autre chose que d'essayer de confondre leur invité.

On a beau ne pas apprécier M. Johnson, mais à cette occasion il s'est montré habile à l'extrême et il a confondu magistralement les deux journalistes mal appris en gardant son sang-froid et en répondant d'une façon fort satisfaisante à leurs questions et même à leurs invectives, ou presque.

Geo-Henri FORTIN, Alma, Qué.

Pitié pour les cocktails littéraires

La plaid des temps modernes, c'est les cocktails littéraires ou lancements, qui se multiplient à un tel rythme en ce moment, que les journalistes et les critiques devraient chaque soir être présents à un ou deux lancements s'ils acceptaient toutes les invitations qui leur seraient faites.

Evidemment, il y a un lancement et lancement. Quand je vois dans le hall de la Comédie canadienne, cent personnes réunies pour le lancement de cinq ouvrages aussi différents que des romans, des essais, du théâtre... je reste sceptique sur l'intérêt de cette manifestation au cours

de laquelle aucun auteur ne parle, aucun livre n'est présenté aux spectateurs, aucun maître de cérémonie ne nous précise ce dont il s'agit. Une seule idée... Boire, boire encore. Vive nos intellectuels.

A d'autres lancements, par contre, on présente les auteurs, on situe les œuvres nou-

velles dans l'édition présente, on fait le point. Ça c'est intéressant et efficace, ça crée une vie littéraire, c'est précieux et on sort de là, enrichi.

Mais pour un lancement réussi, combien de temps perdu...

Louis CHARBONNEAU

"Guay, Poupart et compagnie"

Monsieur Laurendeau,

Puisque vous ne savez pas beaucoup de ce qui se passe au Quartier Latin, pourquoi en parler (Blocs-Notes du 16 novembre)?

Pour ce qui est de M. Guay, de ses affirmations, un coup d'oeil dans Le Devoir de la dernière fin de semaine, vous auriez permis d'y voir assez clairement exposée sa philosophie au relan par trop dialectique et dangereusement marxiste.

S'il est "vite" de juger M. Guay sur quelques textes (tirés d'un contexte) pourquoi semer le doute dans les esprits concernant le Dr Poupart, à partir d'un reportage fait dans le Quartier Latin d'une interview à la radio?

Lorsqu'on dit que l'autorité ecclésiastique est irrémédiablement injuste et arbitraire, qu'elle ne saurait d'elle-même en sortir, qu'il faut absolument la supprimer, sont-ce là des propos "quérilement" anticléricaux? J'ai vraiment hâte de voir quelque affirmation plus sérieuse.

Vous écrivez: "On appelle totalitaires les pays qui ne tolèrent qu'une vérité politique". Mais non. Il n'y a pas chez eux

de vérité, mais de l'erreur, purement et simplement. Ces pays, réellement, ne tolèrent pas qu'une vérité, mais qu'un régime.

Les hommes ont-ils découvert la vérité? En partie. La découverte de la vérité c'est leur tâche. Tâche capable de les unir dans la sincérité.

"Chacun... doit exprimer ses opinions". D'accord! Mais pas "sa vérité".

"Le devoir de chercher la vérité dans ces domaines relatifs, dit le même Blocs-Notes, n'est établi que par l'existence de la Vérité..." Comment veut-il y avoir un devoir de chercher la Vérité si cette dernière n'existe pas?

"... Sa vérité ou il doit entrer — ainsi que chez nous tous —, écrivez-vous, une bonne part d'erreur". Comment dans la vérité, peut-il exister une bonne part d'erreur? Quel part de froid existe-t-il dans le chaud? Cette contradiction n'est rien. Entre erreur et vérité, l'écart est abstrait. Ce qui appartient à l'erreur ne trouvera jamais sa place dans la vérité: l'un contredit l'autre.

"Le catholique croit à la Vérité — dans l'absolu" (ibid) Comment alors expliquer la devise de Pie X "Omnia instaurare in Christo"? Le catholique croit à la vérité — dans l'absolu. Pourquoi alors le Christ est-il venu se mêler de nos affaires?

J'ai relu le texte de la requête publiée par votre journal le 8 de ce mois. Je n'y trouve pas de contradiction interne comme celle des étudiants des Beaux-Arts ou d'une part on affirme que les idées de cette "maison" universitaires, mènent la société et où d'autre part on interdit à la société tout droit de regard sur cette fabrication d'idées.

Pour ce qui est d'avoir un dossier plus complet, un journaliste ne pourrait-il pas se procurer quelques numéros du Quartier Latin? Comment d'ailleurs a-t-il pu y découvrir le reportage sur le Dr Poupart? Vous êtes vraiment bien tombé. Dans le numéro suivant on vous enseignera à faire de "l'usage" universitaires, mènent la société et où d'autre part on interdit à la société tout droit de regard sur cette fabrication d'idées.

A bon entendre salut.

Jean Charbonneau

La Bible vous parle

Au jour de la fureur la richesse sera sans profit, mais la justice délivre de la mort. (Prov. 11, 4).

(Textes choisis par la Société Catholique de la Bible)

Les noms-récupérables

(à la manière de Prévost)

- Ceux qui miteusement
Ceux qui piteusement
Ceux qui politiquement
Ceux qui je me soutiens
Ceux qui Saint-ti-toine de Tabou
Ceux qui Sarto, bistro, porto, retro
Ceux qui se retirent avant qu'on les tire
Ceux qui Jos-Marie dicule
Ceux qui vautour de passe-passe
Ceux qui Pie ficulté à gouverner
Ceux qui leur bleu à laver
Ceux qui opposition seission
Ceux qui Barrette traite
Ceux qui Prévost pas grand chose
Ceux qui Talbot tel pied
Ceux qui Bertrand-coeur-de-pion
Ceux qui Cottingham and eggs
Ceux qui montent "Vers les sommets"
[des bas-fonds]
Ceux qui propre à tout
Ceux qui propre à rien
Ceux qui Gerry Martinuséabond
Ceux qui Jos-D. barrasse
Ceux qui triste ciré Johnson
Ceux qui quadruple croche
Ceux qui Pouliot, pilote, tripote
Ceux qui Hanley pots de vilains
Ceux qui Rochon qui sommelie et Ross
[à reluire]
Ceux qui Croteau père Noël
Ceux qui Claude-Henri grignotent
[à la caisse]
Ceux qui FRAPPENT UN patronNEUX
Ceux qui etc...

Normand HUDON.

# Le déficit de la balance des paiements: Londres promet son appui à Washington

LONDRES. — Les conversations de MM. Robert Anderson, secrétaire au trésor, et Douglas Dillon, sous-secrétaire d'Etat, ont apparemment été couronnées de succès à Londres où les autorités du gouvernement britannique ont donné aux représentants de Washington l'assurance que le Royaume-Uni s'efforcera d'amener les pays atlantiques à assurer une large part du fardeau de la défense pour ainsi soulager les réserves d'or américaines.

Les deux délégués américains, précise-t-on, n'ont pas sollicité l'aide financière des Britanniques, mais il a été plutôt convenu que les deux pays conjugueraient leurs efforts pour convaincre les pays de l'Alliance d'accroître leur appui au financement de la défense occidentale.

Comme les entretiens allaient prendre fin, le sénateur Lyndon Johnson, collègue du président élu John Kennedy, Westwell arrivé à Londres, venant de Paris.

M. Johnson a officiellement pris contact avec les hauts

fonctionnaires britanniques en vue, pense-t-on, de préparer officiellement l'éventuelle visite à Washington du premier ministre Macmillan. Celle-ci serait prévue pour février.

On ne manque pas de souligner que la mission économique de Washington à Bonn, Paris et Londres porte sur un problème — les réserves d'or et particulièrement le déficit de la balance des paiements — qui préoccupe la future administration américaine au même titre que la présente administration républicaine. Aussi, n'est-ce pas seulement une solution à brève échéance que recherchaient à Bonn MM. Anderson et Dillon, mais une solution qu'appellent de leurs vœux les successeurs de ceux qui quitteront la Maison Blanche en janvier.

A Londres, les envoyés de Washington ont relaté dans le détail les entretiens qu'ils ont eus et l'échec qu'ils ont subi à Bonn. On sait qu'ils réclamaient des Allemands une contribution directe de \$600,000,000 pour faire les frais du stationnement des troupes américaines.

La fin de non-recevoir opposée par Bonn à la présente requête de Washington a suscité une certaine mauvaise humeur à Washington et dans d'autres capitales occidentales. Il est clair que les Britanniques, qui ont aussi beaucoup de mal à équilibrer la balance de leurs paiements, souhaitent vivement que Bonn se montrât plus conciliant envers Washington. Le fardeau financier que portent les Britanniques est particulièrement lourd et, comme les Américains, Londres souhaite vivement qu'une meilleure répartition soit établie.

Outre M. Johnson, le sénateur William Fulbright, ainsi que Mmes Johnson et Fulbright étaient hier soir les invités de M. Macmillan. Les observateurs croient savoir que M. Macmillan a voulu sonder ses interlocuteurs sur les deux questions suivantes: a) Quels sont les sentiments de M. Kennedy à l'égard d'une conférence au sommet et b) quelle est l'attitude de la nouvelle équipe à l'égard du projet de création d'une force de frappe nucléaire exclusive à l'OTAN.

# Il y aura quatre pensionnaires à la Maison Blanche

WASHINGTON — Aux journalistes qui le pressaient des questions à sa sortie de l'hôpital de l'université Georgetown, M. John Kennedy a déclaré que son fils et Mme Kennedy se portaient fort bien. Le bébé — qui est né quelques semaines avant la date prévue — portera le nom de John Fitzgerald Kennedy, fils. L'enfant est né à minuit et 22 minutes vendredi matin par suite d'une césarienne. Le président Eisenhower s'est empressé d'adresser à Mme Kennedy et au futur président un télégramme de félicitation.

Le médecin de Mme Kennedy, Dr John Walsh, a expliqué que le bébé "est très beau", qu'il a les cheveux bruns et qu'il jouit d'une excellente santé après une journée.

M. Kennedy avait déjà quitté Washington pour regagner Palm Beach (où il prend des vacances constamment interrompues par des entretiens importants) lorsque la nouvelle lui arriva. Aussitôt, le futur président a repris le chemin de la capitale où, à son arrivée, le bébé était déjà né.

Agé de 31 ans, Mme Kennedy a eu deux fausses couches et c'est aussi par suite d'une césarienne que son premier enfant, Caroline (3 ans), a été mis au monde.

Le médecin a déclaré que la naissance avait été prévue pour le 12 décembre, mais comme "les événements se sont précipités plus vite qu'on le pensait, nous avons procédé comme il fallait".

# Pour préparer le voyage du gén. de Gaulle M. Louis Joxe gagne aujourd'hui l'Algérie

PARIS. — Le gouvernement paraît bien décidé à maintenir le nouveau dynamisme qu'il a insufflé à sa politique algérienne et à ne se laisser distraire par aucune opposition à ses objectifs. C'est ainsi que le nouveau ministre de l'Algérie, M. Louis Joxe, doit quitter Paris aujourd'hui pour se rendre en Algérie.

On croit savoir que le voyage du ministre a deux buts: prendre la température du milieu en rencontrant les hauts fonctionnaires, des officiers supérieurs, diverses personnalités musulmanes et européennes;

préparer l'important séjour que le président de la République fera lui-même en Algérie en décembre. La date précise et l'itinéraire du séjour du chef de l'Etat seront fixés sur la base du rapport que présentera le ministre des affaires algériennes à son retour.

Les deux mois qui viennent d'être décisifs pour l'avenir de l'Algérie. Après son voyage dans ce territoire, le général de Gaulle prononcera trois allocu-

tions radiodiffusées et télévisées à l'adresse de la nation en prévision du référendum de janvier. D'autre part, l'Assemblée nationale pourra débattre la politique algérienne du gouvernement les 3 et 9 décembre. Toutefois, elle ne sera pas invitée à approuver les projets gouvernementaux comme tels: le président de la République estime en effet qu'il appartient au peuple seul de se prononcer à ce sujet lors du référendum.

# J'AVAIS PEUR DU SUCCÈS..!

A deux ou trois reprises dans le passé, mon patron m'avait offert une promotion. Je croyais que je n'avais pas les qualités requises pour diriger une équipe d'hommes, que mon patron voulait me tendre un piège pour étaler ma médiocrité devant tout le monde, et que le succès n'était pas fait pour moi.

Un bon jour, j'ai commencé à suivre les cours de perfectionnement de l'Institut de Personnalité. Ce cours m'a révélé à moi-même. J'ai découvert que j'étais meilleur que je ne le pensais. J'ai appris à faire valoir des qualités et à utiliser des talents inconnus jusque-là. J'ai maintenant le goût de l'initiative, le désir des responsabilités. Je suis beaucoup plus sûr de moi. Et je suis beaucoup plus heureux. Je n'ai plus peur du succès.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux gens instruits ou timides, vous vous trompez. Il aide toute person-

ne de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours sérieux, dirigé par des professeurs spécialisés, qui considèrent leur profession comme une vocation. C'est un cours pratique de 15 semaines, un seul soir par semaine, ne comportant aucun travail à la maison. C'est un cours de qualité, recommandé depuis 1954 par près de 3,000 diplômés distingués. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie pour en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite, lundi, 23 novembre ou mardi le 29 novembre, à 8 heures au Palais du Commerce suite 222; 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur. Pour d'autres détails, composez VI. 2-8186. (annonce)

**L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS)**

demande D'URGENCE pour servir au Congo (ex-belge) des TECHNICIENS dans les spécialités suivantes: Assainissement, prévention du paludisme, radiographie, biochimie, travaux de laboratoire.

Contrat établi pour une année avec possibilité, à l'expiration, d'un contrat de longue durée offert par le Gouvernement du Congo. Salaire de l'ordre de 3.600 à 4.800 dollars par année, suivant le poste, plus allocations et indemnités. Ecrire en français en donnant brièvement détails des titres et expérience professionnelle à: Organisation mondiale de la Santé (Pers. Africa), Palais des Nations, Genève, Suisse. Les candidats retenus seront convoqués pour entrevue. Une très bonne connaissance du français est essentielle.

Dans l'espoir de triompher en 1961

# Allemagne: les socialistes vont opposer Willy Brandt à Adenauer

HANOVRE. — Le parti social-démocrate a confirmé hier dans l'enthousiasme le choix de Willy Brandt, comme candidat à la direction du gouvernement c'est-à-dire comme adversaire du chancelier Adenauer lors des prochaines élections générales. En même temps, le parti a adopté le programme le plus fermement pro-occidental qu'il n'a jamais préconisé.

Voici plusieurs mois déjà, les divers organes du parti avaient recommandé la désignation de M. Brandt; aussi, était-il à prévoir que le congrès national allait confirmer ce choix. Si le parti social-démocrate devait l'emporter lors des élections de 1961,

c'est donc Brandt qui deviendrait chancelier ou chef du gouvernement fédéral.

Le nouveau programme, appelé "la charte de Hanovre" ainsi que diverses résolutions adoptées au cours du congrès font du parti social-démocrate un ferme partisan de l'Alliance Atlantique et rendent même possible l'approbation par le parti de l'équipement de l'armée allemande en armes nucléaires.

Approbation de l'OTAN

Cela représente une profonde transformation pour les socialistes allemands qui dans le passé ont constamment combattu le réarmement de l'Allemagne occidentale, le

service militaire obligatoire et, par-dessus tout, la mise à la disposition des forces allemandes d'armes nucléaires. Au cours du congrès la plupart des orateurs ont clairement indiqué qu'ils restaient dans leur intérieur opposés à la politique militaire actuelle de Bonn mais que les dures réalités les forçaient à modifier leur ligne traditionnelle de conduite.

Le résultat de ce congrès est qu'en matière de politique étrangère et de politique militaire, les différences entre les sociaux-démocrates et les démocrates-chrétiens s'atténuent dans une telle mesure que pour un peu on aurait du mal à distinguer les deux programmes l'un de l'autre.

# L'OTAN sera-t-elle pourvue d'une brigade dotée d'armes nucléaires?

PARIS. — C'est aujourd'hui que les parlementaires de l'OTAN, réunis en congrès à Paris depuis le début de la semaine, devront se prononcer sur un projet de résolution qui recommande la création d'une "brigade mobile" de l'OTAN, dotée d'armes nucléaires. Cette proposition, à laquelle se sont ralliés la plupart des délégués, dont ceux du Canada, s'est toutefois heurtée à l'opposition des Britanniques.

Plus tôt au cours de la semaine, le commandant suprême des forces de l'OTAN, le général Lauris Norstad, a proposé la

création d'un pool d'armes atomiques à la gestion duquel chacun des gouvernements participant devrait également contribuer. Le général Norstad s'est en outre dit d'avis que la suggestion tendant à la création d'une force de frappe nucléaire de caractère stratégique et relevant de l'OTAN était "très intéressante".

Les orateurs qui ont pris la parole jeudi ont tous paru réceptifs à cette idée. On souligne toutefois qu'une force de frappe stratégique aurait vraisemblablement beaucoup plus d'envergure que la petite "brigade mobile" dont la formation est recommandée par la commission militaire de l'OTAN.

Pour sa part, M. Louis Fortin, député conservateur de Montmagny (l'île aux Communes) et membre de la délégation des parlementaires canadiens, a appuyé avec conviction la proposition invitant les gouvernements à envisager la création d'une force mobile.

(Suite à la page 2)

Laos: Luang Prabang serait investie par les "neutralistes"

VIENTIANE. — Le premier ministre Souvanna Phouma a massé des troupes à 65 milles au sud de Luang Prabang, mais il n'avait pas encore donné l'ordre hier soir d'attaquer la capitale royale. Neutraliste, le premier ministre a fait savoir qu'il attendait un message du roi Savang Vatthana avant d'investir la ville et d'entraîner des combats sanglants.

Au roi, le premier ministre a proposé de convoquer une réunion des représentants de factions anticommunistes, procommunistes et neutralistes en vue de former un gouvernement de coalition et ainsi mettre fin à la guerre civile.

Le premier ministre a déclaré qu'il n'avait pas encore reçu du roi la réponse au message qu'un émissaire lui a porté. Mais il a laissé entendre qu'il ne passerait pas à l'action avant d'avoir reçu cette réponse.

(Suite à la page 2)

**PUBLICITE FRANÇAISE**

Un organisme culturel canadien recherche un préposé à la Publicité française. Le préposé fera fonction de rédacteur publicitaire et sera responsable de la formulation et de l'exécution d'un programme de publicité destiné à accroître la vente et l'utilisation du produit.


Les candidats doivent posséder une bonne culture générale et plusieurs années d'expérience dans le domaine publicitaire.

Traitement: \$6,840 - \$7,860 - excellents avantages marginaux.

Faire demande à Casier 85, Le Devoir

**ENCAN D'OEUVRES D'ART D'UNE VALEUR INCOMPARABLE**

provenant des collections de LESLIE W. LEWIS - SUCCESSION FULFORD, BROCKVILLE SIR THOMAS JAFFREY BART, EDGEHILL, MILLTIMBER, ABERDEENSHIRE ET AUTRES COLLECTIONNEURS



"CHASSEURS INDIENS AU GROS ROCHER" par Cornelius Krieghoff - 1812-72 (Grandeur 31" x 24") - Série No 662

La peinture illustrée plus haut ainsi que plusieurs oeuvres importantes d'artistes canadiens et européens seront vendues, y compris Maurice Cullen, F. S. Coburn, J. W. Morrice, Wm. Brymner, Homer Watson, F. A. Vermer, J. C. Franchère, Harold Meera, Marmaduke Matthews, J. Seeley, Smith, T. Mower Martin, Charles de Belle, A. Y. Jackson, Suzor-Côté, Percy Woodcock, J. W. Beatty, G. Horne Russell, R. Pilot, Lorne H. Bouchard, Gooderidge Roberts, W. E. Atkinson, J. Hammond, P.R. Jacobi, F. A. Varley et autres AINSI que des remarquables peintures britanniques et du continent comme J. W. Godward, Louis B. Hurt, Bernard De Hoog, William Maris, Bernard G. Pothast, Louis Lassalle, Leon L'Hermite et plusieurs autres.

DANS NOTRE SALON A L'ETAGE SUPERIEUR COMMENCANT A 7 H. 30 P.M. VENDREDI SOIR - 9 DECEMBRE

EXHIBITIONS PREALABLES: JEUDI ET VENDREDI - 1 et 2 DECEMBRE de 9 h. 30 a.m. à 9 h. p.m. et SAMEDI, 3 DECEMBRE de 9 h. 30 a.m. à 5 h. 30 p.m.

**FRASER BROS. (Canada) LTD**  
901 OUEST, SAINT-JACQUES - MONTREAL  
TEL.: UN. 6-5751

**AVIS DE DECES**

**LABROSSE** — A Montréal, le 24 novembre 1960 à l'âge de 83 ans, est décédé Louise Zorine Archambault épouse de feu le Dr Albert Labrosse, mère de Mme R. W. Dumessnil, Mme Gaston Elie, du Rev. Père Roland Labrosse, s.j. Mme Paul Quintin, du Rev. Père Gaston Labrosse, s.j. et Mme Noël Labrosse. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des Salons J.R. Deslauriers No 5650, Chemin Côte des Neiges à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 9h. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

# LE CHAMPION MONDIAL DU TABAC EST COURONNÉ



A la Royal Agricultural Winter Fair, Gil Christy félicite M. Herman Atkins, de Port Burwell, Ontario, le premier gagnant du trophée-challenge de l'Imperial Tobacco. Ce magnifique trophée est l'emblème du championnat mondial en tabac. Le tabac gagnant que M. Atkins exhibe provient de sa ferme dans le sud ensoleillé de l'Ontario.

# Les meilleurs tabacs de Virginie sont choisis pour la Player's



**Le Trophée-Challenge**  
DE L'IMPERIAL TOBACCO COMPANY

Ce trophée d'or et d'argent, décerné annuellement pour le championnat mondial du tabac, lors de la Royal Agricultural Winter Fair, a été créé par Birks pour l'Imperial Tobacco. C'est un exemple magnifique de l'art canadien.

Le champion mondial Herman Atkins déclarait à Gil Christy: "Je cultive du tabac depuis 35 ans et l'Imperial Tobacco a toujours acheté la crème de ma récolte. L'an dernier, les fabricants de la Player's ont acheté 75 pour cent de toute ma récolte."

Encore une preuve que "c'est le tabac qui compte". Voilà pourquoi la Player's est la cigarette la plus douce, la plus savoureuse.

Pour connaître à son meilleur le plaisir de fumer, dites: *des Player's, s'il vous plaît*



**Player's**  
NAVY CUT CIGARETTES MILD

Aux... QUATRE COINS du monde...

CUBA: le régime souhaite mais n'espère guère une amélioration prochaine dans ses relations avec les Etats-Unis

NEW YORK. — Le président cubain Osvaldo Dorticos a déclaré jeudi qu'il n'espérait guère une amélioration des relations américano-cubaines...

MAURITANIE: le Maroc rappelle son ambassadeur de Tunisie, pour protester

RABAT. — Le gouvernement marocain a décidé de rappeler son ambassadeur à Tunis en signe de protestation contre la position adoptée par la Tunisie au sujet de l'avenir constitutionnel de la Mauritanie...

ISRAEL-MALI: signature d'un accord d'amitié et de coopération

JERUSALEM. — Les républiques d'Israël et du Mali ont signé jeudi un important traité d'amitié et de coopération culturelle et technique...

CANADA: Diefenbaker demanda que la Chine et s'oppose à un "triumvirat" supérieur pour l'OTAN

OTTAWA. — Le premier ministre Diefenbaker, dans une conférence prononcée jeudi soir devant le Canadian Club de la capitale fédérale...

RHODESIES: le premier ministre Welensky vient à Londres pour des entretiens décisifs

LONDRES. — Le premier ministre de la fédération des Rhodesies et du Nyassaland, sir Roy Welensky, est arrivé à Londres hier afin d'avoir avec les autorités britanniques des entretiens de la plus haute importance...

NOUVELLE-ZELANDE: on prévoit une élection chaudiement contestée aujourd'hui

WELLINGTON. — Les Néo-Zélandais se choisissent aujourd'hui un nouveau gouvernement et on prévoit généralement que l'élection sera chaudiement contestée...

UNION SUD-AFRICAINE: lancement d'une campagne pour reconquérir l'estime des pays étrangers

JOHANNESBOURG. — L'Union sud-africaine a décidé de lancer une vaste campagne pour rétablir son prestige fortement compromis par les incidents sanglants du printemps dernier...

EUROPE: l'Assemblée parlementaire des "six" prône la fusion des trois Communautés

STRASBOURG. — Les membres de l'Assemblée parlementaire européenne (formée par des parlementaires des six pays de la "petite Europe") ont approuvé presque à l'unanimité, jeudi soir, un projet de fusion des trois communautés européennes...

FRANCE: le cabinet prend des mesures énergiques pour lutter contre l'alcoolisme

PARIS. — Le cabinet français a adopté mercredi sur la recommandation du ministre de la santé, M. B. Chenot, plusieurs mesures énergiques en vue de combattre l'alcoolisme...

Procédures pour fermer 2 terrains de stationnement

L'administration Drapeau-Saulnier entend faire respecter les règlements de zonage du boulevard Dorchester et c'est dans ce but qu'elle a instruit une procédure pour fermer deux terrains de stationnement...

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a annoncé que l'administration avait décidé de prendre des procédures pour faire cesser l'exploitation sur le terrain de stationnement...

Le 20 juillet dernier une décision semblable avait été prise par l'ancienne administration sur proposition de M. Pierre Desmarais seconde par M. J.-N. Drapeau.

Le lendemain, à la demande de M. Jos-Marie Savignac et de M. Murray Hayes, le comité, à sa majorité décidait de "différer l'étude de cette question". Le 2 août après avoir pris connaissance d'un rapport des avocats de la Cité, le comité exécutif...

En annonçant la nouvelle hier, M. Saulnier a déclaré: "Cette fois-ci nous avons assuré les avocats qu'il y aura pas de marche arrière et que nous entendons faire respecter le règlement de zonage pour de bon".

M. Saulnier a dit que les avocats devaient aussi prendre des procédures contre un autre terrain de stationnement situé en face du premier. Il a ajouté que dans la semaine prochaine on étudiera le cas des terrains utilisés pour fins de stationnement à l'est de la rue Bleury.

Les Canadiens...

(Suite de la page 7)

"Ce phénomène n'est curieux qu'en apparence. On se sent plus "nous" avec un étranger lointain qu'on ne connaît pas mais qui est un partenaire inévitable qu'avec un concitoyen qu'on a considéré sciemment comme ennemi, on tout au moins, comme rival. Le canadienisme a marqué depuis une douzaine d'années des points mais nous voudrions proposer que l'internationalisme à l'âge de la fusée intercontinentale et de la bombe "H" en a marqué de plus rapides encore dans la psychologie politique du Canadien français. L'élargissement du provincialisme n'attend plus la médiation d'un canadienisme satisfaisant pour passer au stade de l'internationalisme pratique".

Nombreux indices

Et Bergeron, après avoir évoqué l'évolution de l'attitude des Anglo-Canadiens envers la Grande-Bretagne puis envers les Etats-Unis, leur sentiment de l'importance croissante, ajoute: "Les Canadiens anglais seraient passés, selon un ordre logique, du colonialisme au canadienisme. Les Canadiens français seraient en train de passer du provincialisme à l'internationalisme sans la médiation logique du canadienisme".

Des faits à l'appui de cette hypothèse de travail? Ils sont nombreux: "Nos journaux sont en train d'améliorer nettement leurs pages internationales (dont en tête le journal dit "nationaliste", "Le Devoir"), notre télévision française trouve un auditoire massif et curieux pour un programme de commentaires de l'actualité internationale, nos étudiants manifestent une curiosité étonnante pour les problèmes des régions sous-développées... et c'est devenu presque un snobisme pour le jeune Canadien français brillant de se diriger vers la carrière diplomatique".

Et si, estime l'auteur, il y a un assentiment de base des Canadiens français à notre participation à l'OTAN, à Norad, aux Nations Unies, au plan de Colombo, à l'envoi de soldats en Corée et au Moyen-Orient si le réflexe instinctif de l'anti-militarisme de jadis n'a pas joué chez les nôtres, "c'est là une conquête de l'internationalisme, non du canadienisme".

Et au terme de ce brillant essai, M. Bergeron peut conclure que "de même que les nécessités de l'internationalisme d'aujourd'hui ont fait éclore l'esprit colonial de naguère de beaucoup d'Anglo-Canadiens, ces mêmes nécessités sont en train d'élargir et, éventuellement, de féconder en internationalisme, le provincialisme canadien-français". Il faut souhaiter que l'auteur lui-même soit amené à reprendre et à approfondir ce sujet et à voir si cette hypothèse ne peut pas se transformer en une thèse qui serait particulièrement passionnante en raison de la singularité du phénomène.

Une évolution qui s'expliquerait aisément

On serait tenté de proposer à cette situation diverses explications qui tiennent à notre situation de groupe minoritaire et dominé. Dans l'intérêt souvent passional que portent de nombreux jeunes Canadiens français à la lutte de divers peuples colonisés, dans leur réclamation virulente de l'indépendance pour ces peuples, il entre assurément une grande part de nostalgie et il y a là une sorte de transfert. Ce qu'on estime impossible de réclamer pour soi, les combats qu'on ne pourra sans doute jamais livrer pour l'indépendance du Canada français, on les livre, au moins par la parole et l'écrit, pour d'autres.

Après avoir rendu...

(Suite de la page 7)

mondiaux que les Etats-Unis seraient obligés de dévaluer à cause de la "fuite de l'or". D'ou les spéculations dont nous avons été témoins au sujet du dollar américain que l'on vendait massivement contre de l'or ou d'autres monnaies. Les Banques centrales et les gouvernements étrangers s'empressaient de convertir leurs dollars en or d'autant que les Etats-Unis sont obligés de consentir cette transformation quand elle est demandée par une Banque centrale ou un gouvernement: en une seule journée, au début de novembre, la valeur des sorties d'or a été de 1175 millions, un record.

Les Américains ont tenu bon et refusé encore de dévaluer mais à ce moment Washington a estimé qu'il était urgent d'agir d'une autre façon. Certes, les Etats-Unis avaient encore de énormes réserves d'or mais ils en avaient perdu en trois ans pour près de 57 milliards et aucun pays ne peut se permettre de voir "fuir" l'or au rythme de 1175 millions par jour.

Vers un néo-protectionnisme?

"En fait, on doit plutôt s'étonner, poursuit Jacques Parizeau, que le gouvernement américain ait attendu si longtemps avant de prendre les mesures qu'a annoncées le certain intérêt pour le président Eisenhower. Escomptait-il un redressement de la situation? Attendait-il de ses alliés un accroissement spontané de leur aide de leur contribution à diverses catégories de dépenses militaires? Force a bien été d'apporter finalement un programme rigoureux comprenant deux éléments principaux: réduction des dépenses à l'étranger et effort massif pour accroître les exportations américaines. Il est possible d'ailleurs que la mise en oeuvre de ces mesures s'avère insuffisante; le gouvernement pourrait recourir alors à d'autres formules".

Peut-on craindre que les Etats-Unis soient amenés à adopter des mesures qui gêneraient l'expansion des échanges internationaux? A cela, Jacques Parizeau répond: "Je ne pense pas qu'il y ait sans passer à l'acte, dans l'imédiat mais il ne faut pas en écarter entièrement la possibilité. Pour l'instant, Washington va tout mettre en oeuvre pour accroître les exportations et, à cet égard, tentera d'obtenir des réductions de tarifs douaniers de la part de divers pays et d'aligner les tarifs américains sur ceux des touristes américains à l'étranger et le relèvement des tarifs".

Et Jacques Parizeau de poursuivre: "Le commerce international ne sera pas le cas en URSS. Cette dévaluation avait eu entre autres conséquences celle de stimuler les exportations en rendant les prix français beaucoup plus concurrentiels qu'auparavant. Tel ne peut être le cas en URSS où le commerce extérieur est strictement contrôlé par l'Etat, lequel dans la détermination des prix tient compte au moins autant sinon plus de mobiles politiques que de facteurs strictement économiques".

Pas de conséquences internationales

Et Jacques Parizeau de poursuivre: "Le commerce international ne sera pas le cas en URSS. Cette dévaluation avait eu entre autres conséquences celle de stimuler les exportations en rendant les prix français beaucoup plus concurrentiels qu'auparavant. Tel ne peut être le cas en URSS où le commerce extérieur est strictement contrôlé par l'Etat, lequel dans la détermination des prix tient compte au moins autant sinon plus de mobiles politiques que de facteurs strictement économiques".

AVIS LEGAL

NO 4070-1960 Province de Québec District de Montréal

COUR SUPERIEURE (En faillite)

EN CE QUI CONCERNE LA FAILLITE DE: L.T.D., corps politique dûment constitué et incorporé en vertu de la loi et ayant ses sièges sociaux et principale place d'affaires dans la cité et district de Montréal, province de Québec, à 438 rue Ste-Hélène.

DEFENSEUR — ET — MIS-EN-CAUSE ISIDORE COUPAL.

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur, J.-J. TOUSIGNANT, de comparaître d'ici un mois, Montréal, 25e jour de novembre 1960.

GEORGES DUSSAULT, Député-greffier.

Beauchemin & Valiquette, Avocats, 158 rue Craig, Suite 920, Montréal.

DEBITEUR

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Avis est par les présentes donné que La Mode Hat Mfg Co. Ltd., des cité et district de Montréal, province de Québec, a fait une déclaration le 22 novembre 1960 et que la première assemblée des créanciers aura lieu le 20 décembre 1960 à dix heures de l'avant-midi, au bureau de Victor Martineau, administrateur judiciaire, chambre 161, palais de Justice, 155 rue Notre-Dame, Montréal.

DONNE A MONTREAL, ce 23ième jour de novembre 1960, HENRY S. PESNER, C.A. Syndic en faillite

Bureau: Henry S. Pesner, 4 est, Notre-Dame, Chambre 704, Montréal, Qué. Tél: UN. 6-8046.

Mes Gerin-Lajoie & Laprade, 112 ouest, rue St-Jacques, Montréal, Qué.

Procureurs du demandeur.

LES ECOLES SECONDAIRES DU COMTE DE CHAMBLY

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la prochaine session régulière de cette commission scolaire aura lieu, mardi le 29 novembre prochain, à 8.00 heures p.m. (heure solaire) à Jacques-Cartier, au no 1877 de la rue Brébeuf.

Donné sous mon seing, à Jacques-Cartier, ce 15ième jour de novembre 1960.

Le secrétaire-trésorier MARIO DU MESNIL

A L'ORATOIRE Célébration de la Parole, dimanche

Afin de préparer les fidèles aux mystères de la Nativité, il y aura dimanche après-midi, à trois heures, dans la crypte de l'Oratoire Saint-Joseph-du-Mont-Royal, une cérémonie dite "Célébration de la parole" à l'occasion du premier dimanche de l'Avent. Cette cérémonie consistera en chants, prières et lectures de textes bibliques.

Message de Noël CITE DU VATICAN — Le pape Jean XXIII transmettra son message radiophonique de Noël au monde le 22 décembre, annonce le radio vaticane.

Assurances ASSURANCE - AUTO 12 versements, sans intérêt. Tél: LA. 4-5588, soir FE. 4-0329. JNO

ATELIER DE MECANIQUE 45 Jns Lefebvre Frères Limitée l'atelier mécanique connu exister et continuera UN. 1-7471

A LOUER Appartement pour une ou deux personnes, 1 1/2 pièces, meublé, entrée, salle, salle de bain, chauffage, service de conciergerie, 10767, rue Montclair, près boul. Henri-Bouassera. Tél. DU. 8-1063. 28-11-60

A VENDRE Peugeot 403, 1960 neuve De Luxe, valeur \$2,500.00 pour \$1,700.00, raison départ. Téléphone: avant 5 heures, VI. 3-5371 M. Strauss. 28-11-60

ARTICLES DE MENAGE A VENDRE Piano, meubles et tapis à vendre. \$339, rue St-Denis. Tél. DU. 8-6728. 28-11-60

A VENDRE OU A ECHANGER Je suis ouvert à toutes sortes d'échanges, propriétés, commerces, achats, prêts. Case postale 153, Station Yvoille, Montréal. 29-11-60

C/MONNAGE — TRANSPORT Appelez MONTREAL MOVING, pour déménagement, transport général, \$6.00 de l'heure avec 2 hommes. Tél. LA. 1-6550. JNO

CELIBATAIRES Honnêtes célibataires, veufs, veuves, désirant rencontrer bon parti, peuvent se joindre à l'Agence Marie-Joseph. Beaucoup de succès. Plus de mariages heureux, grâce à l'Agence. Pour informations: tél. LA. 4-4722. 28-11-60

CLUB DE LA REUSSITE Enfin, voici le correspondant, la correspondante que vous cherchez. Grâce à notre méthode psychologique, nous vous mettons en relation avec la personne qui vous convient le mieux. Envoyez envoi timbré, réponse assurée, 3009, avenue Maplewood, Montréal. 28-11-60

COTTAGE A VENDRE A St-Laurent, milieu résidentiel, six pièces, chauffage central, piscine, terrasse, comptant \$7,000. Paiement mensuel incluant taxe et intérêt. R. 8-8354. 1-12-60

EDUCATION Conversation anglaise, française, espagnole, allemande, italienne, russe, polonaise, grecque, portugaise, expérimenté et diplômé de Paris. S'adresser à M. Biel, VE. 5-9103. 28-11-60

EMPLOYE DE LIBRAIRIE DEMANDE Librairie, sise dans Verdun, demande jeune homme, 20 à 30 ans, bilingue, ayant de l'initiative et une bonne culture générale. Se présenter, le matin, à 3825, rue Wellington, Verdun. 28-11-60

GARDE D'ENFANT Endroit idéal pour garder enfant toute la semaine (7 jours), Tél. RA. 7-1955. 28-11-60

COUR DE MAGISTRAT Pour le district judiciaire de Montréal NO 603425

LES COMMISSAIRES D'ECOLOGIE POUR LA MUNICIPALITE DE LA CITE D'OUTRE-MONT, dans les comités de Westmount et de Laurier, corporation ayant son siège social dans la cité d'Outremont.

Demanderesse — VS — J.-J. TOUSIGNANT, n'ayant ni domicile, ni lieu de résidence, ni place d'affaires connus dans les cité et district de Montréal et dans la province de Québec, Défenseur

ISIDORE COUPAL, Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur, J.-J. TOUSIGNANT, de comparaître d'ici un mois, Montréal, 25e jour de novembre 1960.

GEORGES DUSSAULT, Député-greffier.

Beauchemin & Valiquette, Avocats, 158 rue Craig, Suite 920, Montréal.

DEFENSEUR — ET — MIS-EN-CAUSE ISIDORE COUPAL.

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur, J.-J. TOUSIGNANT, de comparaître d'ici un mois, Montréal, 25e jour de novembre 1960.

GEORGES DUSSAULT, Député-greffier.

Beauchemin & Valiquette, Avocats, 158 rue Craig, Suite 920, Montréal.

DEFENSEUR — ET — MIS-EN-CAUSE ISIDORE COUPAL.

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur, J.-J. TOUSIGNANT, de comparaître d'ici un mois, Montréal, 25e jour de novembre 1960.

GEORGES DUSSAULT, Député-greffier.

Beauchemin & Valiquette, Avocats, 158 rue Craig, Suite 920, Montréal.

DEFENSEUR — ET — MIS-EN-CAUSE ISIDORE COUPAL.

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur, J.-J. TOUSIGNANT, de comparaître d'ici un mois, Montréal, 25e jour de novembre 1960.

GEORGES DUSSAULT, Député-greffier.

Beauchemin & Valiquette, Avocats, 158 rue Craig, Suite 920, Montréal.

DEFENSEUR — ET — MIS-EN-CAUSE ISIDORE COUPAL.

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur, J.-J. TOUSIGNANT, de comparaître d'ici un mois, Montréal, 25e jour de novembre 1960.

GEORGES DUSSAULT, Député-greffier.

Beauchemin & Valiquette, Avocats, 158 rue Craig, Suite 920, Montréal.

DEFENSEUR — ET — MIS-EN-CAUSE ISIDORE COUPAL.

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur, J.-J. TOUSIGNANT, de comparaître d'ici un mois, Montréal, 25e jour de novembre 1960.

GEORGES DUSSAULT, Député-greffier.

Beauchemin & Valiquette, Avocats, 158 rue Craig, Suite 920, Montréal.

DEFENSEUR — ET — MIS-EN-CAUSE ISIDORE COUPAL.

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur, J.-J. TOUSIGNANT, de comparaître d'ici un mois, Montréal, 25e jour de novembre 1960.

GEORGES DUSSAULT, Député-greffier.

Beauchemin & Valiquette, Avocats, 158 rue Craig, Suite 920, Montréal.

DEFENSEUR — ET — MIS-EN-CAUSE ISIDORE COUPAL.

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur, J.-J. TOUSIGNANT, de comparaître d'ici un mois, Montréal, 25e jour de novembre 1960.

GEORGES DUSSAULT, Député-greffier.

Beauchemin & Valiquette, Avocats, 158 rue Craig, Suite 920, Montréal.

DEFENSEUR — ET — MIS-EN-CAUSE ISIDORE COUPAL.

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur, J.-J. TOUSIGNANT, de comparaître d'ici un mois, Montréal, 25e jour de novembre 1960.

GEORGES DUSSAULT, Député-greffier.

Message de Noël CITE DU VATICAN — Le pape Jean XXIII transmettra son message radiophonique de Noël au monde le 22 décembre, annonce le radio vaticane.

Assurances ASSURANCE - AUTO 12 versements, sans intérêt. Tél: LA. 4-5588, soir FE. 4-0329. JNO

ATELIER DE MECANIQUE 45 Jns Lefebvre Frères Limitée l'atelier mécanique connu exister et continuera UN. 1-7471

A LOUER Appartement pour une ou deux personnes, 1 1/2 pièces, meublé, entrée, salle, salle de bain, chauffage, service de conciergerie, 10767, rue Montclair, près boul. Henri-Bouassera. Tél. DU. 8-1063. 28-11-60

A VENDRE Peugeot 403, 1960 neuve De Luxe, valeur \$2,500.00 pour \$1,700.00, raison départ. Téléphone: avant 5 heures, VI. 3-5371 M. Strauss. 28-11-60

ARTICLES DE MENAGE A VENDRE Piano, meubles et tapis à vendre. \$339, rue St-Denis. Tél. DU. 8-6728. 28-11-60

A VENDRE OU A ECHANGER Je suis ouvert à toutes sortes d'échanges, propriétés, commerces, achats, prêts. Case postale 153, Station Yvoille, Montréal. 29-11-60

C/MONNAGE — TRANSPORT Appelez MONTREAL MOVING, pour déménagement, transport général, \$6.00 de l'heure avec 2 hommes. Tél. LA. 1-6550. JNO

CELIBATAIRES Honnêtes célibataires, veufs, veuves, désirant rencontrer bon parti, peuvent se joindre à l'Agence Marie-Joseph. Beaucoup de succès. Plus de mariages heureux, grâce à l'Agence. Pour informations: tél. LA. 4-4722. 28-11-60

CLUB DE LA REUSSITE Enfin, voici le correspondant, la correspondante que vous cherchez. Grâce à notre méthode psychologique, nous vous mettons en relation avec la personne qui vous convient le mieux. Envoyez envoi timbré, réponse assurée, 3009, avenue Maplewood, Montréal. 28-11-60

COTTAGE A VENDRE A St-Laurent, milieu résidentiel, six pièces, chauffage central, piscine, terrasse, comptant \$7,000. Paiement mensuel incluant taxe et intérêt. R. 8-8354. 1-12-60

EDUCATION Conversation anglaise, française, espagnole, allemande, italienne, russe, polonaise, grecque, portugaise, expérimenté et diplômé de Paris. S'adresser à M. Biel, VE. 5-9103. 28-11-60

EMPLOYE DE LIBRAIRIE DEMANDE Librairie, sise dans Verdun, demande jeune homme, 20 à 30 ans, bilingue, ayant de l'initiative et une bonne culture générale. Se présenter, le matin, à 3825, rue Wellington, Verdun. 28-11-60

GARDE D'ENFANT Endroit idéal pour garder enfant toute la semaine (7 jours), Tél. RA. 7-1955. 28-11-60

COUR DE MAGISTRAT Pour le district judiciaire de Montréal NO 603425

LES COMMISSAIRES D'ECOLOGIE POUR LA MUNICIPALITE DE LA CITE D'OUTRE-MONT, dans les comités de Westmount et de Laurier, corporation ayant son siège social dans la cité d'Outremont.

Demanderesse — VS — J.-J. TOUSIGNANT, n'ayant ni domicile, ni lieu de résidence, ni place d'affaires connus dans les cité et district de Montréal et dans la province de Québec, Défenseur

ISIDORE COUPAL, Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur, J.-J. TOUSIGNANT, de comparaître d'ici un mois, Montréal, 25e jour de novembre 1960.

GEORGES DUSSAULT, Député-greffier.

Beauchemin & Valiquette, Avocats, 158 rue Craig, Suite 920, Montréal.

DEFENSEUR — ET — MIS-EN-CAUSE ISIDORE COUPAL.

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur, J.-J. TOUSIGNANT, de comparaître d'ici un mois, Montréal, 25e jour de novembre 1960.

GEORGES DUSSAULT, Député-greffier.

Beauchemin & Valiquette, Avocats, 158 rue Craig, Suite 920, Montréal.

DEFENSEUR — ET — MIS-EN-CAUSE ISIDORE COUPAL.

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur, J.-J. TOUSIGNANT, de comparaître d'ici un mois, Montréal, 25e jour de novembre 1960.

GEORGES DUSSAULT, Député-greffier.

Beauchemin & Valiquette, Avocats, 158 rue Craig, Suite 920, Montréal.

DEFENSEUR — ET — MIS-EN-CAUSE ISIDORE COUPAL.

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur, J.-J. TOUSIGNANT, de comparaître d'ici un mois, Montréal, 25e jour de novembre 1960.

GEORGES DUSSAULT, Député-greffier.

Beauchemin & Valiquette, Avocats, 158 rue Craig, Suite 920, Montréal.

DEFENSEUR — ET — MIS-EN-CAUSE ISIDORE COUPAL.

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur, J.-J. TOUSIGNANT, de comparaître d'ici un mois, Montréal, 25e jour de novembre 1960.

GEORGES DUSSAULT, Député-greffier.

Beauchemin & Valiquette, Avocats, 158 rue Craig, Suite 920, Montréal.

DEFENSEUR — ET — MIS-EN-CAUSE ISIDORE COUPAL.

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur, J.-J. TOUSIGNANT, de comparaître d'ici un mois, Montréal, 25e jour de novembre 1960.

GEORGES DUSSAULT, Député-greffier.

Beauchemin & Valiquette, Avocats, 158 rue Craig, Suite 920, Montréal.

DEFENSEUR — ET — MIS-EN-CAUSE ISIDORE COUPAL.

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur, J.-J. TOUSIGNANT, de comparaître d'ici un mois, Montréal, 25e jour de novembre 1960.

GEORGES DUSSAULT, Député-greffier.

Beauchemin & Valiquette, Avocats, 158 rue Craig, Suite 920, Montréal.

DEFENSEUR — ET — MIS-EN-CAUSE ISIDORE COUPAL.

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur, J.-J. TOUSIGNANT, de comparaître d'ici un mois, Montréal, 25e jour de novembre 1960.

GEORGES DUSSAULT, Dé

# IZONS INTERNATIONAUX... HORIZONS INTERNATIONAUX...

Une passionnante hypothèse de travail

## Les Canadiens français brûleraient-ils l'étape du "canadianisme" dans leur éveil aux grands problèmes internationaux ?

De nombreux indices portent à le croire, estime le professeur G. Bergeron

"Ce qui importe, c'est de voir le curieux processus par où les Canadiens français, dans la mesure où ils cessent d'être "provinciaux", ne semblent pas devenir plus "pancanadiens" mais bien plus cosmopolites, plus "internationalistes" d'esprit et d'attitude".

Professeur de science politique à l'université Laval, commentateur justifié de l'actualité internationale, Gérard Bergeron est l'auteur d'une passionnante étude: "Le Canada français: du provincialisme à l'internationalisme", dans un ouvrage intitulé "The Growth of Canadian policies in external affairs", qui vient de publier le centre des études sur le Commonwealth, de l'université Duke (Durham, Caroline du Nord). L'ouvrage renferme sept essais sur la toute jeune histoire de la politique étrangère du Canada. Gérard Bergeron a consacré son travail à un examen de l'attitude des Canadiens français devant le phénomène de la politique étrangère, attitude qui n'a véritablement commencé de se définir qu'après la seconde guerre mondiale, les manifestations antérieures ayant surtout eu valeur de protestation contre ce qui était ou paraissait être la démarche de l'imperialisme britannique.



GERARD BERGERON

lité internationale. "Les Canadiens d'expression anglaise, qui donnent au Canada sa configuration principale, ont, par le sentiment d'appartenir à la famille britannique mondiale, toujours eu le sentiment actif — même à l'époque coloniale — de participer à un internationalisme de fait. Les Canadiens français, eux, n'ont jamais eu jusqu'à une date récente, le sentiment de devoir s'ouvrir largement à la vie internationale. Et même, ils n'ont pas encore pris une conscience active de la réalité étatique canadienne".

Puis cette phrase qui est le cœur même de l'étude: "D'emblée, ils sont à faire le grand écart entre le provincialisme d'hier et l'internationalisme d'aujourd'hui sans le passage intermédiaire du nationalisme pancanadien... Du provincial à l'international sans passer par le national".

Dans la première partie de son essai, G. Bergeron rappelle justement qu'aux prises avec les problèmes de sa propre survie, n'ayant au demeurant pas un mot à dire dans la politique extérieure du pays alors menée de Londres — et il en irait ainsi largement jusqu'en 1918 et même jusqu'au statut de Westminster, en 1931 —, les Canadiens français n'ont guère manifesté d'intérêt pour les affaires internationales. Et compte tenu de leur situation on voit mal comment le leur reprocher. "Pour un Canadien français, pourvu qu'on ne le dépouillât pas de son patrimoine, cela représenterait un jeu abstrait et lointain d'intérêts qui de toute façon, lui seraient extérieurs... C'est un spectacle, éventuellement un victime, non un acteur".

Le "grand écart" Dans une première partie de son essai, Bergeron examine comment les deux principaux groupes ethniques, en raison de leur différence de situation, ont été amenés à approcher la réa-

### Avant 1945, quelques particularités

Plus tard, surtout à partir de la fin du 19e siècle, quand le Canada commença à avoir un semblant de politique extérieure, d'abord dans le cadre de l'empire, puis progressivement comme Etat souverain, se dégagèrent certains comportements, certaines revendications, propres aux Canadiens français: "Dans l'opinion, dans les journaux, au parlement, les Canadiens français ont toujours réclamé un drapeau et un hymne national authentiquement canadiens, l'adhésion à l'organisation des Etats américains, la présence d'un ambassadeur canadien au Vatican. Par-dessus tout, ils ont été anti-conscriptionnistes et anti-participationnistes aux guerres extérieures".

En dehors de cela, il y a eu une sorte d'animosité tacite des deux groupes ethniques sur l'orientation de notre politique étrangère sauf en certaines circonstances comme la guerre civile d'Espagne, les sanctions contre l'Italie lors de la conquête de l'Ethiopie; dans ces deux cas notamment, l'opinion canadienne-française dans sa plus grande partie fut favorable à Franco, d'une part, sympathique à Mussolini, de l'autre. La fin de la deuxième guerre mondiale allait voir le Canada promu, peut-être prématurément au rang d'importante puissance moyenne; le ministère des affaires extérieures, désormais autonome, voyait gonfler ses effectifs; aux Nations Unies et dans d'autres organismes internationaux, le Canada faisait désormais entendre sa voix.

### Un état significatif

Or, c'est ici qu'apparaît l'hypothèse inédite de M. Bergeron: depuis une dizaine d'années, on assiste à la manifestation dans le milieu canadien-français d'un intérêt extraordinaire pour les problèmes internationaux. Et cela, alors même que les problèmes fondamentaux des rapports entre les deux groupes ethniques au pays ne sont pas résolus, que l'unité canadienne reste encore un vœu (pour ceux du moins qui y voient un objectif souhaitable), que le "canadianisme" reste une notion singulièrement vague.

Et M. Bergeron remarque justement que lorsque le Canadien français dit "nous" en cessant de penser nous Québécois ou nous Canadiens français, il veut dire autant "nous du monde libre", "nous, Nord-Américains" que "nous, citoyens canadiens". L'auteur poursuit:

(Suite à la page 6)

# Après avoir rendu la santé économique à l'Europe, Washington doit lui demander de contribuer à préserver la sienne propre

Interview du professeur Jacques Parizeau, recueillie par Jean-Marc Léger

La semaine dernière, les dépêches nous apprenaient, coup sur coup, deux nouvelles importantes non seulement en elles-mêmes mais aussi par leurs répercussions possibles sur le plan politique: l'Union soviétique réévaluait, du moins en apparence, le rouble; les Etats-Unis prenaient des mesures énergiques pour réduire leurs dépenses à l'étranger en vue d'enrayer l'hémorragie d'or et de dollars sensible surtout depuis deux ans.

Y a-t-il une relation entre ces deux événements? L'économiste Jacques Parizeau, professeur à l'École des hautes études commerciales, que nous avons interviewé à ce sujet croit qu'il s'agit d'une coïncidence mais n'exclut cependant pas la possibilité que Moscou, prévoyant la décision américaine, ait voulu remporter une facile victoire psychologique en paraissant réévaluer le rouble au moment où Washington reconnaissait que le dollar était menacé.

Des deux opérations, la plus importante non seulement pour le monde occidental mais pour le monde entier est assurément celle qui a été entreprise aux Etats-Unis. Hors du bloc communiste, aucun rôle et les modifications qu'il peut subir n'ont guère de conséquences pratiques. Par contre, la politique d'austérité décidée par Washington intéresse directement de nombreux pays et peut avoir des répercussions considérables au cours des prochaines années.

### Pourquoi l'alarme aux E.-U. ?

Comment expliquer le cri d'alarme lancé aux Etats-Unis et les mesures radicales annoncées par le président Eisenhower sous le signe du salut du dollar? L'homme de la rue a quelque mal à comprendre pareille inquiétude de la part de la première puissance industrielle mondiale, d'un pays dont les dons et les prêts depuis la dernière guerre mondiale se chiffrent par dizaines de milliards et qui a encore des réserves d'or de plus de \$18 milliards.

Pour bien comprendre la situation actuelle, un bref retour en arrière est nécessaire. Au lendemain de la deuxième guerre, les pays européens, apparus et souvent dévastés, durent importer massivement des Etats-Unis. Ils se trouvèrent bientôt dépourvus d'or et de dollars et pour résoudre cette crise, pour permettre aux Européens de continuer à acheter aux Etats-Unis, Washington leur donna ou leur prêta des sommes immenses. Ce fut notamment le plan Marshall, initiative révolutionnaire, qui déversa sur l'Europe occidentale des milliards de dollars, contribuant au relèvement de celle-ci et maintenant le flot des

### Le point tournant: la guerre de Corée

Mais cela allait changer rapidement avec la nouvelle décennie. "La guerre de Corée", souligne Jacques Parizeau, fut en quelque sorte le point tournant. A partir de ce moment, en effet, les Etats-Unis ont commencé à envoyer des troupes à l'étranger, à s'engager en Europe, par le truchement de l'OTAN, beaucoup plus qu'ils l'avaient fait en d'autres circonstances, à construire ici et là dans le monde des bases et des aéroports, à accroître fortement leur assistance aux pays sous-développés.

Par ailleurs, les capitaux américains étaient de plus en plus attirés par l'Europe occidentale en plein relèvement et par le Canada: ils s'y investissaient chaque année en plus grandes quantités. Vint un moment où l'addition des capitaux investis à l'étranger, des dons et des prêts, du coût de l'entretien des troupes et des bases en pays étrangers égala puis dépassa le surplus de la balance des comptes: on entra dans une ère de déficit. En d'autres termes, les sorties de dollars sous les formes les plus diverses étaient devenues plus considérables que les rentrées. Le déficit s'accrut chaque année à partir de 1957 jusqu'au moment où les sorties massives d'or des Etats-Unis connurent un rythme tel que la position même du dollar fut menacée.

### Les trois "balances"

Ici, l'économiste rappelle la distinction fondamentale entre les trois "balances": commerciale, des comptes et des paiements. La balance commerciale concerne exclusivement les échanges d'un pays avec tous les autres, la somme des importations et des exportations au bout de quoi il y a déficit ou surplus. La balance des comptes comprend la balance commerciale plus les "invisibles": dépenses des nationaux à l'étranger ou des touristes étrangers — les services (transports, videntes, pensions, — versés à l'étranger ou reçus de l'étran-

ger —, les services (transports, en particulier), etc. Enfin, la balance des paiements comprend les deux premiers éléments plus d'autres postes, importants surtout au cours des dernières années: dons et prêts, entretien de troupes et de fonctionnaires à l'étranger, investissements de capitaux à l'étranger, etc. Or, dans le cas des Etats-Unis, la balance commerciale accuse encore un surplus appréciable (quoique en nette diminution par rapport à l'imédiat après-guerre), la balance des comptes également mais le tout, la balance des paiements, comporte un déficit considérable. Et ce déficit résulte justement du fait que la tension internationale oblige les Etats-Unis à accroître énormément leurs dépenses à l'étranger.

### L'Ouest a en un sens bénéficié de la tension

Jacques Parizeau remarque à ce propos: "C'est assez paradoxalement "l'anormalité politique", entendons la guerre froide, qui a permis de rétablir la normalité des échanges. Disposant à partir des années 50 de dollars et d'or en quantités convenables, les pays d'Europe occidentale ont pu relâcher progressivement les restrictions aux importations en provenance d'Amérique (les contingents en particulier), ont pu par la suite décréter la libre convertibilité de leur monnaie, etc. toutes mesures qui ont puissamment stimulé les échanges internationaux dans le monde occidental. On pourrait presque dire que l'Occident doit une fière chandelle aux Soviétiques en ce qui concerne la normalisation du commerce international".

### Les sorties massives de dollars

Il est facile de le comprendre. Pour des raisons aussi bien politiques qu'humanitaires, les Etats-Unis accordaient aux pays sous-développés une assistance qui atteignait aisément les \$2 milliards par année. D'autre part, la "guerre froide" les amenait à maintenir à l'étranger des centaines de milliers d'hommes dont il fallait assumer les soldes et l'entretien, à construire des bases, des entrepôts, des installations de toutes sortes dont il fallait assurer aussi l'entretien, à employer des milliers de civils américains pour travailler dans ces camps et installations à l'étranger sans compter les frais résultant dans bien des cas de la présence des familles (près de 500.000 dépendants à titre militaire). Le volume des dépenses à ces divers chapitres n'a cessé de croître depuis 1950. Dans le même temps, l'Europe exportait de plus en plus vers les E.-U. et les placements de capitaux américains en Europe accusaient une hausse rapide. La conjonction de tous ces éléments faisait que les sorties de dollars l'emportaient de plus en plus sur les rentrées: l'année 1959 se terminait avec un déficit global de près de \$4 milliards dans la balance des paiements et tout indique que le déficit sera du même ordre pour 1960".

M. Parizeau signale en passant cet autre paradoxe: les Américains ont fait au lendemain de la deuxième guerre des efforts considérables pour renforcer l'économie mondiale et en particulier pour aider l'Europe à se relever. Mais la réussite élogieuse de l'opération signifie aujourd'hui pour eux une hémorragie d'or et de dollars.

### Le prix de l'or

Au sujet des rapports entre l'or et le dollar, notre interlocuteur signale l'acharnement des Américains à maintenir le prix de l'or et à refuser de dévaluer le dollar. En 1934, les Etats-Unis dévaluèrent le dollar et établirent le prix de l'or à \$35 dollars l'once; depuis, ils ont systématiquement refusé de modifier ce rapport et de consentir à la hausse du prix de l'or. Pourtant, pendant cette période, les prix ont fortement augmenté, ont souvent doublé, parfois triplé.

Malgré l'absurdité de la situation et malgré les pressions des pays producteurs d'or, les Américains ont maintenu leur position. Position d'autant plus étonnante qu'une dévaluation du dollar aurait entraîné une dévaluation générale des monnaies; la valeur des réserves d'or dans les divers pays aurait augmenté sensiblement et il en serait résulté un avantage notable pour le commerce international.

Récemment, on a eu l'impression dans les milieux financiers (Suite à la page 6)

## VOYAGES

<b>I — LES ANCIENS NORMALIENS</b> En bateau: 28 juin - 5 sept. \$10.97, tout compris, 12 pays Hollande, Belgique, la Suisse, Allemagne, Italie, le Vatican, San-Marino, Monaco, la France, Espagne, Andorre, l'Angleterre.	<b>II — EN TERRE SAINTE AVEC LES CHEVALIERS DU SAINT-SEPULCRE</b> En avion: 26 mars - 14 avril \$998, tout compris Lisbonne, Fatima, Rome, Vatican, Le Caire, la Terre-Sainte (Liban, Syrie, Israël, Jordanie), Paris.
---	---

Pour tout renseignement, s'adresser à:  
**G. BELLEFLEUR,**  
3973, Mentana, Montréal - LA. 3-2583

Partez à la conquête de TOUS LES COINS DE L'EUROPE... EN AUTOMOBILE!

Profitez des facilités les plus avantageuses d'ACHAT ou LOCATION de n'importe quelle marque de voiture neuve européenne, de votre choix!

**SIMCA — RENAULT — CITROEN PEUGEOT — VOLKSWAGEN — PANHARD**

MILLAGE ILLIMITÉ — ASSURANCE ET PERMIS INTERNATIONAUX LIVRAISON EN EUROPE AVEC GARANTIE DE RACHAT EN DOLLARS

**Service Européen de Tourisme Automobile Enrg.**

MONTREAL: 1174, rue Drummond — Tél.: UN. 1-0200 & UN. 1-3904  
1219, rue St-Denis — Tél.: AV. 8-4927

Occasion exceptionnelle de visiter les îles du PACIFIQUE

**TAHITI & HAWAII**

Deux voyages organisés

Départs de 2 décembre 1960  
Montréal: 3 février 1961

15 JOURS \$1,195.10  
21 JOURS \$1,457.90

Egalement voyages individuels aux mêmes conditions

Facilités de paiement à crédit

En coopération avec AIR FRANCE Agent général T.A.I.

Tous renseignements et inscriptions: Agence de voyages

**ANTA**

337 EST, RUE CRAIG  
UN. 1-9748 RE. 7-2204

**AVIS IMPORTANT**

à tous ceux qui voyagent par chemin de fer

En raison de la grève qui les menace les chemins de fer

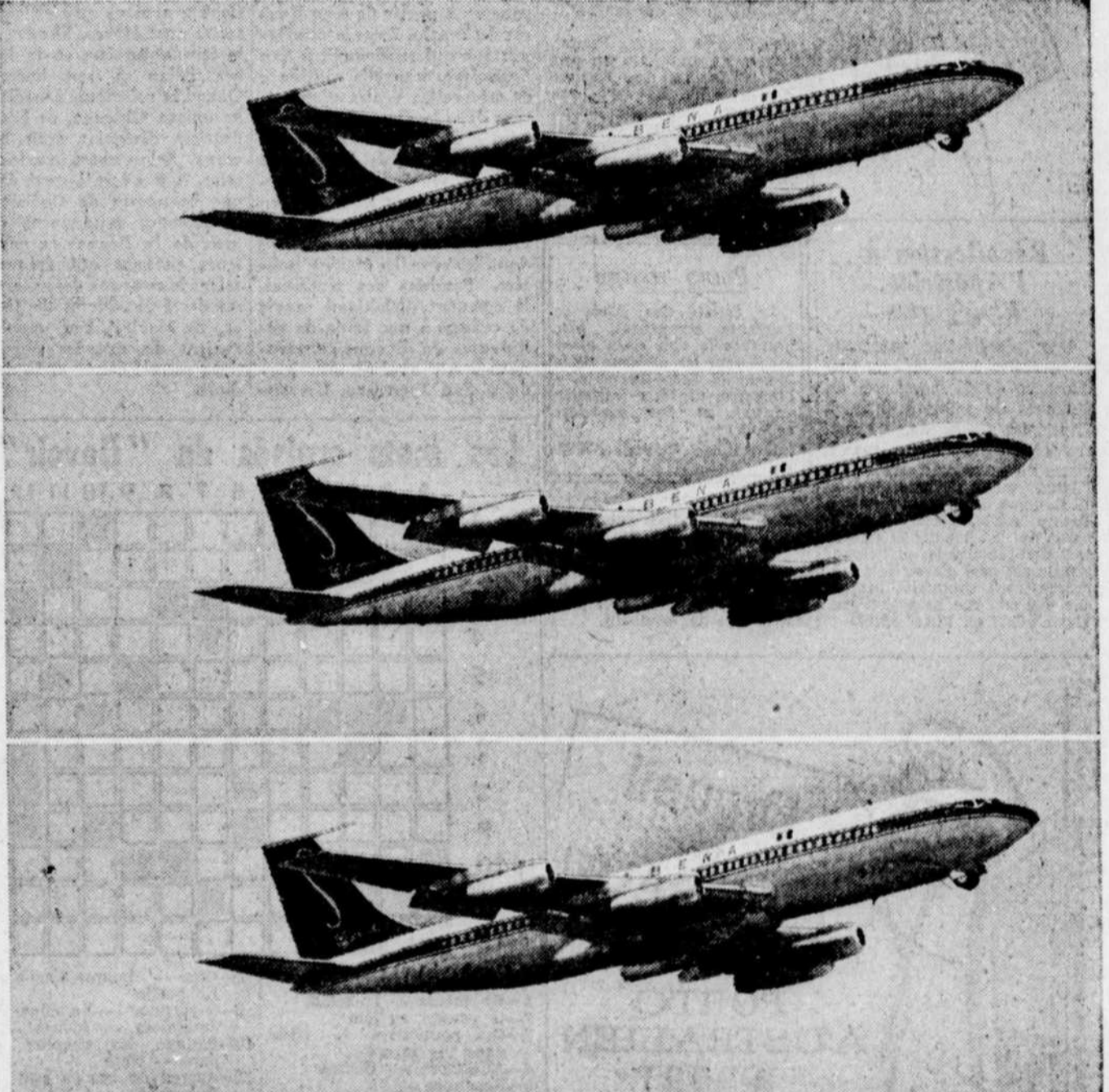
**CANADIEN NATIONAL CANADIEN PACIFIQUE**

DOMINION ATLANTIC RAILWAY  
QUEBEC CENTRAL RAILWAY  
NAPIERVILLE JUNCTION RAILWAY  
ONTARIO NORTHLAND RAILWAY  
TORONTO, HAMILTON & BUFFALO RAILWAY  
NORTHERN ALBERTA RAILWAYS  
ESQUIMALT & NANAIMO RAILWAY

seront peut-être dans l'obligation de suspendre leur service des trains de voyageurs après 8 h. a.m., samedi, le 3 décembre 1960. Les voyageurs feront bien de prendre les mesures nécessaires pour atteindre leur destination à 8 heures a.m., samedi, le 3 décembre 1960.

**L'Association des Chemins de Fer du Canada**

Montréal, le 26 novembre 1960.



**LUNDI - MERCREDI - SAMEDI**

Maintenant: Sabena offre 3 jets directs par semaine Montréal-Europe

Pourquoi les gens qui savent voyager choisissent-ils Sabena? Parce que le service Sabena inaugure la plus magnifique et la plus rapide traversée de l'Atlantique (seulement 6 heures par le réactif Boeing "Intercontinental"). De plus, il y a des Caravelles — et des hélicoptères: — pour vous faire visiter l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient à votre propre convenance. Et au long du parcours, Sabena met à votre disposition 200 bureaux. Le service Belgique... c'est magnifique! Egalement départs quotidiens de New York. Pour renseignements, appelez VI 9-9411 ou votre agence de voyages.

**SABENA**

BEIGIAN WORLD AIRLINES  
Hôtel Mont-Royal  
rue Peel  
Montréal

# La Femme

## au FOYER et dans le MONDE

### Carrières sans tapage et sans gérant mais travail fécond dans des oeuvres de vie et de paix



L'hon. Georges-Emile Lapalme et Mme Lapalme, qui présideront aujourd'hui le colloque sur notre langue parlée au Centre social de l'université sous les auspices de la Société des femmes universitaires de Montréal.



Raymonde Gravel, artiste-peintre dont une exposition de ses oeuvres est en cours à la Maison des arts de Granby.

Dans la communauté plus que centenaire, on peut dire que l'on entend la voix du passé quand on écoute celle de Mère Marie-Louis de Gonzague, parler de sa longue, longue carrière, de son travail, de ses nombreux postes à l'extérieur et de ses voyages dans les pays lointains. C'est une fille de Mère Marie-Rose qui nous parle et peut-être que si la fondatrice n'était disparue tellement jeune, si elle avait rejoint presque le centenaire comme d'autres fondatrices de communautés, peut-être que la petite postulante de quatorze ans et demi qui entra en vie religieuse, en 1836, aurait reçu, un jour, la bénédiction de la première fondatrice canadienne. C'est difficile, on s'en doute, d'obtenir d'une religieuse qu'elle parle un tant soit peu de sa carrière. Quand on vient d'une autre époque surtout, comment aborder, même de loin, le goût du siècle pour les confidences publiques? Mais l'ancienne-élève-journaliste a tout de même réussi à recueillir ces quelques souvenirs de la vénérable éducatrice.

Le premier départ de la jeune professe eut lieu, en 1890, pour le couvent de Windsor, Ontario, où il fallait un professeur de piano, bilingue. Poursuivant en même temps ses études, après ses huit années à Windsor, ce fut un séjour aux Etats-Unis: aux maisons d'Albany, dans l'Etat de New York, et Oakland, en Californie. A cause du climat, il n'y avait là que quatre heures d'enseignement par jour, ce qui ne fait tout de même pas une petite journée quand on sait la dépense des forces nerveuses qu'exige l'enseignement.

C'est pendant son séjour en Californie qu'elle eut connaissance du tremblement de terre de San Francisco, de la sinistre mémoire. Oakland, à quelques milles, ne fut pas aussi éprouvée mais tout de même vit ses rues s'ouvrir. La chapelle du couvent fut terriblement secouée: tuyaux des orgues répandus sur le plancher, de même que les statues. Mais il n'y eut pas de pertes de vie dans la communauté. Les secousses sismiques durèrent au-delà de huit jours; la première journée, il y eut trois fortes secousses à partir de cinq heures du matin. Dans la conflagration qui se répandit à San Francisco, nouvelle résidence et nouvelles écoles disparurent dans les flammes. Le couvent d'Oakland fut dix jours sans nouvelles des religieuses dans la ville en feu; le premier voyageur qui leur en donna, était un prêtre qui arriva à pied avec des souliers dont les semelles étaient brûlées. Pendant des semaines, le couvent d'Oakland servit de refuge à une foule de religieuses de diverses communautés qui avaient tout perdu à San Francisco. Un au-

Secur Marie-Louis de Gonzague, qui avait elle-même poursuivi de constantes études, jouait de plusieurs instruments, était organiste à sa chapelle et professeur de chant. La première paroisse française de Chicago fut celle de Notre-Dame qui devint par la suite paroisse du Saint-Sacrement.

Mais, ajoute la religieuse canadienne, Saint-Boniface est resté plus français...

Parce qu'après le séjour américain, ce fut les années de l'Ouest canadien, notamment Winnipeg où toutes les nationalités se côtoyaient dans la même institution. Il n'y avait alors, dans tout le Manitoba, qu'une seule école normale où vingt-et-une religieuses étudiaient.

D'autres séjours aux Etats-Unis, comme supérieure, au Canada, comme Mère provinciale, se succédèrent pour Mère Louis de Gonzague qui se trouvait à Waterloo, Québec, quand elle fut désignée, par le vote général du Conseil de la communauté pour aller visiter leur maison du Japon dont on n'avait plus de nouvelles, sinon des mauvaises, 1939-1940: la situation se gâtait partout. Et après les lettres censurées, ce fut l'interdiction de la correspondance. Il y avait urgence d'aller voir cette maison et de faire le nécessaire pour rapatrier les sujets canadiens le plus tôt possible. Messure pleine de sagesse s'il en fut.

Neuf jours de préparatifs pour obtenir papiers d'identité, passe-port, etc. Mère Louis de Gonzague aurait été obligée de voyager seule, si une même raison n'avait obligé la supérieure générale le des Soeurs de Sainte-Anne, Mère Marie-Léopoldine, d'aller aussi vers le Japon. Elles prirent donc la mer ensemble, la traversée dura neuf jours: un typhon emporta la rampe du deuxième pont. Et la voyageuse d'alors se rappelle encore que le départ eut lieu au printemps de '40, le jour du Vendredi Saint.

Elle resta six mois au Japon, trouva les religieuses extrêmement fatiguées par le manque d'alimentation et la tension de l'atmosphère politique et sociale. La guerre n'était pas encore déclarée à ce moment au Japon mais se rapprochait de jour en jour: même les miettes d'acier des aiguilles cassées devaient être ramassées et remises au service concerné. Il y avait à ce couvent qui correspondait à un high school, 265 élèves et l'enseignement s'y donnait en anglais, en français, en allemand et en japonais. On y enseignait le piano, le violon, le dessin, et l'économie domestique. Il y avait 17 professeurs dont 10 Japonaises. Au moment de la visite canadienne, aucune élève n'avait abandonné l'école mais déjà les indigènes adultes s'éloignaient des blancs et il n'était pas possible de requérir un médecin japonais pour les religieuses malades. La situation devenait donc de plus en plus néfaste pour les religieuses blanches malgré le printemps japonais qui embellissait toute chose autour de la baie de Kagochima, où le soleil allumait des papillons et un ruissellement de lumière.

Neuf religieuses canadiennes des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie furent donc rapatriées avant la guerre, les confiscations, les camps de concentration, etc. Sur ce nombre se trouvait la supérieure, Soeur Pierre-du-Crucifix, dangereusement malade et pour laquelle on avait fini par trouver une religieuse japonaise, médecin à Fukoka, qui vint la préparer à entreprendre son retour au Canada, avant les grandes chaleurs de l'été, avec destination immédiate dans un hôpital de Vancouver. Transporté quelques semaines plus tard dans son pays de Québec, elle mourut au début d'octobre de la même année.

# Carnet mondain

## LES ARTS A GRANBY

Le président du Musée des Beaux-Arts de Granby invite le public à visiter l'exposition des oeuvres en peinture de Raymonde Gravel, autrtois de Montréal.

Le notaire et Mme Louis Lemieux présideront l'ouverture officielle de l'exposition dimanche, le 27 novembre, à trois heures et demie précises, à la maison des Arts.

## GALERIE LEFORT

La Galerie Agnès Lefort, rue Sherbrooke ouest, présente les peintures de Maud Cabot-Morgan, de Patrick Morgan et les aquarelles d'Yvette Mercier-Gouin, du 23 novembre au 10 décembre.

Le vernissage aura lieu lundi, le 23 novembre, de sept à dix heures.

La galerie est ouverte tous les jours, sauf le dimanche, de dix heures à cinq heures et demie.

## DINER CAUSERIE

Le Dr Andrea Valentino, directeur de l'Office national italien de tourisme pour le Canada, également professeur de langue et littérature italiennes à l'université de Montréal, sera l'invité d'honneur du prochain dîner-causerie italien. Cette manifestation annuelle aura lieu jeudi le 1er décembre au salon Malouneuve de l'hôtel de la Salle, 1240 Drummond, à sept heures du soir.

L'éminent conférencier a intitulé sa causerie "Divers aspects de l'Italie" et illustrera d'un magnifique film en couleurs, avec trame sonore en français, ayant pour titre "Concert des Quatre saisons de Vivaldi" et grâce auquel on visitera toutes les régions du pays.

Tous les membres de l'Union et leurs amis sont invités.

## "LA FAMILIALE"

Le "Guilde de la Familiale" organise un souper à la dinde, dimanche le 5 décembre à sept heures du soir et y invite tous ses amis. Billes en vente à CResvent 2-1119.

## GALA DU COMMERCE

Le gala du commerce aura lieu à l'hôtel Reine Elisabeth, vendredi le 2 décembre.

Le président du gala est M. Fernand Rochon et les autres membres organisateurs sont MM. Lucien Bélair, C.A. Marcel Vincent, président de l'Association des diplômés des Hautes études commerciales; MM. Jean Allaire, Léo-E. Boissonneault, C.A. Roland Chagnon, C.A. Me Henri-Paul Lemay; Gustave Boulanger, Jean-Louis Rameau, Jacques Lorange, C.A. Marcel Bougie, Gaston Tremblay, C.A. de Chicoutimi, Gérard Legendre, C.A., Granby, Narcisse Lacoursière, C.A., Lucien Basse, C.A., Paul J. Henri Guimont, Québec, Philippe St-Jacques, C.A., Yvon Sirois, C.A. David Belhumeur, C.A., Henri Ferron, C.A., Mlle June Hébert.

Personnalités dans les affaires qui seront à l'honneur lors du gala du commerce, le soir du 2 décembre:

M. Lucien Arcand, président de "Victoriaville Specialties Co. Ltd", Victoriaville; Mme Louis de G. Beaubien, présidente de l'hôpital Ste-Justine, Montréal;

M. Wilfrid Bherer, C.R., président du conseil G.E. T. Davie et Sons, Lévis;

M. Armand Bombardier, président de L'Auto Neige, Ltée, Valcour;

L'hon. Philippe Brais, CBE, CR. L.L.D., MCL, membre du Conseil législatif;

M. Roland J. Codere, secrétaire-trésorier, Codere, Ltée, Sherbrooke;

L'hon. Jean Lesage, premier ministre de la province de Québec;

M. Esdras Minville, directeur de l'École des Hautes études commerciales, Montréal;

M. Roger-N. Séguin, C.R., président de la Commission des écoles séparées, Ottawa;

M. J. Rodolphe Thiberge, entrepreneur général, Chicoutimi;

M. Pierre Thibault, président de Pierre Thibault Canada, Ltée, Pierreville;

M. Gérard White, président et gérant général de la compagnie Les Prévoyants du Canada, Québec.

**CHEVALIERS D'IBERVILLE**  
L'Association des Chevaliers d'Iberville annonce que leur journée annuelle de l'initiation

Y a-t-il encore des traces de la guerre dans le paysage lumineux de la baie de Kagochima? Probablement que non. Mais il y a d'autres sillages, laissés par une oeuvre de paix et de beauté. Depuis, le couvent a été reconstruit, par les soins de la communauté canadienne mais cédée aux Soeurs japonaises, les enfants du Japon ont repris leur place sur les bancs des classes; les élèves et leurs parents ont élevé, dans le jardin, un monument; le buste en bronze de la Canadienne exilée dans leur pays pour l'accomplissement d'une oeuvre supérieure d'éducation et d'instruction: Soeur Pierre-du-Crucifix.

Et, avant de la quitter, comme nous demandions à Soeur Marie-Louis de Gonzague, si cette longue vie de travail, d'étude et de voyages ne lui avait pas paru trop lourde, elle nous répondit, avec un éclair encore vivace dans les yeux, et de l'enthousiasme dans la voix:

— Je reprendrais la tâche aujourd'hui même si la possibilité m'en était donnée... Germaine BERNIER



Mlle Gabrielle Labbé, présidente de la Société des femmes universitaires qui présente aujourd'hui, au Centre social de l'université de Montréal, un colloque intitulé "Au secours de notre langue parlée". La réunion est sous la présidence d'honneur de l'hon. Georges-Emile Lapalme et de Mme Lapalme.

## LA MODE

### Tissus ajourés, transparents, diaphanes dans les robes de la nouvelle saison

**Conférence du Dr Roberts au "Verdun Protestant Hospital"**

Le docteur C. A. Roberts, chef du "Verdun Protestant Hospital" et secrétaire général du troisième congrès mondial de psychiatrie qui aura lieu à Montréal du 4 au 10 juin, 1961, s'adressera aux épouses des psychiatres de Montréal et environs, jeudi, le 1er novembre à 8 heures du soir à la bibliothèque du département psychiatrique, 4e étage du "Montreal General Hospital".

des nouveaux membres aura lieu dimanche le 27 novembre à midi quinze à la salle Rialto, avenue du Parc.

Tous les membres actuels et leurs amis sont cordialement invités. Pour toute information s'adresser à Mme Jeanne Durand, présidente du comité féminin, REgent 3-8811.

Le Comité d'organisation de cette initiation se compose de Mmes Jeanne Durand, Gilles Pelouin, Léoni Demers et de Mlle Monique Hamel.

## DINER CAUSERIE

Mme Francoise Gaudet-Smet est l'invitée d'honneur comme conférencière au dîner-causerie de la société Saint-Jean-Baptiste de Magog, dimanche le 27 novembre.

Elle parlera du congrès eucharistique mondial de Munich où elle a conduit la délégation canadienne des Pères du Saint-Sacrement, des lieux de la nation à Oberramergau et de Dachau.

PARIS — Les collections d'hiver parisiennes s'inspirent surtout de la fluidité et de la légèreté de certains tissus.

Toutes les nouvelles silhouettes préconisées, qu'elles rappellent les années 50 ou pas, sont en vedette les tissus souples, libérés de toute doublure. Ainsi, de nouveaux tweeds ajourés comme des dentelles et utilisés pour la confection de manteaux, sont moins de huit onces la verge.

Pour les robes, on trouve des lainages tissés comme de l'organdi ou du crêpe et très faciles à draper. Les tissus de lainage ayant l'apparence de tricots ou de travaux de crochet sont en vogue.

Chez Jacques Heim, on a pu voir des manteaux dont le tissu avait un motif suffisamment ajouré pour qu'on puisse y passer un crayon. Certains tweeds se sont même taillés une place dans la collection du soir, dans des ensembles de robe et manteau où ils sont enrichis de fils métalliques ou or argent.

Chez Hubert de Givenchy, on a pu voir, entre autres modèles, une moulante robe de dîner de velours chenille noir dont la seule garniture était un large bord de fourrure de martre noire.

Les nouveaux tissus ont des reflets soyeux, surtout dans les broadcloths où on a travaillé les biais, côtes et travaillés sur le biais.

Balenciaga et de Givenchy ont tous deux fait merveille avec les plaids, les rayures diagonales et ont éliminé les tissus reversibles, en faveur chez leurs autres collègues.

**LIMONADE ASEPTA**  
PRÉFÉRÉE DES ENFANTS  
UN PURGATIF EFFICACE

**TULIPE NOIRE**  
de CHENARD

**L'EAU D'EVIAN**  
EN "CANETTES"

buvez l'eau d'EVIAN

**EVIAN**  
SOURCE CACHAT  
Un produit de France  
"La plus forte vente mondiale"  
En vente chez votre pharmacien  
ROBERT & FILS LTEE  
agents généraux pour le Canada  
6583, rue Boyer, MtL - CR. 4-2568

**Durillons**  
Douleur à la plante des pieds causée par  
Pour les durillons, callosités et brûlements à la plante de un pied, les remèdes et appareils du Dr Scholl sont tout indiqués pour vous apporter le soulagement désiré. Confort durable à bas prix. Venez dès aujourd'hui  
● Solution à tous problèmes d'ajustement de chaussures  
● Service Complet de Pedicure  
● Conseils gratuits d'experts.  
Attention spéciale aux INSTITUTIONS RELIGIEUSES. Nous avons les souliers réglementaires pour religieux et religieuses.  
**Wolfe Street Foot Clinic**  
LA. 1-0580 1410 rue WOLFE (coin Ste-Catherine)

## La couture chez soi

NO M 117  
Les adolescentes aimeront à porter cette version moderne d'une mode ancienne délicieusement féminine et signée par Jacques Esterel. En quadrillé, garni de velours, c'est un poème. Divers tissus peuvent être employés.  
Le patron imprimé M 117 est offert pour les tailles: 8, 10, 12, 14 et 16 ans. La grandeur 16 requiert 3 1/2 verges d'un tissu de 45 pouces de largeur.  
Ce patron de Jacques Esterel, de Paris, est en vente au prix de \$1 au Service des Patrons, "LE DEVOIR", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit très lisiblement avec mesures et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste de \$1.

## Récollection à l'Apostolat liturgique

Une récollection liturgique préparatoire à l'Avent aura lieu dimanche le 27 novembre, de 9 heures du matin à 4h.30, à l'Apostolat liturgique, 460 est, rue Lagacochetière. La grand-messe du premier dimanche de l'Avent sera célébrée par le T. R. Père Dom Jean-Anselme Mathys, o.s.b., prieur de l'Abbaye de St-Benoît-du-Lac, et sera chantée par les participantes. On est prié d'avoir déjeuné. Information: Apostolat liturgique, 460 est, rue Lagacochetière, Victor 2-0237 ou Victor 5-0787.

## Piano usagé

La Société des Amis de l'Enfance accepterait avec gratitude le don d'un piano usagé pour les enfants de la Maternelle Saint-Germain, à l'intention de leur initiation musicale et des exercices rythmiques.  
Information: REgent 7-7387.

Les maladies de coeur sont celles qui causent le plus de décès au Canada. Des soins médicaux donnés tôt peuvent d'habitude améliorer l'état, pourvu que l'on suive fidèlement les instructions du médecin.

**Orgueil DE L'AUSTRALIE!**  
**PORTO AUSTRALIEN EMU 999**  
D'UN BEAU ROUGE BRUN... il est le produit de la vinification du jus de raisins soigneusement sélectionnés... fortifié de brandy pur... puis vieillit pendant plusieurs années. Un grand vin de dessert qui a obtenu 4 médailles d'or internationales!  
Excellent choix de SHERRY: SHERRY AUSTRALIEN DRYAD... très sec  
SHERRY AUSTRALIEN EMU DEMI-DOUX... plaît à tous les goûts

## Les mots croisés du "Devoir"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

- HORIZONTALEMENT**  
1—De même — Possessif  
2—Il voyage au loin  
3—Qui peut vivre — Utile dans les foyers  
4—Allonges — Oiseau  
5—Resonner  
6—Chiffre impair — Possessif  
7—Coutumes — Premier colon  
8—Exploitation surveillée par le gouvernement — Image pieuse  
9—Pour l'écoulement de l'eau — Venue au monde à l'envers  
10—Direction — Dans — Ville d'eau belge  
11—Parents — Se courber  
12—Il faut souvent la payer — Conjonction
- VERTICALEMENT**  
1—Ampleur  
2—Bonne humeur — Dure  
3—Possédait — Soit étendu  
4—Sans contrainte — Médicère  
5—Rosier sauvage — Dans  
6—Chef d'orchestre — Orient  
7—Amène une addition — Style architectural ancien
- 8—Créé — Manque d'huile — En partie  
9—Supprimer — Colline de Jérusalem — Article  
10—Partage les cheveux — Dans — Note  
11—Aperçu de bas en haut — Humecté  
12—Dans la matinée — Grecque — Difficile quand il est abstrait
- Solution d'hier**  
Horizontallement: — AGGLUTINANT; MARINADE; UR; ALIBI — EGALÉS; ILL — EVALUA; GOLF — ELIMINE; RIERS — GODET; IS — RETIENS; RIVE — FE; SCIEE — SI — OI; AL — UR; SULLINES; NOIX — AI — DRU; TU — ACTIVES  
Verticallement: — AMAIGRISANT; GALLOIS; CLOU; GRILLE — RI; LIB — FURIEUX; UNIE — REVER; TA — VETSE — SAC; IDEAL — SUT; NEGLIGE — IL; AU-MONE; LAIDS — ONDE; TUE — NE — FIER; RS — ETRE — SU

L'Heure du concert

"Pelléas et Mélisande" ou le roman-feuilleton en musique

Par Jean Vallerand

J'ignorais que Pelléas et Mélisande fut un mélodrame dans le style de Geneviève de Brabant; maintenant, je le sais: L'Heure du Concert de jeudi dernier m'en a convaincu. Rien n'y manquait: per-

A propos des nouvelles orgues de l'Oratoire

Monsieur Jean Vallerand Le Devoir, Montréal.

Cher monsieur Vallerand,

Permettez-moi de vous remercier de votre excellent article du mercredi 16 novembre, au sujet de l'inauguration du grand orgue de l'Oratoire Saint-Joseph. Tous ceux qui s'intéressent vraiment à l'orgue, ne peuvent que souhaiter que cet admirable instrument prenne sa vraie place dans le monde musical, et c'est pourquoi votre compte rendu, venant d'un musicien non organiste, m'a tellement fait plaisir.

Toutefois, cher monsieur, je me permets de vous signaler une légère erreur que vous avez commise dès le début de votre article; erreur involontaire bien sûr, et de laquelle d'ailleurs je suis en partie responsable.

Vous dites que, sans en être absolument sûr, vous supposez que M. André Marchai et moi-même aurions eu beaucoup à faire dans la préparation des devis du grand orgue de l'Oratoire. Et j'ai bien compris, par votre allusion à l'orgue de l'église St-Sixte d'où venait cette erreur. En effet, il est exact que, comme beaucoup de mes confrères organistes, je me suis très souvent mêlé de facture d'orgue; et cette attitude, étant donné les circonstances, pouvait fort bien se défendre: les orgues manquaient de clarté et ne possédaient pas un ensemble complet à chaque clavier, il fallait recourir aux octaves aiguës artificielles pour obtenir un timbre brillant à cause du manque de mixtures convenables, etc., etc. Si bien qu'à force de tenter de remédier à tout cela par des systèmes électriques, la console de l'orgue était en train de devenir aussi compliquée qu'un cerveau électronique.

Il a fallu ma rencontre avec le facteur Von Beckerath pour que je commence à reviser la plupart de mes conceptions: j'ai compris que la facture d'orgue, comme celles des autres instruments était un art que l'on devait considérer pour lui-même, que le facteur d'orgue devait être un "ar-

tiste" avant tout, comme l'étaient Stradivarius, Amati, Arp Schniger etc., et qu'il devait connaître le répertoire de l'orgue, mais aussi l'influencer en fabriquant des instruments pour lesquels les compositeurs voulaient écrire.

J'ai compris aussi que la facture d'orgue ne devait pas devenir d'une sorte de "cafétéria" où chaque organiste compose son menu de jeux et d'accessoires. Et quand il fut décidé que l'on confierait à Rudolf von Beckerath la construction de trois instruments importants à Montréal (à la Queen Mary Road United Church, à l'Oratoire Saint-Joseph et à l'église de l'Immaculée - Conception), j'ai résolu avec mes confrères Kenneth Gilbert, Gaston Aré et Bernard Lagacé de laisser au facteur l'entière liberté de concevoir et de réaliser ces instruments comme il l'entendrait. J'admettrai que M. von Beckerath, à certains moments, a cru utile de nous consulter sur certains points d'importance secondaire, mais, en définitive, il ne l'a fait qu'après avoir au préalable établi ses devis dans la plus complète liberté.

Je ne crois pas que Stradivarius ou d'autres grands luthiers d'autrefois aient consulté Corélli sur la manière de construire un violon, ni que Jean-Sébastien Bach ait songé à dicter des devis à Arp Schniger, dont il admirait les instruments sans réserve.

Je puis vous assurer que l'orgue de l'Oratoire Saint-Joseph possède tous les jeux nécessaires à l'exécution du répertoire de l'orgue, et que je n'ai pas eu, à quelque stade que ce soit de sa fabrication, à intervenir auprès du facteur.

Quant à M. André Marchai, il n'a vu les devis de cet orgue qu'en mars dernier, alors que l'instrument était déjà complètement terminé. Et M. Marchai, à sa grande satisfaction, s'est trouvé, lors de son arrivée à Montréal, le 9 novembre, devant l'orgue le plus authentiquement classique et français, et sur lequel il se tarissait plus d'éloges. D'ailleurs, il savait mieux que personne ce que Beckerath pouvait faire, car celui-ci avait autrefois travaillé pendant dix ans en France chez le grand facteur Victor Gonssales.

J'espère, cher monsieur, que vous voudrez bien publier cette petite mise au point pour le bénéfice de vos lecteurs; je vous remercie mes félicitations et mes remerciements pour votre excellent article et croyez que je vous suis toujours avec plaisir et assiduité.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'assurance de ma respectueuse considération.

Raymond Daveluy



Un spectacle folklorique très original qui rappelle les fastes du Festival de Rio aura lieu au Her Majesty's, du 2 au 17 décembre. On voit ici des danseurs de la troupe Brasiliana dans "Les rythmes de la jungle".

Tableau de Borduas donné au Musée des Beaux-Arts

Un tableau qui a remporté le prix de la peinture canadienne à l'exposition internationale 1960 du Musée Guggenheim a été donné au Musée des Beaux-Arts de Montréal.

M. Even H. Turner, directeur du Musée, a annoncé que M. Gérard Lortie, de Montréal, a fait don de l'oeuvre du maître canadien-français, récemment décédé, Paul-Emile Borduas.

Intitulé "L'Etoile Noire", ce tableau a remporté à New-York \$1,000 à titre de meilleure oeuvre canadienne soumise à l'exposition.

D'autres artistes canadiens y sont représentés. Ce sont MM. Edmund Alleyne, Léon Bellefleur, Jean-Paul Riopelle, tous de la province de Québec et M. Harold Town, de Toronto.

Le groupe des tableaux canadiens s'est valu "une mention honorable spéciale pour l'équilibre de ses compositions". C'est le plus grand prix qui ait été attribué à un groupe national depuis la fondation du concours biennal en 1956, en collaboration avec l'UNESCO.

M. Borduas est décédé en France le 12 février dernier. Vingt-sept pays ont présenté jusqu'à cinq candidats. Les toiles canadiennes ont été choisies parmi une cinquantaine par un jury de trois représentants d'organismes affiliés à l'UNESCO au Canada — ce sont M. Donald Buchanan, alors directeur associé de la Galerie nationale du Canada, M. Albert Dumouchel, artiste de Montréal et M. Douglas Duncan, de la Société de prêts de tableaux de Toronto.

M. Buchanan a déclaré que l'honneur qui a été décerné aux peintres canadiens "prouve la haute qualité des meilleurs tableaux canadiens d'aujourd'hui. Nos principaux artistes ne sont plus des élèves; ils sont des chefs".

Le jury international comprenait M. W.J.H.B. Sandberg, directeur des musées municipaux, Amsterdam (Neerland); M. Pierre Courthion, de l'Association internationale des critiques d'art, Suisse, et M. Nobuya Abe, Tokyo, de l'Association internationale des arts plastiques.

LE THEATRE - CLUB

présente François ROZET Tania FEDOR - Andrée LACHAPPE dans

"celles qu'on prend dans ses bras"

pièce en trois actes de MONTHERLANT mise en scène de Jacques Létourneau

Tous les soirs, 9 hres; le dimanche, 7 h. 30; relâche les lundis. Etudiants tous les soirs, sauf sam. - Billets: au 400 n° à W.E. 2-5074

POUR UNE SERIE LIMITEE DE REPRESENTATIONS!

CE SOIR à 9 h. MERCREDI et JEUDI

"une charmante comédie!" CHAMBRE 110

Germaine Giroux Paul Berval Lise Lasalle Pierre Thériault

EN ALTERNANCE - COMEDIE-CANADIENNE UN. 1-3339

DEMAIN à 7.30 MARDI et VENDREDI à 9 H.

FLORENCE DE MARCEL DUBÉ

DE MARCEL DUBÉ

Montherlant au Théâtre-Club

Pitié pour les hommes et pour les femmes

Par Gilles Hénault

Au premier acte de "Celles qu'on prend dans ses bras", la pièce de Montherlant au Théâtre-Club, on se dit: pitié pour les hommes. Au deuxième acte, on répète avec Montherlant: pitié pour les femmes. Et au troisième acte, on a de la pitié pour tout le monde, tant la vie semble cruelle et mal faite, et ridicule, sinon grotesque.

Les trois personnages principaux sont Ravier (François Rozet) antiquaire en passe de devenir une antiquité; Madeleine Andriot (Tania Fedor) celle qu'on n'a jamais embrassée et dont le visage, dit à peu près le texte, est comme un jardin qui attend la pluie; et Christine Villancy (Andrée Lachapelle) jeune guide de France qui sait se suffire à elle-même en toutes occasions dans la forêt, sans doute, mais non dans la jungle d'une ville moderne.

Cette pièce n'est pas la meilleure de Montherlant. Elle se situe au niveau du quotidien, à ce niveau d'où l'on peut "passer à l'universel par le plus violemment ou le plus pauvrement particulier" ainsi que l'auteur l'écrit dans une de ses notes au sujet du théâtre.

On y retrouve toutefois la cruauté et la lucidité de "Pitié pour les femmes". Chaque personnage vit dans une zone interdite, une espèce de no man's land qui a pour frontière l'indifférence de l'autre. Ravier aime Christine Villancy qui ne l'aime pas. Madeleine Andriot aime Ravier qui ne l'aime pas. Entre ces deux derniers, il y a tout de même une connivence d'âge, puisque tous les deux, dans la pièce, sont près de la soixantaine. Mais Christine Villancy vit dans un autre monde. Ses 18 ans opposent une barrière infranchissable à tout échange de sentiments passionnés entre elle et le vieux satyre aristocrate comblé de toutes parts, riche d'aventures et d'argent, mais pauvre de tendresse. Or, la tendresse est son dernier refuge, la dernière valeur qu'il reconnaît comme vraie.

Le texte de "Celles qu'on prend dans ses bras" s'adresse à l'intelligence. On y ferait une bonne récolte de mots d'auteur, de formules lapidaires. D'autre part, il émet rarement. C'est qu'il est peut-être impossible d'exprimer ce sentiment inversé, ce vice, cette absence qu'on appelle un amour non partagé. Ici, la cruauté a plus de chance de faire passer son venin. Et Montherlant y excelle. Pendant tout le deuxième acte, Ravier raconte à celle qui meurt d'amour pour lui, c'est-à-dire à Mlle Andriot, la passion qui le devore. Il acceptera même que Mlle Andriot plaide sa cause auprès de Mlle Villancy. Mlle Andriot le fait très honnêtement tant qu'elle a l'assurance morale que sa rivale résiste. Mais au troisième acte, devant une Christine Villancy prête à s'abandonner, toute la dignité de Mlle Andriot fondra d'un seul coup.

C'est une pièce de moraliste et d'un moraliste pessimiste ou peut-être tout simplement lucide.

Il y a au troisième acte une petite scène cocasse, mais d'un symbolisme féroce. Un collectionneur vient chercher un fauteuil qu'il sait être d'un faux style, mais qu'il aime quand même. Immédiatement après, Christine Villancy s'abandonnera fausement dans les bras de Ravier. Ce dernier n'a pu atteindre Christine que dans la fausseté. Les désirs sont parfois interchangeables, mais l'escompte est douloureusement élevé.

J'ai bien peur que cette pièce austère et cynique ne colle pas beaucoup. Elle ne correspond guère à nos préoccupations. Pourrait, c'est là du bon théâtre, au sens néo-classique du mot.

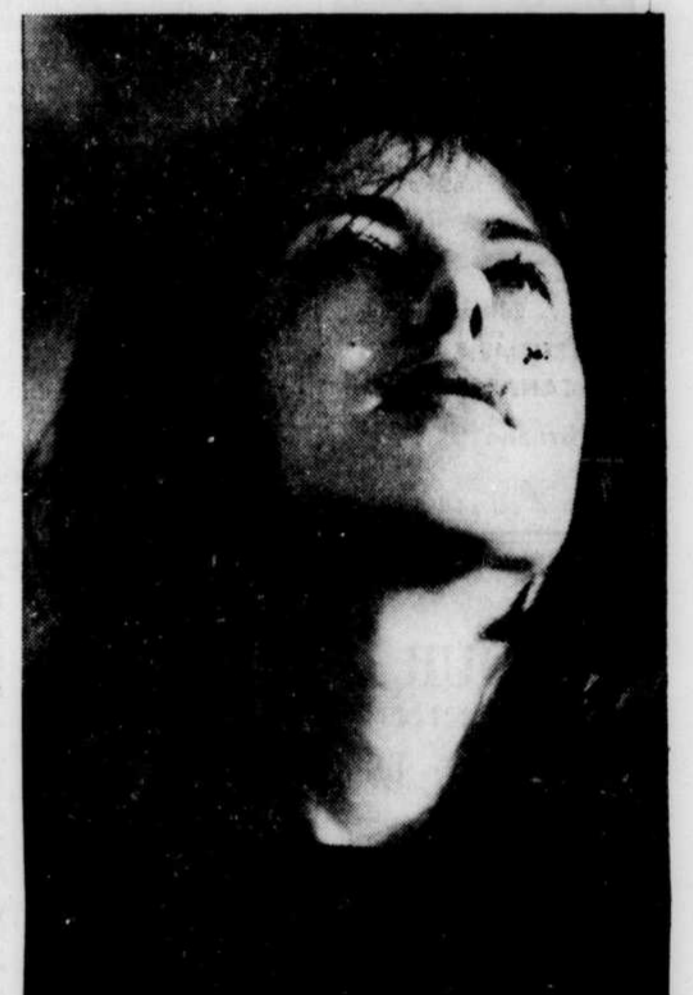
Les interprètes sont remarquables. En particulier les deux femmes. Pour sa part, Rozet met dans son rôle toute son expérience d'homme et de comédien. On regrette parfois une certaine grandiloquence. Il est vrai que rien n'est plus ridicule que de jouer l'amou-

reux incompris et qu'il faut beaucoup de métier pour éviter le piège toujours tendu de l'expression mélodramatique. L'auteur demande parfois l'impossible. C'est l'intériorité qui compte dans une pièce pareille. Je dirais même l'intensité de ce qu'on n'ose exprimer.

La mise en scène de Jacques Létourneau est intelligente et sobre. Les lieux correspondent aux moments dramatiques dans un décor de Jean-Claude Rinfret qui exprime le rococo d'une vie d'homme vouée à toutes les valeurs qu'il reconnaît, un peu tard, comme ennemies devant le regard lointain d'une jeune fille toute simple décidée à n'accepter aucun compromis.

Tania Fedor est à son meilleur quand elle ne sort pas trop d'elle-même, et Andrée Lachapelle a ce quelque chose de pur et de dur qui exprime tout son personnage.

Je réclame hier une pièce triste à mourir. Celle-ci est triste tout simplement. On n'en meurt pas.



Un homme et cinquante femmes. Tel est le titre d'une exposition de photos d'art qui a lieu présentement à la mezzanine de l'hôtel Windsor. L'homme, c'est George Fenyon, photographe et cinéaste, qui vient de terminer un film d'une demi-heure intitulée: "Via Montréal", film qui sera montré dans plusieurs pays. Les femmes qu'il a photographiées sont d'ailleurs de plusieurs pays d'Europe ainsi que du Canada.

CE SOIR à 8 h. 30 précises — AU STELLA Dimanche 2h.30 et 7h.30 LE RIDEAU VERT présente "VOYAGE A TROIS" Comédie de Jean de Letraz Réservations et abonnements: VI. 4-1793 4664 Saint-Denis Pour les Fêtes, offrez des billets de théâtre

LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA SAMEDI: 2 hres et 8 h. 40 — DIMANCHE 2 hres et 7 h. 30 LA VERSION ORIGINALE THIS IS CINERAMA TECHNICOLOR CINERAMASOUND IMPERIAL 1430 BLEURY AV. 8-7102

Chaque soir le grand succès comique AU THEATRE ANJOU - 1204, Drummond "LA BONNE ANNA" Comédie de Marc Camoletti avec: MARJOLAINE HEBERT, MARCEL CABAY, BEATRICE PICARD, ROLAND LEPAGE et NINA DIACONESCO Tous les soirs à 9 h. (Excepté les lundis relâche) RESERVATIONS: UN. 1-7494-95

ST-DENIS & BIJOU L'oeuvre célèbre de GEORGES OHNET qui CINEMASCOPE et TECHNICOLOR est paré d'une spectaculaire grandeur Antonio VILAR Virna LISI LE MAITRE DE FORGES LES COPAINS DU DIMANCHE

NATIONAL BALLET OF CANADA LES BAYOU SKATE ADAMS COMPANY OF THE BALLET ORCHESTRA Music Director: GEORGE CRUICKSHANK Aujourd'hui à 2.30 "Casse-noisettes" Ce soir à 8.30 "Lac des Cygnes" Dimanche à 2.30 "Pineapple Poll"

4e SEMAINE après le succès du MONDE D'APU Au Festival du film un succès au Centre d'Art de l'ELYSÉE 35 Milton Ouest l'oeuvre bouleversante de Satyajit RAY PATHER PANCHALI et des courts métrages de Trnka, McLaren et Kroitor VI. 2-6053

CE SOIR ET DEMAIN 7 HEURES 30 LE THEATRE - CLUB présente François ROZET Tania FEDOR - Andrée LACHAPPE dans "celles qu'on prend dans ses bras" pièce en trois actes de MONTHERLANT mise en scène de Jacques Létourneau Tous les soirs, 9 hres; le dimanche, 7 h. 30; relâche les lundis. Etudiants tous les soirs, sauf sam. - Billets: au 400 n° à W.E. 2-5074

CE SOIR à 9 h. MERCREDI et JEUDI "une charmante comédie!" CHAMBRE 110 Germaine Giroux Paul Berval Lise Lasalle Pierre Thériault EN ALTERNANCE - COMEDIE-CANADIENNE UN. 1-3339 DEMAIN à 7.30 MARDI et VENDREDI à 9 H. FLORENCE DE MARCEL DUBÉ

DIRECTEMENT DE RIO DE JANEIRO Carnaval de Rio recréé pour vous sur la scène LES DANSES ENDIABLEES, LES CHANTS ENVOUANTS, LES RYTHMES FRENETIQUES DU BRÉSIL. UN ÉLEVANT SPECTACLE REVUE DE 2 HEURES Plus de 3,000 représentations en Europe et en Amérique Latine. 50 ARTISTES du 2 au 17 DECEMBRE Matinées: 10, 11 et 17 déc. Théâtre HER MAJESTY'S

Le film qui a fait rire le monde entier vous fera rire aux larmes à votre tour! Oh! ma sacrée belle-mère aussi à l'affiche IN SUPERB'S COULEURS LILLI PALMER Entre la vie et la mort Canadien PLAZA

Personne... absolument personne ne sera admis au théâtre après le début de chaque représentation de "Psycho" Horaire: 12.10 - 2.20 - 4.35 - 6.50 - 9.10 ALFRED HITCHCOCK'S NEW AND ALTOGETHER DIFFERENT SCREEN EXCITEMENT! PSYCHO 4e SEMAINE LOEW'S

DISTRIBUTION Sophia Loren MAURICE CHEVALIER John GAVIN JOHN LANSBURY MILLY VITALE A BREATH OF SCANDAL Un film nouveau avec le charme pétillant de "GIGI" Stationnement, garage Peel-Windor, à partir de 6 h. p.m. A L'AFFICHE PALACE

SOYEZ A LA PAGE et ne manquez pas de voir "THE APARTMENT" JACK LEMMON SHIRLEY MACLAINE FRED MACMURRAY Stationnement, garage Peel-Windor à partir de 8 h. p.m. 2e SEMAINE CAPITOL

Un savant ouvrage

Récemment, l'honorable Lionel Bertrand, secrétaire provincial, faisait connaître les résultats des concours littéraires et scientifiques de la province de Québec pour l'année 1960.

Ce jury attribua le premier prix "ex aequo" à monsieur André Morel, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Montréal, et au T.R. Père Louis Lachance o.p., doyen de la Faculté de Philosophie et ancien professeur à la Faculté de Droit.

M. Morel obtenait la licence en droit de la Faculté de Droit de l'Université de Montréal, en 1953; il était admis au Barreau de la province de Québec en 1954. La même année, il se voyait accorder la maîtrise en arts pour sa thèse "L'évolution de la doctrine de l'enrichissement sans cause".

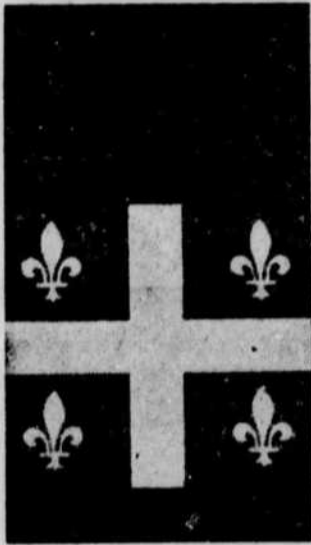
A son retour, M. Morel devenait professeur à la faculté de Droit de l'Université de Montréal pour y enseigner l'histoire des institutions. "Les limites de la liberté testamentaire dans la province de Québec" est le premier ouvrage paru dans la collection "Bibliothèque de droit privé canadien".

M. Morel, dans son ouvrage, veut réagir contre le principe de la liberté illimitée de tester, emprunté du droit anglais; suivant ce principe, une personne aurait une liberté absolue de disposer par testament de ses biens. L'auteur — en invoquant parfois les textes mêmes sur lesquels s'appuie pour soutenir le principe de la liberté illimitée — démontre que cette liberté est, au contraire, restreinte par des limites établies tant pour la protection de la famille du testateur que pour la protection des libertés du légataire; il prouve que les donations testamentaires contraient à l'ordre public et aux bonnes mœurs sont inadmissibles nonobstant la liberté, soit disant illimitée, de tester.

L'ÉDITION CANADIENNE

du volume de Raoul Blanchard LE CANADA FRANÇAIS province de Québec

Préface de Mgr Tessier



Editions ARTHEME FAYARD (CANADA) LTEE broché \$2.00 est maintenant en vente chez votre libraire

Arts et Lettres



ANDRÉ MOREL

LA COMPAGNIE GOUNOD

"Les Cloches de Corneville"

C'est avec une opérette des plus connues, soit les "Cloches de Corneville", que la Compagnie Gounod entreprend sa saison théâtrale les 26-27 et 29 novembre prochain.

La Cie Gounod est avantageusement connue à Montréal où elle a présenté l'an dernier le "Tzarévitch", la "Mascotte" et "Mlle Nitouche", trois opérettes qui furent bien présentées et bien jouées. En somme trois succès.

C'est le cœur rempli d'espoir et de confiance que l'œuvre maintient sa saison. Son choix de pièce ne pouvait être plus heureux. En effet "Les Cloches de Corneville" de Robert Planquette est certainement l'opérette la plus connue du public mélomane et l'auteur n'aurait écrit que cette opérette.

A LA TV ANGLAISE

Une émission scientifique

Une réalisation intitulée "The Thread of Life", qui sera présentée sur le réseau de télévision de Radio-Canada, le lundi 28 novembre, de 9 h. 30 à 10 h. 30 p.m. (heure normale de l'Est), expliquera comment les êtres humains héritent de leurs nombreuses et diverses caractéristiques.

Le docteur Frank C. Baxter est en vedette dans ce programme qui utilise des scènes vivantes, un film scientifique, des dessins animés, des graphiques et des maquettes pour illustrer les découvertes sur l'hérédité effectuées au cours des 100 dernières années.

"The Thread of Life" montre comment la vie humaine débute par une cellule aussi minime qu'un point fait sur du papier avec un crayon bien aiguisé.

Cette cellule contient 23 paires de chromosomes et, sur chaque chromosome, sont disposés des centaines de gènes comme des grains sur un chapelet. A mesure que la cellule primitive se divise et se subdivise en trillions de cellules pour constituer un corps humain, les mêmes gènes et chromosomes pénètrent dans chaque nouvelle cellule et en régissent le développement.

A la suite de l'émission télévisée du 28 novembre, le programme sera mis à la disposition des écoles et autres groupes intéressés, sous forme d'un film de 16 millimètres en couleurs. On pourra obtenir ce film en s'adressant aux bureaux d'affaires téléphoniques locaux.

qu'il aurait amplement mérité de passer à la postérité. "Les Cloches" raconte l'histoire d'Henri de Corneville, le fils du propriétaire du château de Corneville, château qu'on dit hanté. Henri veut prendre possession de son bien tout en essayant de résoudre le problème des fantômes. On assiste aux aventures de Serpolette, Germaine, Grenicheux et Gaspard. On est soulevé par le jeu de ces personnages qui racontent l'intrigue du début à la fin.

Le rôle de Germaine sera tenu par Jeanne Guenette; soprano, Serpolette par Marguerite Legendre; soprano, Henri par Maurice Côté; baryton, Gaspard par P.H. Pelticere; basse, Grenicheux par Normand Millard; ténor et le bailli par Norbert Lévesque; ténor. La direction musicale est assurée par M. Félix Fontaine et la mise en scène est de Maurice Côté. On verra aussi les nombreux chœurs de la compagnie. En tout 50 personnages en scène.

Comme à l'accoutumée, les représentations auront lieu au théâtre St-Stanislas, 1371 est, rue Laurier.

Réunion annuelle de musiciens amateurs

CAMMAC (Canadian Amateur Music — Les Musiciens Amateurs du Canada) prie ses membres et amis de prendre note que son assemblée annuelle aura lieu aujourd'hui, le 26 novembre à 2 h. de l'après-midi, à l'école "The Study", 3233, The Boulevard, Westmount (Montréal 6).

Les règlements municipaux exigent que nous employions uniquement l'entrée qui donne sur le boulevard. Il est strictement interdit d'entrer par Braeside Place ou d'y stationner. A 4 heures, après les rapports financiers et les élections, il y aura une lecture de l'oratorio de Noël, de Bach pour voix et instruments.

Vous êtes tous invités à y participer. L'entrée est gratuite.

Nous rappelons que la date limite du concours de composition amateur a été reportée au 30 juin 1961. Les apprentis compositeurs ont encore plus de 6 mois pour nous faire parvenir leurs œuvres: une pièce pour ensemble de flûtes à bec, ou une pièce pour choeur mixte "a capella". La durée de l'œuvre, dans l'un ou dans l'autre cas ne doit pas excéder 5 minutes. Les membres du jury seront MM. Jean Panneau-Couture, Otto Joachim, Mario Duchesnes et Kelsey Jones.

On est prié de joindre la somme de un dollar à chacun des envois et de faire parvenir le tout à "Concours de Composition CAMMAC, bibliothèque Fraser-Hickson, 4855, av. Kensington, Montréal-29.

Découvrez Terre-neuve

Plus d'un Canadien habitant différents coins du pays, a exprimé le voeu de mieux connaître la province de Terre-neuve qui fut si longtemps isolée dans le Commonwealth.

Chaque facette du vieux Terre-neuve, le développement actuel et les grands espoirs de l'avenir, tout y est décrit dans un style coloré. Ce livre est abondamment illustré en couleurs. L'avant-propos du livre est écrit par le premier ministre Smallwood.

Cet ouvrage de M. Wentworth Day sur Terre-neuve mérite d'être lu par tous ceux qui désirent connaître davantage cette province située le plus à l'est des Maritimes.

D. Kermodé Parr

(1) Terre-neuve — l'île fortifiée par J. Wentworth Day.

ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDITION, LTEE

Collection FIGURES CANADIENNES

MAISONNEUVÉ par Pierre Benoit

CAVELIER DE LA SALLE par Roger Viau

LES BATISSEURS par Serge de Fleury

LAURIER par Raymond Tanghe

Chaque volume : \$1.50

En vente dans toutes les librairies

HURTUBISE, MAME ET HATIER

480 ouest, rue Lagachetière — UN. 6-7764

GRAND LANCEMENT AUX MESSAGERIES FRANCE - CANADA

LE CLUB DU LIVRE DE POCHE

A tout acheteur de

Quatre volumes simples, un cinquième est donné gratuitement. Deux volumes doubles, un volume simple gratuit.

Liste fournie sur demande

Librairie Lemeac

371, ouest, Laurier Montréal CR. 9-3620

Le cadeau idéal pour toute la famille LA METHODE DE CONVERSATION ANGLAISE, ESPAGNOLE, ITALIENNE.

Poly-Glot

Anglais par HENRI BERGERON de Radio-Canada au moyen de DISQUES enregistrés par deux spécialistes réputés de Radio-Canada. VOUS COMPRENEZ et PARLEZ DES LA PREMIERE LEÇON ANGLAIS 20 DISQUES — 40 LEÇONS ESPAGNOL 10 DISQUES — 40 LEÇONS ITALIEN 10 DISQUES — 40 LEÇONS

POLY-GLOT INC. MONTREAL 1411 rue Stanley Ch. 15 R. 1111 R. 1111 R. 1111

Lisez

ce que tout Canadien doit connaître sur notre DIXIÈME PROVINCE:

TERRE-NEUVE

\$2.00



un livre à lire et à garder... attrayante reliure en toile

James Wentworth Day, éditeur et écrivain de haute réputation a écrit la très intéressante histoire de Terre-Neuve décrivant son passé, son présent et son avenir comme "l'île fortifiée" complétant ainsi la frontière Atlantique du Canada.

Il décrit les plus incroyables richesses du sol, lançant un défi aux aventuriers canadiens.

L'avant-propos du livre écrit par le Premier Ministre, l'honorable Joseph R. Smallwood, expose le plaidoyer de Terre-Neuve dans sa réclamation constitutionnelle avec le Gouvernement du Canada; de plus, le volume est enrichi de 90 illustrations en couleurs. "Newfoundland The Fortress Isle", est en vente chez votre libraire ou chez les éditeurs:

BRUNSWICK PRESS, FREDERICTON, NOUVEAU-BRUNSWICK

D'UN LIBRAIRE...

67 libraires avaient délégué un représentant à l'assemblée générale qui s'est tenue lundi dernier au Cercle universitaire de Montréal, signe que les libraires canadiens s'intéressent de plus en plus aux problèmes de leur profession. Aucune décision d'importance n'a été prise lors de la réunion; pour nombre de libraires c'était le premier contact avec la Société et ils ont tenu à mieux connaître les problèmes qui leur étaient soumis avant de prendre position. Une résolution a été adoptée demandant aux membres du Conseil d'administration de rencontrer les présidents de la fédération de commission scolaire, et les responsables des services gouvernementaux, et les libraires absents pour étudier avec eux le problème des prix et des remises. Enfin, le président, le vice-président et le secrétaire ont été désignés pour représenter la Société au Conseil Supérieur du livre.

Un des sujets à l'ordre du jour de l'assemblée générale des Libraires canadiens portait sur le prix du livre. La majorité des membres présents semblaient d'accord sur les prix pratiqués à Montréal. Mais les libraires de Québec n'étaient pas représentés, exception faite du Cercle pédagogique, et l'on sait que les prix de Québec sont inférieurs à ceux de Montréal. D'autre part, il manquait encore de nombreux libraires à cette réunion. Aussi aucun vote n'a-t-il été pris. La formule proposée était trop imprécise et la manoeuvre pour la faire passer au vote a échoué sur l'intervention d'un libraire de Montréal. Ce libraire a proposé que soient tout d'abord étudiées à fond toutes les incidences de la table 3.2 (appliquée par les libraires montréalais); que le problème soit bien expliqué, par écrit, à chaque libraire absent. Après cela on demandera à ces libraires de faire connaître leur point de vue sur le sujet. On discutera à nouveau du problème au cours d'une autre réunion, une fois que l'on sera en possession de tous les éléments et que l'on connaîtra le point de vue de tous les libraires.

On a également traité du problème des remises accordées par les grossistes aux collèges et communautés religieuses. Ces remises mettent les autres libraires dans l'impossibilité d'entrer en compétition avec les grossistes auprès de cette clientèle. Des libraires de la Rive Sud ont annoncé que, pour arriver à faire concurrence aux grossistes, ils avaient fondé une coopérative d'achat. En groupant leurs commandes, ils obtiennent de plus fortes remises des éditeurs européens et se trouveront sur le même pied que les grossistes. Cette coopérative d'achat comprend présentement des libraires de Sherbrooke, Granby, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean et Drummondville. Il est question que des libraires d'autres villes se joignent à eux.

Selon un libraire, tout le noeud du problème réside dans les attributions de chacun. Les grossistes sont-ils prêts à réserver leurs ventes aux libraires détaillants? Autrement dit, sont-ils décidés à devenir enfin de véritables grossistes? Le même libraire a demandé que ces attributions soient bien précises, afin de clarifier la situation.

Un libraire grossiste a déclaré que lui et les autres libraires grossistes pourraient, sans grand dommage, adopter la table 3 et 2.8 pour certains ouvrages. Ceci représenterait une baisse appréciable sur le prix des livres touchés par cette mesure.

Selon un libraire détaillant, ceci ne réglerait pas le problème. A son avis, la seule mesure qui permettrait d'assainir la situation et de placer tous les libraires sur le même pied, consisterait en l'installation au Canada, d'importants dépôts d'éditeurs européens.

On ne sait pas encore s'il y aura une librairie à la place Ville-Marie, les prix de location ayant à ce jour découragé les plus décidés. Les tarifs ne sont heureusement pas partout les mêmes. Ainsi, à Québec, le futur Centre d'achats, à la jonction des boulevards Wilfrid Hamel et Talbot, aura sa librairie. Ce n'est certainement pas une petite maison qui envisage d'y installer une succursale. Le prix de location est en effet de \$4.50 le pied carré et le bail porterait sur une durée de 25 ans.

La Librairie Beauchemin deviendra-t-elle la plus grosse maison d'édition du Canada français? La direction envisagerait de se consacrer presque uniquement à l'édition, tout en continuant à distribuer les manuels scolaires et quelques collections à gros succès comme les "Tintin" et les "Marabout".

Il n'est jamais trop tard pour signaler une initiative heureuse. En l'occurrence, il s'agit d'un événement qui s'est produit à l'exposition de la Fédération des commissions scolaires de la province de Québec. On y a constaté avec plaisir un exemple de collaboration assez rare entre un éditeur européen (Desclée de Brouwer) et un libraire canadien (La Librairie Laliberté, de Granby). Ces deux maisons occupaient le même kiosque et leurs représentants se relayaient pour recevoir et renseigner les clients.

La Société Fomac deviendra une librairie de détail, mais bien spécialisée: le public y trouvera tous les ouvrages techniques ou autres que les autres libraires ne vendent pas.

Une nouvelle maison d'édition a récemment vu le jour, sous le nom de "Société canadienne d'édition"; sans négliger la littérature générale, elle se consacrera principalement à l'édition de manuels scolaires pour les cours primaire et secondaire. La diffusion et la distribution de ses ouvrages sera confiée à la Société Fomac.

M. Paul Michaud, de l'Institut littéraire du Québec, ne chôme guère. A peine terminés les activités du Salon du Livre, il est parti pour l'Europe où il va discuter de problèmes de coopération.

Les Libraires de Québec formeront-ils un jour, une association artistique? Les éléments ne manqueraient sans doute pas. Rien qu'à la Librairie Garneau, cette association recrutait déjà 3 membres. M. Paul Saint-Cyr n'hésite pas à s'installer au piano pour distraire ou accompagner les membres du Club Richelieu, dont il fait partie; de plus madame Rioux et M. Claude Hamel, sont deux excellents organistes.

Il arrive souvent que des personnes de la campagne éprouvent le besoin d'aller vivre en ville, mais l'inverse se produit également. Le héros de "Les jours sont longs" fait partie de cette dernière catégorie. Citadin blasé il décide de se retirer à la campagne. Il y rencontrera un nouvel amour puis retournera à ses occupations de bureaucrate éprouver la longueur des jours. Publié en 1951 par Harry Bernard, ce roman sera réédité chez Fides dans la collection "Alouette".

Gérard LAURENDEAU

... À L'AUTRE

NOUVEAUTÉS

NOUVELLES COLLECTIONS HATIER

CONNAIS-TU MON PAYS?

EN SUISSE AVEC PETER EN ITALIE AVEC GIOVANNI EN HOLLANDE AVEC HANS EN AFRIQUE DU SUD AVEC ADRI EN ECOSSE AVEC DONALD AU PORTUGAL AVEC CARLITO

BIBLIOTHEQUE DE L'AMITIE

9 TITRES PARUS

LES CLES DU DESERT

Grand prix de littérature enfantine du Salon de l'enfance 1960 à l'unanimité du jury

En vente chez votre libraire

FOMAC LTEE

480 O., Lagachetière, Montréal

POUR ÉTRENNES

DONNEZ DES

ABONNEMENTS

- Réalités - 12 par an \$15.00
● Paris-Match - 52 par an \$15.00
● Elle - 52 par an \$12.00

abonnement hachette

1289, RUE LABELLE, MONTREAL

SUGGESTION

POUR LE

TEMPS des FÊTES

LE CADEAU QUI SERA SÛREMENT APPRÉCIÉ POUR NOËL OU LE JOUR DE L'AN SERA LE LIVRE

que vous offrirez, acheté à la

LIBRAIRIE PONY

554 EST SAINTE-CATHERINE MONTREAL

Propos d'André Giroux sur les manuels scolaires

(Le texte ci-dessous est de l'écrivain bien connu, André Giroux. Il a été lu au poste CFCM-TV, à Québec, récemment. Nous avons cru qu'il était d'actualité, puisqu'il porte à la fois sur l'enseignement et sur l'éducation, c'est-à-dire sur la question des manuels scolaires. Voici donc l'opinion de M. Giroux sur ce sujet). NDLR.

Je ne sais pas si vous l'avez remarqué, mesdames et messieurs, mais tous les jours, ou presque, les journaux nous rapportent des faits qui établissent clairement que la province de Québec semble reprendre vie, que les citoyens semblent reprendre conscience de leurs responsabilités à l'endroit de la société tout entière, et de leur droit à élever la voix et à réclamer que lumière soit faite dans tel ou tel domaine.

Ce comportement n'est pas nouveau, il est d'ailleurs classique tout particulièrement chez nous; notre histoire établit clairement que nous avons connu des cycles identiques dans le passé: sur le plan du courage, de la lucidité, sur le plan de la responsabilité individuelle et collective, nous avons toujours eu nos sept vaches maigres, suivies de nos sept vaches grasses, et ainsi de suite.

La Province remonte la mèch, la Province veut y voir clair!

Ainsi, la Presse de samedi nous révélait que les Commissions scolaires s'animent, affirment leur existence. "La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec demande au gouvernement d'instaurer une enquête pour découvrir si la Société des éditeurs de manuels scolaires de la Province de Québec (j'ignore absolument de qui se compose cette société) ne viole pas la loi contre les cartels, et de prendre toutes les dispositions nécessaires pour empêcher tout abus dans ce domaine. Dans le même sens, les commissaires d'écoles demandent au gouvernement d'empêcher, par tous les moyens, la constitution d'un monopole dans la distribution des manuels. La Fédération voudrait encore que les manuels soient changés moins souvent et qu'une certaine uniformité s'établisse à l'échelle nationale et, si possible, au niveau diocésain. Enfin, elle voudrait qu'un de ses membres siège à la sous-commission des manuels du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique."

Je partage tout à fait le point de vue des membres de cette Fédération. Et même si les ma-

nuels, aujourd'hui, sont mis gratuitement à la disposition des enfants, il n'en demeure pas moins que le coût de ces manuels sera payé par vous, par moi, par tous les citoyens de cette province. Il importe donc qu'une surveillance très étroite soit exercée dans ce domaine afin de prévenir tout abus. Nous avons encore à la mémoire, n'est-ce pas, le drame que connaissaient autrefois les pères de famille, lorsque venaient les mois de septembre! Nous avons encore à la mémoire ce exemple frappant d'une jeune fille qui avait acheté un catéchisme au début de sa onzième année et qui, doublant sa classe l'année suivante, c'est-à-dire l'année dernière, dut acheter un autre catéchisme, le premier n'étant plus utilisable. Je ne crois pas que la doctrine de notre Église soit changée à ce point!

Au sujet des manuels et du département de l'Instruction publique, des plaintes qui n'étaient jusqu'ici que murmurées sont maintenant portées à haute voix! Et ces plaintes sont graves. Et une enquête devra certainement être instituée, si ce n'est déjà fait! Afin d'établir le bien-fondé de ces plaintes et d'exonérer de tout blâme ceux que l'on accuse!

S'il est vrai qu'il s'agit d'établir, parmi quelques fonctionnaires du département de l'Instruction publique, un petit royaume qui régisse le choix et la vente des manuels la chose devra être prouvée. S'il est vrai que des fonctionnaires étaient à la fois éditeurs de manuels et juges des manuels à être utilisés dans la province, s'il est vrai que seuls, ou à peu près, les manuels publiés par eux trouvaient grâce à leurs yeux, on devra leur demander de rendre des comptes.

Et si cela n'est pas, il faudra le proclamer bien haut pour mettre fin à une rumeur qui grossit sans cesse!

Mais s'il est vrai que des manuels de haute qualité aient été rejetés et qu'on leur ait, pour des raisons qui ne sont peut-être pas très évidentes, préféré des ouvrages de qualité inférieure, il faudra que nous les sachions! Et s'il est vrai que ces mêmes manuels tout d'abord refusés par les autorités, ont été acceptés par la suite, il sera intéressant de connaître les raisons métaphysiques de ce revirement!

Je regrette, mais nous n'avons pas le droit de jouer! Si nous voulons que la propriété régné dans la Province, il faudra, courageusement, abattre les masques, dénicher toutes les salées, même dans les coins les plus recelés, même dans les secteurs soigneusement protégés contre les regards indiscrets!

Les Canadiens français, nés sur ce continent, n'ont pas les moyens de dilapider leurs richesses, ni matérielles, ni intellectuelles, encore moins morales. Plus que tous les autres peuples, nous sommes appelés à l'héroïsme dans tous les domaines: notre existence même est au prix de cet héroïsme. Une fois commis envers la collectivité est plus grave ici qu'ailleurs. Nous n'avons pas le droit, sur le plan national, de tolérer la moindre erreur, car la moindre erreur peut nous être néfaste. Le jour où nous comprendrons bien cela, ce jour-là notre patriotisme sera vraiment vivant!

Des tableaux de prix

LONDRES — La Fondation Guggenheim, de New York, a payé hier une somme record pour un tableau d'Henri Rousseau, dit "Le Douanier", à une importante vente aux enchères de peintures et de sculptures qui avait lieu à la Galerie Sotheby.

"Les joueurs de football", la première oeuvre importante de Rousseau, peintre français mort en 1910, a été vendue en Grande-Bretagne, à un prix de 37.000 livres, soit \$103.000.

Une peinture d'Alfred Sisley, de la collection de M. P.F. Oeler, de Montréal, a été vendue pour 7.500 livres \$21.000 à un collectionneur anonyme européen.

SAMEDI, 3 DECEMBRE 1960 DE 2 A 5 HEURES



LISE NANTAIS MADELEINE LEMIEUX AUTOCRAPHIERONT LEUR OUVRAGE "DES CAVERNES A CESAR" A LA LIBRAIRIE PONY 554 est. Ste-Catherine, Montréal

Arts et Lettres

PRIX DU CERCLE DU LIVRE DE FRANCE

"La Corde au cou" de Claude Jasmin

Par Clément Lockquell, é.c.

Peut-être est-ce intentionnellement que Claude Jasmin ne sous-titre pas "roman" son deuxième ouvrage: "La Corde au cou" (1). Nous pourrions croire que ces deux cent trente pages exposent la longue confession d'un névrosé au psychiatre d'une maison de détention. Et nous nous laissons volontiers intéresser à ce document clinique. A en oublier que c'est tout de même une oeuvre littéraire que l'auteur a voulu signer...

Le premier mérite du récit réside dans son excellente imitation de la logique de l'absurde, dans l'habile reproduction d'une certaine vraisemblance de l'irrationnel. Claude Jasmin se serait-il, cependant, préparé la partie trop belle? Son personnage est, par lui, acceptable de tous les abandons, de toutes les malchances, de toutes les tares. Il reste que la suite ininterrompue de ses malheurs apparaît, la plupart du temps, probable. L'effet de suspense — bien plus, celui qui nous tend vers l'approfondissement psychologique du meurtrier — tous les caractères: folie raisonnée, hallucinations, délire romanesque, monomanie. Quelqu'un aurait interpolé ces pages dans le manuel de psychiatrie de Krafft-Ebbing, nous nous y serions laissés prendre. Mais l'originalité de Claude Jasmin n'en est pas pour autant entamée.

Le narrateur ne se livre qu'à pseudo-hasard de ses réminiscences, de certaines associations congénitales entre des souvenirs de nature différente, mais symboliques les uns des autres. Son portrait n'est complet qu'aux derniers chapitres. Le passionnant du livre consiste dans l'occasion qui nous est donnée de construire à mesure, par additions, superpositions et corrections, un comportement. Voilà un homme qui succombe sous une hérédité lourde (à qui a manqué la grâce, auraient dit les Jansénistes), qui n'a jamais connu d'amour et qui ne saura jamais en donner, qui ne sait des institutions sociales que les cadres des écoles de réforme et certaines injustices des concupiscentes hypocrites. Il est inévitable que sa conception de la liberté et du bonheur soit anormale. Une fatalité dont les exemples analogues sont nombreux l'a voué à tous les râgés. Cet homme est successivement masochiste et sadique, maladivement inquiet et sûr de lui-même, conscient et somnambule... (Claude Jasmin n'a pas pris de risques avec son lecteur: il écrit en italique les révélations oniriques de son héros) "La Corde au cou" est une autre illustration exaspérée de celle-là, du thème universel de la solitude humaine. Et celle-ci est atroce. A en lire les horreurs, nous ne pouvons nous empêcher de participer, si romantiquement que ce soit, à une culpabilité collective. Ces contradictions qui déchirent le narrateur sont aussi les liens qui entravent le pharisien et le publicain. Tous les hommes ne nouent pas autour de leur cou une corde-fétiche, mais tous craignent l'étranglement final.

L'examinateur critique du récit de Claude Jasmin se demande quand même si l'auteur n'a pas indûment chargé son personnage et si l'auto-analyse n'est pas souvent trop lucide.

Il se peut, quoiqu'il ne faille pas oublier l'hypothèse initiale de travail et le champ illimité de la vraisemblance dans le domaine de la psychologie de l'anormal. C'est ici que le procès de l'écriture peut aider le diagnostic. Claude Jasmin transcrit en phrases ordinairement très brèves les aveux de son "patient". Elles sont synopées, à syntaxe élémentaire, souvent exclamatives, affolées, sauf en certains paragraphes où la poésie inconsciente permet à l'imagination un plus grand déploiement métaphorique. Mais ces contrariétés sont aussi le fait du paranoïaque.

Une des pages les plus remarquables de "La Corde au cou" décrit la fuite d'un malfaiteur pourchassé par des policiers à

Feuilles d'automne

Autonne, guerrier gonflé de soies en fureur qui s'empêtrant dans le bouclier d'airain, et se déchirent au sabre serti de lumière.

Sur les montagnes s'ébat un cheval brun chargé de velours rouges et verts. Dans la ville arrive une femme du bois qui sent la terre et qui porte les hautes des arbres agonisants.

A coups de pied joyeux les enfants chassent des feuilles mortes les parfums de l'été et les chants des nuits tendres.

La campagne s'enivre des incinérations parfumées au bord des routes.

Sauvez ces plumes d'arbre, conservez comme momies en tombeau les feuilles rouges dans vos livres qui renferment les sucres et la poussière des forêts frileuses.

Feuilles de feutre vénitien et feuilles d'aile de papillon, volez dans mes valons parés de feuilles d'or et de feuilles de jade.

Feuilles d'automne, Ophélie, descendez les ruisseaux vers les prairies de mousse frissonnantes au fond de la mer.

Feuilles qui passez par mon cercueil entraînez mes songes de pierres sonores, mes songes de châteaux lumineux et de tapisseries où les fleurs vacillent sur les mains des dames.

Musique de cor feuillue, déjà tu t'éteins dans la mémoire que gèle le froid tombé des astres disparus.

Jules VERTEUIL.

BIENTÔT LES FÊTES

PENSEZ A VOS ACHATS

Actuellement grand choix d'ouvrages pour tous les âges et à tous les prix

Une visite à notre librairie vous en convaincra

LIBRAIRIE FLAMMARION 1243, UNIVERSITY, MONTREAL

LEMEAC

VOUS OFFRE POUR CETTE SEMAINE

LA COLLECTION "FARANDOLE" Rég. .90 pour .70

LES ALBUMS DE LA TERRE PROMISE

- Monsieur Vincent La Belle Histoire du curé d'ars Sainte-Bernadette L'Histoire Sainte L'Histoire de Jésus La Simple Histoire de la Vierge Marie L'Histoire merveilleuse de trois petits grains de blé Saint Paul, Aventurier de Dieu Rég. \$2.25 pour 1.75

N'oubliez pas le samedi 26 novembre, de 2 heures à 4 heures, Monsieur Claude JASMIN, auteur de "LA CORDE AU COU" et Lauréat du prix du Cercle du Livre de France, sera présent pour autographier son volume.

Profitez de votre passage chez LEMEAC pour visiter la superbe collection de photos signées LAROSE

LES MESSAGERIES FRANCE-CANADA 371 ouest, rue Laurier Montréal - CR. 9-3620

Folkloristes canadiens applaudis en Angleterre

Par Alan Harvey de la Presse Canadienne

LONDRES. — Un ancien chroniqueur judiciaire, qui a commencé il y a plusieurs années à chanter dans un unique but de divertissement, a ainsi qu'un "violoniste" canadien-français, qui n'a jamais suivi une leçon musicale de sa vie, préparent présentement l'oreille britannique aux chansons du folklore canadien-français.

Ce sont Alan Mills, chanteur bien connu de Montréal, qui est reconnu comme une autorité en matière de folklore canadien-français; et Jean Carignan, un autre Montréalais, qui conduit un taxi lorsqu'il ne gratte pas son violon.

Les deux musiciens se sont rendus en Grande-Bretagne afin de participer à certains spectacles organisés sous les auspices d'Associations du Commonwealth, et y ont obtenu un tel succès qu'ils sont rapidement devenus très populaires. Ils étaient les invités spéciaux, au bal de la Feuille d'érable qui avait lieu à l'hôtel Dorchester de Londres.

Mills et Carignan ont chanté plusieurs chansons du Québec et quelques refrains entraînants de Terre-Neuve intitulés "La chanson de l'huile de foie de morue" et "Beaucoup de poissons à Bonavist Harbor" dans la version originale anglaise. Les deux Canadiens ont ensuite été présentés à l'invitée d'honneur du bal qui était la princesse Alexandra.

Jean Carignan accompagne toujours au violon le chanteur Alan Mills.

Un diplomate canadien a déclaré que la propagande du folklore canadien constitue un item précieux dans l'échange des relations culturelles entre les divers pays du Commonwealth.

Alan Mills et Jean Carignan ont même été invités il y a quelques jours à se faire entendre au cours d'une audition privée à la Chambre des lords britanniques, par lady Kilmuir, qui est présidente d'un groupe de sociétés du Commonwealth. Avant la fin du récital folklorique, les pairs et pairesse de la Chambre se sont mis au disposition des deux Canadiens et ont répété avec un plaisir évident les refrains les plus connus.

Hier soir, à l'hôtel Dorchester, c'est le haut commissaire du Canada à Londres, M. George Drew, qui a ouvert le bal en compagnie de la princesse Alexandra, qui était ravissante dans une robe longue de tulle couleur crème.

Il y avait plus de 350 Canadiens et autres invités au bal annuel de la Feuille d'érable. Les musiciens, Alan Mills et Jean Carignan, doivent rentrer dès ce soir par avion au Canada, avec plusieurs jours de retard sur l'horaire prévu.

Arvez-vous lu ANDRE LAURENDEAU VOYAGES AU PAYS DE L'ENFANCE Une grande leçon de sagesse et de poésie Une édition Beauchemin en vente dans toutes les librairies \$1.75

GHEON Aventures de Gilles ou Le saint malgré lui 0.70 La Belle au bois dormant 0.70 La Bergère au pays des loups 0.70 Bernadette devant Marie 1.10 Le bon voyage ou Le mort à cheval 0.70 Le conte des trois jeunes filles à marier 1.00 Le crime de Frère Genièvre 0.40 Le dîné pour manque de confiance 0.80 Le dit de l'homme qui aurait vu Saint Nicolas 0.70 Epiphanie 0.40 La farce du pendu dépendu 0.75 La fille du sultan et le bon jardinier 0.55 Le galant Barbe-Bleue 0.70 Le grand combat entre l'Ermitte et le Dragon 0.70 L'impromptu du charcutier 0.40 Le jeu des merveilles de saint Martin 1.25 Le jeu de "Tout à moi" 0.50 Judith — Oedipe 2.10 Justine et Cyrien 0.65 La merveilleuse histoire du jeune Bernard de Menthon 1.10 Le miracle de l'enfant bavard 0.70 Le miracle de la femme laide 0.40 Le miracle des pauvres Claires 0.55 La mort de Lazare 0.40 Le mystère de l'invention de la Croix 1.00 Le mystère du roi saint Louis 1.25 Le Noël de Graccio 0.40 Le Noël sur la place 1.05 La parade du Pont-au-Diable 0.70 Le Pauvre sous l'escalier 0.70 Peau d'âne 0.70 La petite fille aux allumettes 0.70 Le petit Poucet 0.70 Les petits clercs de Santarem 0.55 Promenades avec Mozart 4.75 La quête héroïque du Graal 1.25 La rencontre de saint Benoît et de sainte Scholastique 0.55 Le saint curé d'Ars 2.10 Saint Jean Bosco 1.75 Saint Maurice ou L'obéissance 0.70 Les travaux et les jeux dans la maison du roi 0.80 Triomphe de Notre Dame de Chartres 0.80 Les trois martyrs Fuscien, Victor et Gervais 0.55 Les trois miracles de sainte Cécile 1.25 Les trois sagesse du vieux Wang 0.85 La vie profonde de saint François d'Assise 1.25 PLUS .05 CHACUN PAR POSTE

TRANQUILLE 67 Ste-Catherine ouest VI. 4-6571

Le Conseil des arts du Canada

Des subventions au théâtre professionnel et amateur

OTTAWA — Le Conseil des Arts du Canada a octroyé une subvention de \$20,000 à la Comédie canadienne de Montréal. La subvention aidera la production de quatre nouvelles pièces qui seront montées par M. Gélinas durant la saison 1960-61, ainsi qu'une traduction du grand succès, "Bousille et les Justes", qui sera présentée en anglais.

Le Cercle Molière de Saint-Boniface, théâtre de langue française de Manitoba, recevra une subvention de \$4,500 du Conseil qui permettra à cet excellent groupe théâtral de faire une tournée dans les petites villes du Manitoba et du Saskatchewan.

Une tournée en janvier 1962, par les membres de la compagnie du Festival de Stratford dans les universités et collèges canadiens, sera facilitée par le Conseil des Arts qui se portera garant des frais pour un montant de \$15,000. Environ onze institutions de l'Ontario et du Québec bénéficieront de cette tournée. Un programme de débats et d'extraits Shakespearéens, joués par la compagnie, illustreront les aspects si variés des drames de cet incomparable dramaturge du 16<sup>e</sup> siècle.

Le Conseil aide aussi les théâtres amateurs du Canada. Une subvention de \$8,000 est octroyée au Festival d'art dramatique du Canada, pour l'aider à payer les frais de déplacements des groupes participant au concours annuel. Le Conseil continue également à encourager la création de pièces de théâtre canadiennes par des groupes d'amateurs. Des prix spéciaux seront offerts dont un de \$100 pour l'auteur, plus \$400 pour la compagnie qui présentera une pièce originale à un festival régional. Les prix seront décernés sur la recommandation du Festival d'art dramatique et de juges régionaux.

Cette politique, inaugurée par le Conseil des Arts l'an dernier a donné d'excellents résultats par la présentation de huit pièces d'auteurs canadiens aux festivals régionaux, en 1959, — c'est-à-dire cinq de plus qu'à la précédente année. Au total, le Conseil a prévu une somme de \$4,500 à ces fins pour 1960-61.

Le Conseil aide aussi les théâtres amateurs du Canada. Une subvention de \$8,000 est octroyée au Festival d'art dramatique du Canada, pour l'aider à payer les frais de déplacements des groupes participant au concours annuel. Le Conseil continue également à encourager la création de pièces de théâtre canadiennes par des groupes d'amateurs. Des prix spéciaux seront offerts dont un de \$100 pour l'auteur, plus \$400 pour la compagnie qui présentera une pièce originale à un festival régional. Les prix seront décernés sur la recommandation du Festival d'art dramatique et de juges régionaux.

Cette politique, inaugurée par le Conseil des Arts l'an dernier a donné d'excellents résultats par la présentation de huit pièces d'auteurs canadiens aux festivals régionaux, en 1959, — c'est-à-dire cinq de plus qu'à la précédente année. Au total, le Conseil a prévu une somme de \$4,500 à ces fins pour 1960-61.

Cette politique, inaugurée par le Conseil des Arts l'an dernier a donné d'excellents résultats par la présentation de huit pièces d'auteurs canadiens aux festivals régionaux, en 1959, — c'est-à-dire cinq de plus qu'à la précédente année. Au total, le Conseil a prévu une somme de \$4,500 à ces fins pour 1960-61.

Cette politique, inaugurée par le Conseil des Arts l'an dernier a donné d'excellents résultats par la présentation de huit pièces d'auteurs canadiens aux festivals régionaux, en 1959, — c'est-à-dire cinq de plus qu'à la précédente année. Au total, le Conseil a prévu une somme de \$4,500 à ces fins pour 1960-61.

Cette politique, inaugurée par le Conseil des Arts l'an dernier a donné d'excellents résultats par la présentation de huit pièces d'auteurs canadiens aux festivals régionaux, en 1959, — c'est-à-dire cinq de plus qu'à la précédente année. Au total, le Conseil a prévu une somme de \$4,500 à ces fins pour 1960-61.

Cette politique, inaugurée par le Conseil des Arts l'an dernier a donné d'excellents résultats par la présentation de huit pièces d'auteurs canadiens aux festivals régionaux, en 1959, — c'est-à-dire cinq de plus qu'à la précédente année. Au total, le Conseil a prévu une somme de \$4,500 à ces fins pour 1960-61.

Cette politique, inaugurée par le Conseil des Arts l'an dernier a donné d'excellents résultats par la présentation de huit pièces d'auteurs canadiens aux festivals régionaux, en 1959, — c'est-à-dire cinq de plus qu'à la précédente année. Au total, le Conseil a prévu une somme de \$4,500 à ces fins pour 1960-61.

Cette politique, inaugurée par le Conseil des Arts l'an dernier a donné d'excellents résultats par la présentation de huit pièces d'auteurs canadiens aux festivals régionaux, en 1959, — c'est-à-dire cinq de plus qu'à la précédente année. Au total, le Conseil a prévu une somme de \$4,500 à ces fins pour 1960-61.

Cette politique, inaugurée par le Conseil des Arts l'an dernier a donné d'excellents résultats par la présentation de huit pièces d'auteurs canadiens aux festivals régionaux, en 1959, — c'est-à-dire cinq de plus qu'à la précédente année. Au total, le Conseil a prévu une somme de \$4,500 à ces fins pour 1960-61.



L'Orchestre symphonique de Montréal présentera en concert hors série, le 7 décembre, au Plateau, une "Soirée à Salzbourg", dont le programme sera composé d'oeuvres de Mozart. Le concert sera dirigé par le chef d'orchestre Josef Krips et les deux interprètes en vedette seront Pierrette Alarie et Léopold Simoneau que l'on voit ici.

Disques récents

par Marcel THIVIERGE

CHOPIN: Concerto pour piano No 2 en fa mineur, Op. 21 et Fantaisie en fa mineur, Op. 49. Malczynski, pianiste. Walter Susskind dirige l'Orchestre symphonique de Londres. 1-127 ANGEL 5-55729 (stéréophonique).

Chopin n'était vraiment dans son domaine qu'au piano. L'orchestre n'était pour lui qu'un accessoire. Au début de sa carrière, il a écrit six oeuvres pour piano et orchestre, dont deux concertos. Il ne l'a fait que pour se plier à la coutume voulant que le pianiste de concert soit également un compositeur pour orchestre. Et c'est ainsi qu'il a abandonné complètement l'orchestre pour se livrer uniquement au piano. L'orchestre chez Chopin, selon le jugement de Berlioz "est froid et pour ainsi dire inutile". On s'en convaincra à l'audition du concerto. Quant à la Fantaisie pour piano solo, elle a une telle force et une ampleur qu'elle nous convainc à sa manière que Chopin avait de telles ressources pianistiques qu'il pouvait se passer de l'orchestre. Dans ces deux cas, l'interprétation excellente par ce grand spécialiste de Chopin qu'est Malczynski.

DEBUSSY: Sonate pour violon et piano. — FRANK: Sonate pour violon et piano en la majeur. Isaac Stern, violoniste, et Alexander Zakin, pianiste. 1-127 COLUMBIA ML-5470 (monophonique) et MS-6139 (stéréophonique).

Voici deux sonates pour différentes par leur origine et par leur texture. Alors que César Franck s'inspire des grands romantiques allemands et compose une oeuvre de forme cyclique, Claude Debussy s'oppose à ce style germanisant s'inspirant de la forme ancienne de la suite française de Couperin, Leclair et Rameau. Signalons que cette sonate est la dernière oeuvre de Debussy. Il l'a composée durant l'hiver de 1916-17. La France était en guerre avec l'Allemagne. Cette époque n'a pas été étrangère aux préoccupations nationales de Debussy qui était devenu le plus grand musicien de France. Quant à l'interprétation, Stern et Zakin excellent dans la sonate de Franck, alors que celle de Debussy aurait exigé un peu plus de discrétion et d'intimité.

HERVE BROUSSEAU interprète ses propres chansons. Accompagnement: Paul de Margeria et son ensemble. 1-127 SELECT SP-12,078 (monophonique) et SSP-24,078 (stéréophonique).

La maison montréalaise SELECT publie son deuxième microsillon consacré aux compositions de Hervé Brousseau. Sans aucun doute, ce deuxième disque par l'excellence de sa réalisation et par le talent de Brousseau comme compositeur et interprète connaîtra le même succès populaire que le premier. Au programme: "Il avait fait fortune", "A Bassin Louise", "Maman Eve", "J'sais pas qu'e j'ai", "Demandez".

Les Concerts d'Orgue du Québec

RECITAL DU MIDI — Jeudi le 1er décembre Eglise Notre-Dame — 12.40 à 1 h. p.m.

ALBERT LAFONTAINE

Offert par: GREENSHIELDS & CO. LTD.

"Mon patin", "Ils regardaient passer les trains", "Où t'en vas-tu?", "C'est là ma gloire", "La grammaire des amoureux", "Le petit Léon" et "Les touristes américains".

SCHUBERT: Sonate pour piano en ré majeur, Op. 53. Swjatoslaw Richter, pianiste. 1-127 MONITOR MC-2043.

Depuis quelques semaines, cette chronique a signalé les magistrales interprétations d'oeuvres de Mozart, Prokofiev et Schumann par le pianiste russe Richter. On a souligné le vaste domaine de son répertoire qui embrasse presque tous les compositeurs de Bach à Shostakovich. Ce disque récent nous révèle Richter comme interprète de Schubert. Il ne s'agit pas d'une pièce facile. La Sonate en ré majeur est une oeuvre monumentale où Schubert se laisse entraîner par un fécond lyrisme qui exige de l'interprète une grande virtuosité et un sens mélodique peu commun. Richter y est impeccable. Il y a une maîtrise qui se communique à l'auditeur, le rassure et le plonge dans une atmosphère de confiance absolue. Excellent enregistrement. Un disque recommandé à tous les discophiles.

Programme de Radio

Samedi, le 26 novembre CBM-FM

- MONTREAL (100.7 Mc)
12.00-Résumé
12.05-Divertissement
12.30-Nouveaux disques
1.30-Variétés
2.00-London Calling Canada
2.00-Mainly Music for Strings
2.00-Radio-Journal
7.05-News
7.15-Divertissement
7.30-Jour des capitales
8.30-Théâtre d'opéra
4.00-Radio-Journal
7.50-Nouvelles sportives
7.55-Opéra de quatuors
8.05-Radio-Journal
8.05-Opéra de quatuors
8.30-Rythmes et mélodies
9.05-Fantaisies
10.00-Musiques en tous genres
11.00-Quand l'opéra de donne des airs
11.30-Le monde parle au Canada
12.00-Rien qu'une chanson
12.30-Le réveil rural
12.50-Nouvelles sportives
1.00-Signal-horaire
1.00-Radio-Journal
1.10-Intermède
1.15-Musique des Pays-Bas
2.00-Opéra du samedi
5.30-Mémoires
4.00-Radio-Journal
4.10-Chronique sportive
4.15-Intermède
4.15-La langue bien pendue
4.30-Chroniques canadiennes
7.00-Musique de chambre
8.00-La Revue de la semaine
8.30-Kiosque à musique
10.05-Radio-Journal
10.15-Radio-Journal
10.25-Le Cabaret du soir qui penche
10.30-Radio-Journal
10.55-Nouvelles sportives
11.00-Le Cabaret du soir qui penche
11.55-Radio-Journal
12.00-Le Cabaret du soir qui penche
12.55-FIN DES EMISSIONS

Dimanche, le 27 novembre CBF

- MONTREAL (100.7 Mc)
8.00-Radio-Journal
8.05-L'Heure du concert
8.55-Intermède
9.00-Radio-Journal
9.05-Université tridisciplinaire internationale
10.00-Musique d'orgue
10.15-Intermède
11.00-Concert de Winnipeg
11.30-Bonjour dimanche
12.00-Clubs et maracas
12.30-Images du Canada
2.00-Orchestre de Radio-Canada
2.30-Tour des capitales
3.00-Chansons françaises
3.15-Perspectives internationales
3.30-Terre nouvelle
4.00-Radio-Journal
4.10-Nouvelles sportives
4.15-Intermède
4.15-Cinéma, miroir du monde
4.35-Téléjournal
7.00-Nouveautés dramatiques
7.30-Disques comparés
7.50-Radio-Journal
9.00-Musiciens célèbres
10.00-Radio-Journal
10.15-Opéra de chambre
10.55-Nouvelles sportives
11.00-Les classiques italiens
11.55-Radio-Journal
12.00-FIN DES EMISSIONS

Dimanche, le 27 novembre CBM-FM

- MONTREAL (100.7 Mc)
12.00-Résumé
12.05-Divertissement
12.30-Nouveaux disques
1.30-Variétés
2.00-London Calling Canada
2.00-Mainly Music for Strings
2.00-Radio-Journal
7.05-News
7.15-Divertissement
7.30-Jour des capitales
8.30-Théâtre d'opéra
4.00-Radio-Journal
7.50-Nouvelles sportives
7.55-Opéra de quatuors
8.05-Radio-Journal
8.05-Opéra de quatuors
8.30-Rythmes et mélodies
9.05-Fantaisies
10.00-Musiques en tous genres
11.00-Quand l'opéra de donne des airs
11.30-Le monde parle au Canada
12.00-Rien qu'une chanson
12.30-Le réveil rural
12.50-Nouvelles sportives
1.00-Signal-horaire
1.00-Radio-Journal
1.10-Intermède
1.15-Musique des Pays-Bas
2.00-Opéra du samedi
5.30-Mémoires
4.00-Radio-Journal
4.10-Chronique sportive
4.15-Intermède
4.15-La langue bien pendue
4.30-Chroniques canadiennes
7.00-Musique de chambre
8.00-La Revue de la semaine
8.30-Kiosque à musique
10.05-Radio-Journal
10.15-Radio-Journal
10.25-Le Cabaret du soir qui penche
10.30-Radio-Journal
10.55-Nouvelles sportives
11.00-Le Cabaret du soir qui penche
11.55-Radio-Journal
12.00-Le Cabaret du soir qui penche
12.55-FIN DES EMISSIONS

Dimanche, le 27 novembre CBF

- MONTREAL (100.7 Mc)
8.00-Radio-Journal
8.05-L'Heure du concert
8.55-Intermède
9.00-Radio-Journal
9.05-Université tridisciplinaire internationale
10.00-Musique d'orgue
10.15-Intermède
11.00-Concert de Winnipeg
11.30-Bonjour dimanche
12.00-Clubs et maracas
12.30-Images du Canada
2.00-Orchestre de Radio-Canada
2.30-Tour des capitales
3.00-Chansons françaises
3.15-Perspectives internationales
3.30-Terre nouvelle
4.00-Radio-Journal
4.10-Nouvelles sportives
4.15-Intermède
4.15-Cinéma, miroir du monde
4.35-Téléjournal
7.00-Nouveautés dramatiques
7.30-Disques comparés
7.50-Radio-Journal
9.00-Musiciens célèbres
10.00-Radio-Journal
10.15-Opéra de chambre
10.55-Nouvelles sportives
11.00-Les classiques italiens
11.55-Radio-Journal
12.00-FIN DES EMISSIONS

Dimanche, le 27 novembre CBM-FM

- MONTREAL (100.7 Mc)
12.00-Résumé
12.05-Divertissement
12.30-Nouveaux disques
1.30-Variétés
2.00-London Calling Canada
2.00-Mainly Music for Strings
2.00-Radio-Journal
7.05-News
7.15-Divertissement
7.30-Jour des capitales
8.30-Théâtre d'opéra
4.00-Radio-Journal
7.50-Nouvelles sportives
7.55-Opéra de quatuors
8.05-Radio-Journal
8.05-Opéra de quatuors
8.30-Rythmes et mélodies
9.05-Fantaisies
10.00-Musiques en tous genres
11.00-Quand l'opéra de donne des airs
11.30-Le monde parle au Canada
12.00-Rien qu'une chanson
12.30-Le réveil rural
12.50-Nouvelles sportives
1.00-Signal-horaire
1.00-Radio-Journal
1.10-Intermède
1.15-Musique des Pays-Bas
2.00-Opéra du samedi
5.30-Mémoires
4.00-Radio-Journal
4.10-Chronique sportive
4.15-Intermède
4.15-La langue bien pendue
4.30-Chroniques canadiennes
7.00-Musique de chambre
8.00-La Revue de la semaine
8.30-Kiosque à musique
10.05-Radio-Journal
10.15-Radio-Journal
10.25-Le Cabaret du soir qui penche
10.30-Radio-Journal
10.55-Nouvelles sportives
11.00-Le Cabaret du soir qui penche
11.55-Radio-Journal
12.00-Le Cabaret du soir qui penche
12.55-FIN DES EMISSIONS

Dimanche, le 27 novembre CBF

- MONTREAL (100.7 Mc)
8.00-Radio-Journal
8.05-L'Heure du concert
8.55-Intermède
9.00-Radio-Journal
9.05-Université tridisciplinaire internationale
10.00-Musique d'orgue
10.15-Intermède
11.00-Concert de Winnipeg
11.30-Bonjour dimanche
12.00-Clubs et maracas
12.30-Images du Canada
2.00-Orchestre de Radio-Canada
2.30-Tour des capitales
3.00-Chansons françaises
3.15-Perspectives internationales
3.30-Terre nouvelle
4.00-Radio-Journal
4.10-Nouvelles sportives
4.15-Intermède
4.15-Cinéma, miroir du monde
4.35-Téléjournal
7.00-Nouveautés dramatiques
7.30-Disques comparés
7.50-Radio-Journal
9.00-Musiciens célèbres
10.00-Radio-Journal
10.15-Opéra de chambre
10.55-Nouvelles sportives
11.00-Les classiques italiens
11.55-Radio-Journal
12.00-FIN DES EMISSIONS

TÉLÉVISION

- SAMEDI 24 NOVEMBRE
CBMT — Canal 2
9.00-Musique
10.30-Le défilé du Père Noël
11.30-Fon Fon
12.00-Film
12.30-Le défilé de la coupe Grey
2.00-Magazine
2.30-Film
3.00-Film
3.30-W. Disney présente
8.45-Série de hockey
9.00-Joute de la coupe Grey
7.00-Ce soir
7.30-Cinéma
7.35-Opéra de quatuors
7.45-Opéra de quatuors
8.00-Club des auteurs
8.30-Opéra de quatuors
8.45-Série de hockey
11.15-Mes chansons
11.30-Divertissement
11.30-Téléjournal
11.35-Nouvelles sportives
11.40-Émission de "Bruissement de papier"
11.55-Long métrage
12.00-Long métrage
12.05-Long métrage
12.10-Long métrage
12.15-Long métrage
12.20-Long métrage
12.25-Long métrage
12.30-Long métrage
12.35-Long métrage
12.40-Long métrage
12.45-Long métrage
12.50-Long métrage
12.55-Long métrage
1.00-Long métrage
1.05-Long métrage
1.10-Long métrage
1.15-Long métrage
1.20-Long métrage
1.25-Long métrage
1.30-Long métrage
1.35-Long métrage
1.40-Long métrage
1.45-Long métrage
1.50-Long métrage
1.55-Long métrage
2.00-Long métrage
2.05-Long métrage
2.10-Long métrage
2.15-Long métrage
2.20-Long métrage
2.25-Long métrage
2.30-Long métrage
2.35-Long métrage
2.40-Long métrage
2.45-Long métrage
2.50-Long métrage
2.55-Long métrage
3.00-Long métrage
3.05-Long métrage
3.10-Long métrage
3.15-Long métrage
3.20-Long métrage
3.25-Long métrage
3.30-Long métrage
3.35-Long métrage
3.40-Long métrage
3.45-Long métrage
3.50-Long métrage
3.55-Long métrage
4.00-Long métrage
4.05-Long métrage
4.10-Long métrage
4.15-Long métrage
4.20-Long métrage
4.25-Long métrage
4.30-Long métrage
4.35-Long métrage
4.40-Long métrage
4.45-Long métrage
4.50-Long métrage
4.55-Long métrage
5.00-Long métrage
5.05-Long métrage
5.10-Long métrage
5.15-Long métrage
5.20-Long métrage
5.25-Long métrage
5.30-Long métrage
5.35-Long métrage
5.40-Long métrage
5.45-Long métrage
5.50-Long métrage
5.55-Long métrage
6.00-Long métrage
6.05-Long métrage
6.10-Long métrage
6.15-Long métrage
6.20-Long métrage
6.25-Long métrage
6.30-Long métrage
6.35-Long métrage
6.40-Long métrage
6.45-Long métrage
6.50-Long métrage
6.55-Long métrage
7.00-Long métrage
7.05-Long métrage
7.10-Long métrage
7.15-Long métrage
7.20-Long métrage
7.25-Long métrage
7.30-Long métrage
7.35-Long métrage
7.40-Long métrage
7.45-Long métrage
7.50-Long métrage
7.55-Long métrage
8.00-Long métrage
8.05-Long métrage
8.10-Long métrage
8.15-Long métrage
8.20-Long métrage
8.25-Long métrage
8.30-Long métrage
8.35-Long métrage
8.40-Long métrage
8.45-Long métrage
8.50-Long métrage
8.55-Long métrage
9.00-Long métrage
9.05-Long métrage
9.10-Long métrage
9.15-Long métrage
9.20-Long métrage
9.25-Long métrage
9.30-Long métrage
9.35-Long métrage
9.40-Long métrage
9.45-Long métrage
9.50-Long métrage
9.55-Long métrage
10.00-Long métrage
10.05-Long métrage
10.10-Long métrage
10.15-Long métrage
10.20-Long métrage
10.25-Long métrage
10.30-Long métrage
10.35-Long métrage
10.40-Long métrage
10.45-Long métrage
10.50-Long métrage
10.55-Long métrage
11.00-Long métrage
11.05-Long métrage
11.10-Long métrage
11.15-Long métrage
11.20-Long métrage
11.25-Long métrage
11.30-Long métrage
11.35-Long métrage
11.40-Long métrage
11.45-Long métrage
11.50-Long métrage
11.55-Long métrage
12.00-Long métrage
12.05-Long métrage
12.10-Long métrage
12.15-Long métrage
12.20-Long métrage
12.25-Long métrage
12.30-Long métrage
12.35-Long métrage
12.40-Long métrage
12.45-Long métrage
12.50-Long métrage
12.55-Long métrage
1.00-Long métrage
1.05-Long métrage
1.10-Long métrage
1.15-Long métrage
1.20-Long métrage
1.25-Long métrage
1.30-Long métrage
1.35-Long métrage
1.40-Long métrage
1.45-Long métrage
1.50-Long métrage
1.55-Long métrage
2.00-Long métrage
2.05-Long métrage
2.10-Long métrage
2.15-Long métrage
2.20-Long métrage
2.25-Long métrage
2.30-Long métrage
2.35-Long métrage
2.40-Long métrage
2.45-Long métrage
2.50-Long métrage
2.55-Long métrage
3.00-Long métrage
3.05-Long métrage
3.10-Long métrage
3.15-Long métrage
3.20-Long métrage
3.25-Long métrage
3.30-Long métrage
3.35-Long métrage
3.40-Long métrage
3.45-Long métrage
3.50-Long métrage
3.55-Long métrage
4.00-Long métrage
4.05-Long métrage
4.10-Long métrage
4.15-Long métrage
4.20-Long métrage
4.25-Long métrage
4.30-Long métrage
4.35-Long métrage
4.40-Long métrage
4.45-Long métrage
4.50-Long métrage
4.55-Long métrage
5.00-Long métrage
5.05-Long métrage
5.10-Long métrage
5.15-Long métrage
5.20-Long métrage
5.25-Long métrage
5.30-Long métrage
5.35-Long métrage
5.40-Long métrage
5.45-Long métrage
5.50-Long métrage
5.55-Long métrage
6.00-Long métrage
6.05-Long métrage
6.10-Long métrage
6.15-Long métrage
6.20-Long métrage
6.25-Long métrage
6.30-Long métrage
6.35-Long métrage
6.40-Long métrage
6.45-Long métrage
6.50-Long métrage
6.55-Long métrage
7.00-Long métrage
7.05-Long métrage
7.10-Long métrage
7.15-Long métrage
7.20-Long métrage
7.25-Long métrage
7.30-Long métrage
7.35-Long métrage
7.40-Long métrage
7.45-Long métrage
7.50-Long métrage
7.55-Long métrage
8.00-Long métrage
8.05-Long métrage
8.10-Long métrage
8.15-Long métrage
8.20-Long métrage
8.25-Long métrage
8.30-Long métrage
8.35-Long métrage
8.40-Long métrage
8.45-Long métrage
8.50-Long métrage
8.55-Long métrage
9.00-Long métrage
9.05-Long métrage
9.10-Long métrage
9.15-Long métrage
9.20-Long métrage
9.25-Long métrage
9.30-Long métrage
9.35-Long métrage
9.40-Long métrage
9.45-Long métrage
9.50-Long métrage
9.55-Long métrage
10.00-Long métrage
10.05-Long métrage
10.10-Long métrage
10.15-Long métrage
10.20-Long métrage
10.25-Long métrage
10.30-Long métrage
10.35-Long métrage
10.40-Long métrage
10.45-Long métrage
10.50-Long métrage
10.55-Long métrage
11.00-Long métrage
11.05-Long métrage
11.10-Long métrage
11.15-Long métrage
11.20-Long métrage
11.25-Long métrage
11.30-Long métrage
11.35-Long métrage
11.40-Long métrage
11.45-Long métrage
11.50-Long métrage
11.55-Long métrage
12.00-Long métrage
12.05-Long métrage
12.10-Long métrage
12.15-Long métrage
12.20-Long métrage
12.25-Long métrage
12.30-Long métrage
12.35-Long métrage
12.40-Long métrage
12.45-Long métrage
12.50-Long métrage
12.55-Long métrage
1.00-Long métrage
1.05-Long métrage
1.10-Long métrage
1.15-Long métrage
1.20-Long métrage
1.25-Long métrage
1.30-Long métrage
1.35-Long métrage
1.40-Long métrage
1.45-Long métrage
1.50-Long métrage
1.55-Long métrage
2.00-Long métrage
2.05-Long métrage
2.10-Long métrage
2.15-Long métrage
2.20-Long métrage
2.25-Long métrage
2.30-Long métrage
2.35-Long métrage
2.40-Long métrage
2.45-Long métrage
2.50-Long métrage
2.55-Long métrage
3.00-Long métrage
3.05-Long métrage
3.10-Long métrage
3.15-Long métrage
3.20-Long métrage
3.25-Long métrage
3.30-Long métrage
3.35-Long métrage
3.40-Long métrage
3.45-Long métrage
3.50-Long métrage
3.55-Long métrage
4.00-Long métrage
4.05-Long métrage
4.10-Long métrage
4.15-Long métrage
4.20-Long métrage
4.25-Long métrage
4.30-Long métrage
4.35-Long métrage
4.40-Long métrage
4.45-Long métrage
4.50-Long métrage
4.55-Long métrage
5.00-Long métrage
5.05-Long métrage
5.10-Long métrage
5.15-Long métrage
5.20-Long métrage
5.25-Long métrage
5.30-Long métrage
5.35-Long métrage
5.40-Long métrage
5.45-Long métrage
5.50-Long métrage
5.55-Long métrage
6.00-Long métrage
6.05-Long métrage
6.10-Long métrage
6.15-Long métrage
6.20-Long métrage
6.25-Long métrage
6.30-Long métrage
6.35-Long métrage
6.40-Long métrage
6.45-Long métrage
6.50-Long métrage
6.55-Long métrage
7.00-Long métrage
7.05-Long métrage
7.10-Long métrage
7.15-Long métrage
7.20-Long métrage
7.25-Long métrage
7.30-Long métrage
7.35-Long métrage
7.40-Long métrage
7.45-Long métrage
7.50-Long métrage
7.55-Long métrage
8.00-Long métrage
8.05-Long métrage
8.10-Long métrage
8.15-Long métrage
8.20-Long métrage
8.25-Long métrage
8.30-Long métrage
8.35-Long métrage
8.40-Long métrage
8.45-Long métrage
8.50-Long métrage
8.55-Long métrage
9.00-Long métrage
9.05-Long métrage
9.10-Long métrage
9.15-Long métrage
9.20-Long métrage
9.25-Long métrage
9.30-Long métrage
9.35-Long métrage
9.40-Long métrage
9.45-Long métrage
9.50-Long métrage
9.55-Long métrage
10.00-Long métrage
10.05-Long métrage
10.10-Long métrage
10.15-Long métrage
10.20-Long métrage
10.25-Long métrage
10.30-Long métrage
10.35-Long métrage
10.40-Long métrage
10.45-Long métrage
10.50-Long métrage
10.55-Long métrage
11.00-Long métrage
11.05-Long métrage
11.10-Long métrage
11.15-Long métrage
11.20-Long métrage
11.25-Long métrage
11.30-Long métrage
11.35-Long métrage
11.40-Long métrage
11.45-Long métrage
11.50-Long métrage
11.55-Long métrage
12.00-Long métrage
12.05-Long métrage
12.10-Long métrage
12.15-Long métrage
12.20-Long métrage
12.25-Long métrage
12.30-Long métrage
12.35-Long métrage
12.40-Long métrage
12.45-Long métrage
12.50-Long métrage
12.55-Long métrage
1.00-Long métrage
1.05-Long métrage
1.10-Long métrage
1.15-Long métrage
1.20-Long métrage
1.25-Long métrage
1.30-Long métrage
1.35-Long métrage
1.40-Long métrage
1.45-Long métrage
1.50-Long métrage
1.55-Long métrage
2.00-Long métrage
2.05-Long métrage
2.10-Long métrage
2.15-Long métrage
2.20-Long métrage
2.25-Long métrage
2.30-Long métrage
2.35-Long métrage
2.40-Long métrage
2.45-Long métrage
2.50-Long métrage
2.55-Long métrage
3.00-Long métrage
3.05-Long métrage
3.10-Long métrage
3.15-Long métrage
3.20-Long métrage
3.25-Long métrage
3.30-Long métrage
3.35-Long métrage
3.40-Long métrage
3.45-Long métrage
3.50-Long métrage
3.55-Long métrage
4.00-Long métrage
4.05-Long métrage
4.10-Long métrage
4.15-Long métrage
4.20-Long métrage
4.25-Long métrage
4.30-Long métrage
4.35-Long métrage
4.40-Long métrage
4.45-Long métrage
4.50-Long métrage
4.55-Long métrage
5.00-Long métrage
5.05-Long métrage
5.10-Long métrage
5.15-Long métrage
5.20-Long métrage
5.25-Long métrage
5.30-Long métrage
5.35-Long métrage
5.40-Long métrage
5.45-Long métrage
5.50-Long métrage
5.55-Long métrage
6.00-Long métrage
6.05-Long métrage
6.10-Long métrage
6.15-Long métrage
6.20-Long métrage
6.25-Long métrage
6.30-Long métrage
6.35-Long métrage
6.40-Long métrage
6.45-Long métrage
6.50-Long métrage
6.55-Long métrage
7.00-Long métrage
7.05-Long métrage
7.10-Long métrage
7.15-Long métr

# La C.S. Chibougamau adjuge une émission de \$735,000.00, à 5 1-2% et 6%

## POTINS FINANCIERS

La dernière séance de la semaine sur la Bourse de Londres a été témoin d'une allure plutôt lourde. Comme la séance d'hier à Wall Street se trouvait intercalée entre le coupé de la veille à l'occasion du Jour d'Action de Grâce aux E.-Unis et celui d'aujourd'hui, rien d'étonnant que les activités y aient été peu nombreuses. Sur les Bourses de Montréal et de Toronto, il y avait une bonne résistance aux pressions des ventes.

Les Placements Collectifs tiendront leur assemblée annuelle aujourd'hui à l'Hôtel Windsor. La réunion aura lieu à 10 heures.

La hausse du taux d'escompte de la Banque du Canada hier, à 4,02 p.c., contre 3,73 p.c. la semaine dernière démontre bien que la tendance du loyer de l'argent s'affermi depuis quelque temps.

B. C. Power Corp. Ltd vient de hausser son dividende de 35 à 40 cts l'action par trimestre; ce qui place le stock sur une base de \$1.60 par année contre \$1.40.

Fraser Companies Ltd a, par contre, omis son dividende "extra" qu'elle avait coutume de déclarer à cette époque de l'année. Elle paiera, toutefois, 30 cts l'action, le 23 janvier, à ses actionnaires inscrits le 30 décembre.

Noranda Mines a gagné 46 cts l'action durant le 31ème trimestre de cette année vs 49 cts l'an dernier, soit donc \$2.03 pour les premiers 9 mois de cette année vs \$1.78 durant la même période en 1959.

Les inventaires de zinc redraiment à peine à une demande soutenue pendant 3 mois, vers les grèves récentes chez certains producteurs de ce métal. Quel qu'il en soit, à la suite du ralentissement de la sidérurgie présentement, il ne faut pas attendre à une grande fermeté des prix.

Imperial Oil-Geac a dégringolé hier de 5 points dans un faible virement sur le marché minier de Toronto.

C'est au début de la semaine prochaine que la Banque de Montréal rendra public son rapport annuel. Ce dernier se comparera bien avec le précédent.

Les approvisionnements de plomb continueront d'exécuter la demande, d'où des prix peu élevés.

M. H. S. Jones associé de la firme de courtage Flood & Company, membres des Bourses de Montréal et Canadienne, est décédé au cours de son sommeil dans la nuit de jeudi à vendredi. A sa famille et à ses associés en affaires, Le Devoir offre ses sincères sympathies. Selon M. J. Popkin, économiste de la Sun Life Assurance of Canada, "le Canada n'aura pas à affronter une sérieuse dépression durant les 2 ou 3 prochaines années". Une telle assertion, formée devant les membres de The Montreal Institute of Investment Analysts réunis ces jours-ci au Montreal Club, devrait être d'autant bien vue des spéculateurs et des investisseurs canadiens qu'il a n'a pas craint de dire "que l'économie des E.-U. ne sera pas très défavorable l'an prochain et qu'il pourrait bien avoir de légères augmentations dans nos exportations outre-frontière". Il importe, toutefois, de ne pas perdre de vue que les affaires canadiennes n'enregistreront qu'une avance nominale l'an prochain, vu le surplus de capacité de production non utilisée, le surplus de main d'oeuvre et la balance commerciale défavorable élevée.

Le marché américain a été particulièrement ferme à la baisse hier. C'est d'ailleurs la tendance qui s'est maintenue durant toute la semaine.

Le virement a été de 1,784,000 actions au regard de 931,000, jeudi.

Eddy Paper a été particulièrement en faveur, haussant de 1 7/8 à 55 7/8.

Les pétroliers ont recouvré leur équilibre.

## Bourse de Toronto

Les industriels hésitaient encore en fin de semaine

TORONTO — Le marché a fermé à la baisse hier. C'est d'ailleurs la tendance qui s'est maintenue durant toute la semaine.

Le virement a été de 1,784,000 actions au regard de 931,000, jeudi.

Eddy Paper a été particulièrement en faveur, haussant de 1 7/8 à 55 7/8.

Les pétroliers ont recouvré leur équilibre.

## Cours des grains

Winnipeg — Le lin a été l'objet d'une forte activité hier au marché à terme. On signale la vente de petites quantités de cette céréale au Royaume-Uni.

Les variations dans les secteurs de l'avoine, de l'orge et du seigle se limitaient à des fractions en général.

On signale la vente de 700,000 boisseaux de blé au Royaume-Uni.

CHICAGO — L'ensemble de la cote est resté stationnaire hier au milieu d'une faible activité.

Le blé, le maïs et le seigle ont perdu du terrain tandis que l'avoine et le soya ont gagné des fractions.

## COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

### Carleton-sur-Mer effectue sa première finance, à 5% et 5 1/2%

La municipalité de Carleton-sur-Mer, comté Bonaventure, a vendu \$230,000 d'obligations en série, récemment. Un syndicat formé de J.-E. Laflamme, Ltée, Oscar Dubé & Cie, Inc. Garneau, Boulanger, Ltée, La Corporation de Prêts de Québec et Grenier, Ruel & Cie, Inc., a payé 94.86 pour \$33,000 de titres à 5% 1961-69 et \$197,000 à 5 1/2% 1970. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.1950%. L'emprunt comporte un solde de \$192,000 à renouveler en 1970 pour un terme additionnel de 20 ans. Cette corporation vient sur le marché des obligations pour la première fois. Datées du 1er décembre 1960, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er décembre 1961 au 1er décembre 1970 inclusivement. Elles peuvent être rachetées par anticipation, au pair, après le 1er décembre 1967. L'emprunt est contracté pour la construction d'un réseau d'aqueduc. L'évaluation impossible de la municipalité, pour 1960, s'élève à \$823,750. Le 31 décembre 1959, la dette nette à long terme de la corporation se chiffrait par \$175,662.50.

### Les effets à recevoir d'Industrial Acceptance Corporation ont augmenté de 8.9% durant les premiers 9 mois de 1960

Industrial Acceptance Corporation a rendu public hier après-midi son rapport intermédiaire, couvrant les 9 mois terminés le 30 septembre 1960. On y lit, sous la signature de son président M. J. R. Rananah, que le volume consolidé d'affaires s'est maintenu pratiquement au même niveau qu'en 1959 et que le total des effets à recevoir en cours le 30 septembre 1960 excédait par 8.9% le chiffre à la même date l'an dernier. Bien qu'il ait certain augmentation du côté des défauts ou de la reprise des marchandises, les limites demeurent satisfaisantes. Il ressort en outre de la consolidation des opérations que le revenu gagné fut de \$58,924,908 durant les premiers 9 mois de cette année, comparativement à \$49,837,852 durant le même espace de temps l'an dernier, et qu'après les déductions des dépenses, des provisions pour taxes, des dividendes, etc., il est resté un solde de bénéfices équivalent à \$2,802 l'action — il y en avait 2,802,808 en cours au 30 septembre 1960 — au regard de \$2,52 l'action — il y en avait 3,761,358 en cours — au 30 septembre 1959. De telles données progressives font bien ressortir la marche en avant de cette institution avant son siège social à Toronto et son bureau exécutif à ville Mont-Royal. Comme on sait, ses actions sont inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal et l'on s'attendrait à ce que son volume d'affaires et ses recettes se maintiennent durant le présent trimestre au même rythme que précédemment.

### La C. S. de Chapais adjuge une émission de \$351,000 d'obligations à 5 1/2% et 6%

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de la ville de Chapais, comté d'Abitibi-Est, ont vendu \$351,000 d'obligations en série, récemment. Un prix de 97.12 a été payé par un syndicat formé de Banque Provinciale du Canada, J.-E. Laflamme Ltée, Corporation de Prêts de Québec, Grenier, Ruel & Cie, Inc., Crédit Québec, Inc. et Société de Placements, Inc., pour \$205,500 de titres à 5 1/2% 1961-65 et \$145,500 à 6% 1966-70. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 6.4616%. L'emprunt comporte un solde de \$110,500 à renouveler en 1970 pour un terme additionnel de 10 ans. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de \$213,354 datées du 1er décembre 1960, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er décembre 1961 au 1er décembre 1970 inclusivement. Elles peuvent être rachetées par anticipation, au pair, après le 1er décembre 1967. L'évaluation impossible de la corporation scolaire, pour 1960-61, s'élève à \$642,170, y compris \$4,734,315 pour les compagnies. Le 30 juin 1960, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$105,663.11 et un octroi total de \$32,000 s'y appliquait.

### Vu le nombre grandissant de faillites au Canada, l'Etat est justifié d'aider au petit commerce et à la petite industrie

Ce qui retient le plus l'attention du monde des affaires au Canada présentement, c'est l'approche de l'hiver, le ralentissement dans l'activité économique et l'augmentation grandissante du nombre de chômeurs. Pour y remédier Ottawa estime de penser un peu plus de \$50,000,000 additionnels, et, en outre, introduire une mesure sur le crédit qui autoriserait le gouvernement fédéral à garantir les prêts que les banques consentiraient au petit commerce et à la petite industrie. Sur ce point, nos autorités seraient portées à imiter la nouvelle administration démocrate aux E.-U. Le gouvernement d'aider aux genres de commerces et d'entreprises précitées, particulièrement dans notre pays et notre province et pour cause... Dun & Bradstreet of Canada Ltd ne rapporte-t-il pas qu'il y eut 168 faillites le mois dernier dans notre contrée, soit 8 p.c. de plus que durant le même mois en 1959 — incidemment, elles représentaient un passif de \$9,776,000 contre \$8,039,000 en octobre 1959, soit donc 21 pour cent de plus. Ce sont les marchands détaillants qui ont fait le plus de faillites et ce fut dans le Québec et la Colombie-Britannique que l'on en compta davantage. Pour les 10 premiers mois de cette année, le total des faillites au pays fut de 1,522, contre 1,188 durant la même espace de temps l'an dernier et elles représentaient un passif de \$154,507,000, contre \$56,445,000 durant la même période en 1959. C'en est assez pour justifier l'aide de l'Etat au petit commerce.

### Les placements collectifs tiendront leur assemblée annuelle aujourd'hui à l'Hôtel Windsor

La hausse du taux d'escompte de la Banque du Canada hier, à 4,02 p.c., contre 3,73 p.c. la semaine dernière démontre bien que la tendance du loyer de l'argent s'affermi depuis quelque temps.

B. C. Power Corp. Ltd vient de hausser son dividende de 35 à 40 cts l'action par trimestre; ce qui place le stock sur une base de \$1.60 par année contre \$1.40.

Fraser Companies Ltd a, par contre, omis son dividende "extra" qu'elle avait coutume de déclarer à cette époque de l'année. Elle paiera, toutefois, 30 cts l'action, le 23 janvier, à ses actionnaires inscrits le 30 décembre.

Noranda Mines a gagné 46 cts l'action durant le 31ème trimestre de cette année vs 49 cts l'an dernier, soit donc \$2.03 pour les premiers 9 mois de cette année vs \$1.78 durant la même période en 1959.

Les inventaires de zinc redraiment à peine à une demande soutenue pendant 3 mois, vers les grèves récentes chez certains producteurs de ce métal. Quel qu'il en soit, à la suite du ralentissement de la sidérurgie présentement, il ne faut pas attendre à une grande fermeté des prix.

Imperial Oil-Geac a dégringolé hier de 5 points dans un faible virement sur le marché minier de Toronto.

C'est au début de la semaine prochaine que la Banque de Montréal rendra public son rapport annuel. Ce dernier se comparera bien avec le précédent.

Les approvisionnements de plomb continueront d'exécuter la demande, d'où des prix peu élevés.

## Séries 10 ans

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Chibougamau, comté d'Abitibi-Est, ont vendu \$735,000 d'obligations en série, récemment. Un syndicat formé de Grenier, Ruel & Cie, Inc., Banque Provinciale du Canada, Crédit-Québec, Inc., Société de Placements, Inc., Florido Matteau & Fils, Banque Canadienne Nationale, La Corporation de Prêts de Québec, J.-E. Laflamme, Ltée et Oscar Dubé & Cie, Inc., a payé 96.14 pour \$467,500 de titres à 5 1/2% 1961-65 et \$267,500 à 6% 1966-70. Ainsi, le coût moyen de la finance revient à 6.7051%. L'emprunt comporte un solde de \$203,000 à renouveler en 1970 pour un terme additionnel de dix ans. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de \$489,977.60.

Datées du 1er décembre 1960, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er décembre 1961 au 1er décembre 1970 inclusivement. Elles peuvent être rachetées par anticipation, au pair, après le 1er décembre 1967.

L'emprunt est contracté pour la construction d'une école de garçons et d'une école de filles. L'octroi de \$489,977.60, applicable au service de l'émission, est payable en cinq versements annuels et excédutifs de \$87,995.52, de 1961 à 1965 inclusivement.

L'évaluation impossible de la corporation scolaire, pour 1960-61 s'élève à \$9,738,945.34, y compris \$6,850,563.07 pour les compagnies. Le 30 juin 1960, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$307,500, et un octroi total de \$152,280 s'y appliquait.

## Canadian General Electric Co. reçoit une commande de \$500,000

Pour du matériel émetteur pour un poste local

La Canadian General Electric Co. Ltd. annonce qu'elle vient de recevoir une commande de \$500,000 de matériel émetteur pour équiper la deuxième station de télévision de Montréal, CFMT-TV.

M. C.E. Spence, directeur des ventes d'appareils de radiodiffusion à la division électronique de la C.G.E., a déclaré que la commande comprend des appareils qui seront utilisés pour la première fois dans une station canadienne de télévision.

La compagnie livrera 12 circuits de prises de vues avec caméras à image-orthicon E.M.I. et un nouveau projeteur de films pour télévision à mouvement continu, unique en son genre; un commutateur vidéo transistorisé mis au point récemment; un mélangeur pour effets spéciaux; des appareils d'enregistrement magnéto-sonores et d'autre matériel.

M. Spence a précisé que certains de ces appareils sont en cours de livraison. On espère que la plupart seront livrés d'ici la fin de l'année; l'ensemble de la commande sera exécuté au début du printemps prochain.

Le projeteur de télévision à mouvement continu, a dit M.

## Bourse de Montréal

Les industriels hésitaient encore en fin de semaine

TORONTO — Le marché a fermé à la baisse hier. C'est d'ailleurs la tendance qui s'est maintenue durant toute la semaine.

Le virement a été de 1,784,000 actions au regard de 931,000, jeudi.

Eddy Paper a été particulièrement en faveur, haussant de 1 7/8 à 55 7/8.

Les pétroliers ont recouvré leur équilibre.

## Cours des grains

Winnipeg — Le lin a été l'objet d'une forte activité hier au marché à terme. On signale la vente de petites quantités de cette céréale au Royaume-Uni.

Les variations dans les secteurs de l'avoine, de l'orge et du seigle se limitaient à des fractions en général.

On signale la vente de 700,000 boisseaux de blé au Royaume-Uni.

CHICAGO — L'ensemble de la cote est resté stationnaire hier au milieu d'une faible activité.

Le blé, le maïs et le seigle ont perdu du terrain tandis que l'avoine et le soya ont gagné des fractions.

## COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

### Carleton-sur-Mer effectue sa première finance, à 5% et 5 1/2%

La municipalité de Carleton-sur-Mer, comté Bonaventure, a vendu \$230,000 d'obligations en série, récemment. Un syndicat formé de J.-E. Laflamme, Ltée, Oscar Dubé & Cie, Inc. Garneau, Boulanger, Ltée, La Corporation de Prêts de Québec et Grenier, Ruel & Cie, Inc., a payé 94.86 pour \$33,000 de titres à 5% 1961-69 et \$197,000 à 5 1/2% 1970. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.1950%. L'emprunt comporte un solde de \$192,000 à renouveler en 1970 pour un terme additionnel de 20 ans. Cette corporation vient sur le marché des obligations pour la première fois. Datées du 1er décembre 1960, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er décembre 1961 au 1er décembre 1970 inclusivement. Elles peuvent être rachetées par anticipation, au pair, après le 1er décembre 1967. L'emprunt est contracté pour la construction d'un réseau d'aqueduc. L'évaluation impossible de la municipalité, pour 1960, s'élève à \$823,750. Le 31 décembre 1959, la dette nette à long terme de la corporation se chiffrait par \$175,662.50.

### Les effets à recevoir d'Industrial Acceptance Corporation ont augmenté de 8.9% durant les premiers 9 mois de 1960

Industrial Acceptance Corporation a rendu public hier après-midi son rapport intermédiaire, couvrant les 9 mois terminés le 30 septembre 1960. On y lit, sous la signature de son président M. J. R. Rananah, que le volume consolidé d'affaires s'est maintenu pratiquement au même niveau qu'en 1959 et que le total des effets à recevoir en cours le 30 septembre 1960 excédait par 8.9% le chiffre à la même date l'an dernier. Bien qu'il ait certain augmentation du côté des défauts ou de la reprise des marchandises, les limites demeurent satisfaisantes. Il ressort en outre de la consolidation des opérations que le revenu gagné fut de \$58,924,908 durant les premiers 9 mois de cette année, comparativement à \$49,837,852 durant le même espace de temps l'an dernier, et qu'après les déductions des dépenses, des provisions pour taxes, des dividendes, etc., il est resté un solde de bénéfices équivalent à \$2,802 l'action — il y en avait 2,802,808 en cours au 30 septembre 1960 — au regard de \$2,52 l'action — il y en avait 3,761,358 en cours — au 30 septembre 1959. De telles données progressives font bien ressortir la marche en avant de cette institution avant son siège social à Toronto et son bureau exécutif à ville Mont-Royal. Comme on sait, ses actions sont inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal et l'on s'attendrait à ce que son volume d'affaires et ses recettes se maintiennent durant le présent trimestre au même rythme que précédemment.

### La C. S. de Chapais adjuge une émission de \$351,000 d'obligations à 5 1/2% et 6%

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de la ville de Chapais, comté d'Abitibi-Est, ont vendu \$351,000 d'obligations en série, récemment. Un prix de 97.12 a été payé par un syndicat formé de Banque Provinciale du Canada, J.-E. Laflamme Ltée, Corporation de Prêts de Québec, Grenier, Ruel & Cie, Inc., Crédit Québec, Inc. et Société de Placements, Inc., pour \$205,500 de titres à 5 1/2% 1961-65 et \$145,500 à 6% 1966-70. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 6.4616%. L'emprunt comporte un solde de \$110,500 à renouveler en 1970 pour un terme additionnel de 10 ans. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de \$213,354 datées du 1er décembre 1960, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er décembre 1961 au 1er décembre 1970 inclusivement. Elles peuvent être rachetées par anticipation, au pair, après le 1er décembre 1967. L'évaluation impossible de la corporation scolaire, pour 1960-61, s'élève à \$642,170, y compris \$4,734,315 pour les compagnies. Le 30 juin 1960, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$105,663.11 et un octroi total de \$32,000 s'y appliquait.

### Vu le nombre grandissant de faillites au Canada, l'Etat est justifié d'aider au petit commerce et à la petite industrie

Ce qui retient le plus l'attention du monde des affaires au Canada présentement, c'est l'approche de l'hiver, le ralentissement dans l'activité économique et l'augmentation grandissante du nombre de chômeurs. Pour y remédier Ottawa estime de penser un peu plus de \$50,000,000 additionnels, et, en outre, introduire une mesure sur le crédit qui autoriserait le gouvernement fédéral à garantir les prêts que les banques consentiraient au petit commerce et à la petite industrie. Sur ce point, nos autorités seraient portées à imiter la nouvelle administration démocrate aux E.-U. Le gouvernement d'aider aux genres de commerces et d'entreprises précitées, particulièrement dans notre pays et notre province et pour cause... Dun & Bradstreet of Canada Ltd ne rapporte-t-il pas qu'il y eut 168 faillites le mois dernier dans notre contrée, soit 8 p.c. de plus que durant le même mois en 1959 — incidemment, elles représentaient un passif de \$9,776,000 contre \$8,039,000 en octobre 1959, soit donc 21 pour cent de plus. Ce sont les marchands détaillants qui ont fait le plus de faillites et ce fut dans le Québec et la Colombie-Britannique que l'on en compta davantage. Pour les 10 premiers mois de cette année, le total des faillites au pays fut de 1,522, contre 1,188 durant la même espace de temps l'an dernier et elles représentaient un passif de \$154,507,000, contre \$56,445,000 durant la même période en 1959. C'en est assez pour justifier l'aide de l'Etat au petit commerce.

## Ghislau Mining en production

Au début de l'an prochain

La première entreprise minière québécoise à entrer en production en 1961 sera vraisemblablement Ghislau Mining Corporation, à Moutauban-les-Mines dans le comté de Portneuf.

En effet, à moins de retards imprévus dans la livraison de l'électricité, l'usine de la compagnie, qui a été complètement modernisée et pourvue d'un nouvel équipement, commencera ses opérations dès les premiers jours de janvier. Actuellement, plus d'une trentaine d'hommes travaillent à l'installation des nouvelles machines. Le circuit de broyage est terminé et les diverses installations relatives à la concentration du plomb et du zinc sont assez avancées. La belle température des dernières semaines, selon M. R. Reeves, président, a permis d'accélérer considérablement les travaux préliminaires à l'entrée en production.

Ghislau Mining Corporation est dirigée par un groupe d'hommes d'affaires canadiens-français qui, avec l'aide des techniciens de l'usine-pilote du ministère provincial des mines, auraient réussi à mettre au point une nouvelle méthode de concentration du minerai qui permettrait d'exploiter les résidus accumulés au cours des opérations antérieures à la mine de Moutauban, soit près de 1,000,000 de tonnes.

## La compagnie Trans-Saint-Laurent Ltée émet des actions

QUBEC — Sous l'impulsion d'hommes d'affaires de Rivière-du-Loup, une vente d'actions a débuté il y a quelques jours dans cette localité et la région, afin de permettre le lancement en avril prochain d'un service de traversier permanent entre Rivière-du-Loup et Tadoussac, par la compagnie Trans-Saint-Laurent Ltée, nouvellement formée dans ce but précis.

## Cours du dollar

Le dollar américain était à un escompte de 2 5-16 pour cent en devises canadiennes, inchangées, hier, à la fermeture.

La livre sterling était inchangée à \$2.74 3-4.

Le dollar américain: offert 97 2-32; demandé 97 23-32.

## Les dépenses de voirie per capita au pays, les plus élevées du monde

Selon la revue d'affaires de la Banque de Montréal

Les dépenses de voirie per capita au Canada sont maintenant les plus élevées du monde et il en est de même des dépenses par véhicule immatriculé, d'après la Revue des Affaires de novembre de la Banque de Montréal, qui vien de sortir.

La revue fait remarquer qu'en 1960 et 1959, le nombre des automobiles, camions et motocyclettes est passé de quelque unités à plus d'un million. En 1948, le chiffre était de 2,000,000. Un million s'y ajouta dans les quatre années suivantes et un quatre millions dans les trois années, et en 1959, le chiffre avait atteint 5,000,000.

Ces hordes grandissantes de véhicules canadiens et aussi les millions de voitures des touristes — ont toutes besoin de routes, dans les villes et entre les villes, ajoute la revue.

70 pour cent de plus

Dans ce but, la confection de nouvelles routes à revêtement à eu un rang prioritaire élevé dans les préoccupations des gouvernements, et le réseau s'est accru de 70 pour cent au 120,000 milles — 40 fois la largeur du pays — au cours des dix dernières années.

De plus, dit la B de M, l'étendue du réseau n'est pas le seul critère. Car les étroites routes pavées d'hier ne peuvent se comparer aux larges voies d'aujourd'hui.

"Très réellement en un sens, ajoute la revue, l'accroissement du réseau routier en longueur durant les dix dernières années nous a procuré beaucoup plus d'espace pour circuler que ne l'indique la seule longueur du réseau."

Mais où construire les nouvelles routes? Voilà qui offre un vrai dilemme pour ceux qui gouvernent, dit la Banque de Montréal. Le pays est relativement peu peuplé et le désir de relier entre eux les centres de population, souvent très dispersés, se heurte à la nécessité d'assurer d'abord un service de voirie suffisant dans les grands centres.

Dans l'ensemble, les gouvernements locaux ont payé pour les routes et les routes locales le stock le plus en demande, haussant de 1/4 à 20% sur le placement de 244,900 actions.

Les prix présentaient une tendance générale à la hausse à la Bourse Américaine. Le marché des valeurs canadiennes était mixte.

Les sidérurgiques, les pétroliers, les automobiles, les produits chimiques, les produits électriques, les avionneries et les produits électroniques ont progressé.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a haussé de 1.30 à 216.30. Il s'agit de la plus forte avance enregistrée depuis le 10 novembre, alors qu'elle avait haussé à 3.10.

American Motors a été le stock le plus en demande, haussant de 1/4 à 20% sur le placement de 244,900 actions.

Les prix présentaient une tendance générale à la hausse à la Bourse Américaine. Le marché des valeurs canadiennes était mixte.

Les sidérurgiques, les pétroliers, les automobiles, les produits chimiques, les produits électriques, les avionneries et les produits électroniques ont progressé.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a haussé de 1.30 à 216.30. Il s'agit de la plus forte avance enregistrée depuis le 10 novembre, alors qu'elle avait haussé à 3.10.

American Motors a été le stock le plus en demande, haussant de 1/4 à 20% sur le placement de 244,900 actions.

Les prix présentaient une tendance générale à la hausse à la Bourse Américaine. Le marché des valeurs canadiennes était mixte.

Les sidérurgiques, les pétroliers, les automobiles, les produits chimiques, les produits électriques, les avionneries et les produits électroniques ont progressé.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a haussé de 1.30 à 216.30. Il s'agit de la plus forte avance enregistrée depuis le 10 novembre, alors qu'elle avait haussé à 3.10.

American Motors a été le stock le plus en demande, haussant de 1/4 à 20% sur le placement de 244,900 actions.

Les prix présentaient une tendance générale à la hausse à la Bourse Américaine. Le marché des valeurs canadiennes était mixte.

Les sidérurgiques, les pétroliers, les automobiles, les produits chimiques, les produits électriques, les avionneries et les produits électroniques ont progressé.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a haussé de 1.30 à 216.30. Il s'agit de la plus forte avance enregistrée depuis le 10 novembre, alors qu'elle avait haussé à 3.10.

American Motors a été le stock le plus en demande, haussant de 1/4 à 20% sur le placement de 244,900 actions.

Les prix présentaient une tendance générale à la hausse à la Bourse Américaine. Le marché des valeurs canadiennes était mixte.

Les sidérurgiques, les pétroliers, les automobiles, les produits chimiques, les produits électriques, les avionneries et les produits électroniques ont progressé.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a haussé de 1.30 à 216.30. Il s'agit de la plus forte avance enregistrée depuis le 10 novembre, alors qu'elle avait haussé à 3.10.

American Motors a été le stock le plus en demande, haussant de 1/4 à 20% sur le placement de 244,900 actions.

Les prix présentaient une tendance générale à la hausse à la Bourse Américaine. Le marché des valeurs canadiennes était mixte.

Les sidérurgiques, les pétroliers, les automobiles, les produits chimiques, les produits électriques, les avionneries et les produits électroniques ont progressé.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a haussé de 1.30 à 216.30. Il s'agit de la plus forte avance enregistrée depuis le 10 novembre, alors qu'elle avait haussé à 3.10.

American Motors a été le stock le plus en demande, haussant de 1/4 à 20% sur le placement de 244,900 actions.

Les prix présentaient une tendance générale à la hausse à la Bourse Américaine. Le marché des valeurs canadiennes était mixte.

Les sidérurgiques, les pétroliers, les automobiles, les produits chimiques, les produits électriques, les avionneries et les produits électroniques ont progressé.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a haussé de 1.30 à 216.30. Il s'agit de la plus forte avance enregistrée depuis le 10 novembre, alors qu'elle avait haussé à 3.10.

American Motors a été le stock le plus en demande, haussant de 1/4 à 20% sur le placement de 244,900 actions.

Les prix présentaient une tendance générale à la hausse à la Bourse Américaine. Le marché des valeurs canadiennes était mixte.

Les sidérurgiques, les pétroliers, les automobiles, les produits chimiques, les produits électriques, les avionneries et les produits électroniques ont progressé.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a haussé de 1.30 à 216.30. Il s'agit de la plus forte avance enregistrée depuis le 10 novembre, alors qu'elle avait haussé à 3.10.

American Motors a été le stock le plus en demande, haussant de 1/4 à 20% sur le placement de 244,900 actions.

Les prix présentaient une tendance générale à la hausse à la Bourse Américaine. Le marché des valeurs canadiennes était mixte.

Les sidérurgiques, les pétroliers, les automobiles, les produits chimiques, les produits électriques, les avionneries et les produits électroniques ont progressé.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a haussé de 1.30 à 216.30. Il s'agit de la plus forte avance enregistrée depuis le 10 novembre, alors qu'elle avait haussé à 3.10.

American Motors a été le stock le plus en demande, haussant de 1/4 à 20% sur le placement de 244,900 actions.

Les prix présentaient une tendance générale à la hausse à la Bourse Américaine. Le marché des valeurs canadiennes était mixte.

Les sidérurgiques, les pétroliers, les automobiles, les produits chimiques, les produits électriques, les avionneries et les produits électroniques ont progressé.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a haussé de 1.30 à 216.30. Il s'agit de la plus forte avance enregistrée depuis le 10 novembre, alors qu'elle avait haussé à 3.10.

American Motors a été le stock le plus en demande, haussant de 1/4 à 20% sur le placement de 244,900 actions.

Les prix présentaient une tendance générale à la hausse à la Bourse Américaine. Le marché des valeurs canadiennes était mixte.

Les sidérurgiques, les pétroliers, les automobiles, les produits chimiques, les produits électriques, les avionneries et les produits électroniques ont progressé.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a haussé de 1.30 à 216.30. Il s'agit de la plus forte avance enregistrée depuis le 10 novembre, alors qu'elle avait haussé à 3.10.

American Motors a été le stock le plus en demande, haussant de 1/4 à 20% sur le placement de 244,900 actions.

Les prix présentaient une tendance générale à la hausse à la Bourse Américaine. Le marché des valeurs canadiennes était mixte.

Les sidérurgiques, les pétroliers, les automobiles, les produits chimiques, les produits électriques, les avionneries et les produits électroniques ont progressé.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a haussé de 1.30 à 216.30. Il s'agit de la plus forte avance enregistrée depuis le 10 novembre, alors qu'elle avait haussé à 3.10.

American Motors a été le stock le plus en demande, haussant de 1/4 à 20% sur le placement de 244,900 actions.

Les prix présentaient une tendance générale à la hausse à la Bourse Américaine. Le marché des valeurs canadiennes était mixte.

Les sidérurgiques, les pétroliers, les automobiles, les produits chimiques, les produits électriques, les avionneries et les produits électroniques ont progressé.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a haussé de 1.30 à 216.30. Il s'agit de la plus forte avance enregistrée depuis le 10 novembre, alors qu'elle avait haussé à 3.10.

American Motors a été le stock le plus en demande, haussant de 1/4 à 20% sur le placement de 244,900 actions.

Les prix présentaient une tendance générale à la hausse à la Bourse Américaine. Le marché des valeurs canadiennes était mixte.

Les sidérurgiques, les pétroliers, les automobiles, les produits chimiques, les produits électriques, les avionneries et les produits électroniques ont progressé.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a haussé de 1.30 à 216.30. Il s'agit de la plus forte avance enregistrée depuis le 10 novembre, alors qu'elle avait haussé à 3.10.

American Motors a été le stock le plus en demande, haussant de 1/4 à 20% sur le placement de 244,900 actions.

Les prix présentaient une tendance générale à la hausse à la Bourse Américaine. Le marché des valeurs canadiennes était mixte.

Les sidérurgiques, les pétroliers, les automobiles, les produits chimiques, les produits électriques, les avionneries et les produits électroniques ont progressé.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a haussé de 1.30 à 216.30. Il s'agit de la plus forte avance enregistrée depuis le 10 novembre, alors qu'elle avait haussé à 3.10.

American Motors a été le stock le plus en demande, haussant de 1/4 à 20% sur le placement de 244,900 actions.

Les prix présentaient une tendance générale à la hausse à la Bourse Américaine. Le marché des valeurs canadiennes était mixte.

Les sidérurgiques, les pétroliers, les automobiles, les produits chimiques, les produits électriques, les avionneries et les produits électroniques ont progressé.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a haussé de 1.30 à 216.30. Il s'agit de la plus forte avance enregistrée depuis le 10 novembre, alors qu'elle avait haussé à 3.10.

American Motors a été le stock le plus en demande, haussant de 1/4 à 20% sur le placement de 244,900 actions.

Les prix présentaient une tendance générale à la hausse à la Bourse Américaine. Le marché des valeurs canadiennes était mixte.

Les sidérurgiques, les pétroliers, les automobiles, les produits chimiques, les produits électriques, les avionneries et les produits électroniques ont progressé.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a haussé de 1.30 à 216.30. Il s'agit de la plus forte avance enregistrée depuis le 10 novembre, alors qu'elle avait haussé à 3.10.

American Motors a été le stock le plus en demande, haussant de 1/4 à 20% sur le placement de 244,900 actions.

Les prix présentaient une tendance générale à la hausse à la Bourse Américaine. Le marché des valeurs canadiennes était mixte.

Les sidérurgiques, les pétroliers, les automobiles, les

Fonds Mutuels

Table of mutual funds with columns for fund name, offering date, and price. Includes All Cdn. Com., American Div., Canadian Investment, etc.

BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto Stock Exchange with columns for stock name, bid, ask, and volume. Includes Alcan, Bell, Inco, etc.

COURS FOURNIS PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices from Canadian Press with columns for stock name, bid, ask, and volume. Includes Alcan, Bell, Inco, etc.



La nouvelle école de gardes-chasse de la province de Québec. Elle est située à 915, rue Turnbull, à Québec. M. J.-Armand Lapointe, inspecteur en chef, en a la charge. Il est assisté de G.M. Etienne Poirier, Georges Bonin et Jacques Normandin. Chez les professeurs, M. Jean Duguay, surintendant général du département de la chasse, donne des cours sur l'aménagement de la faune et de la forêt. M. Abel Lavallée, son assistant, enseigne la loi sur la chasse et la pêche. M. Claude Minguy, biologiste, traite de la biologie de la faune, de l'identité des espèces, de la répartition géographique, des statistiques, de la vie et des mœurs des espèces. M. Lapointe est en charge de la discipline et du tir au revolver; M. Poirier préside à la culture physique et M. J. Normandin enseigne l'ornithologie.

Prix des Grains

Table of grain prices for various crops like wheat, corn, and soybeans, with columns for grade and price.

Moyennes de Toronto

Table showing average prices for various commodities in Toronto, including different grades of wheat and other grains.

Moyennes de N.-Y.

Table showing average prices for various commodities in New York, including different grades of wheat and other grains.

L'école des gardes-chasse est une création qui s'imposait

The minister of the hunt and fisheries has repeated on several occasions that the government wanted to see the concrete and specific measures to help the conservation of our fauna. One of the means to arrive at this was to improve the formation of the hunters of our province. On this subject, recently, an announcement was made that the number of hunters would be increased. A coup d'oeil sur le programme de l'école nous rassure sur l'avenir. Les chasseurs et les pêcheurs recevront une meilleure protection de ses officiers qui auront un statut équivalent à celui des policiers et qui entreprendront une sérieuse chasse aux maraudeurs et contrebandiers. Voici un résumé du programme de l'école :

Enseignement préparatoire

- 1 - Cours pratique et élaboré sur les formules relatives aux infractions (rapport d'infraction, plainte, jugement, confession de jugement, obtention et émission de mandat de recherches - définition des pouvoirs des juges de paix à cet effet - reçu officiel, reçu concernant remise des armes). Les cours sont classés immédiatement après la révision de tout article ou section d'une loi. Une cause type doit être dictée avec les formules ci-haut mentionnées. Là encore, ce travail comprend des lectures superficielles sur les modes de braconnage et les tactiques de contre-braconnage.

Lois provinciales

- 1 - Etude complète sur la "Loi de la pêche", chapitre 154 avec ses quelques derniers amendements. Explication de son existence et de son utilité. Elaborer sur ou cette loi peut avantager l'administration.

Lois fédérales

- 1 - Cours superficiel de la "Loi sur le contrôle des exportations du gibier".

Les activités à la Palestre

C'est le 14e tournoi annuel St-Jean Bosco qui sera disputé à la Palestre nationale, samedi le 3 décembre prochain. Une douzaine des meilleurs levedeurs de poids de la province sont invités à participer à ce tournoi. Le gagnant est choisi d'après la méthode Hoffman, c'est-à-dire la meilleure moyenne établie selon les normes olympiques comparées au poids du levedeur.

Fleming Mackell démissionne

QUÉBEC — Fleming Mackell a annoncé sa démission comme instructeur des As de Québec de la ligue Américaine de hockey. Il demeurera toutefois avec l'équipe en qualité de joueur. Mackell a annoncé sa décision après que les As eurent subi un revers de 5-3 aux mains des Reds de Providence. Pour lui, c'était leur septième défaite consécutive.

Ballon Panier

Dans la ligue de ballon panier St-Laurent Kiwanis il y aura deux rencontres dans le gymnase de la Palestre nationale.

Ailes Bleues

Samedi le 26 novembre, à 7 heures p.m. la Maison-veuve rencontrera le Frontenac et à 8 h le Dollard fera face au Montcalm.

ESCRIME

Samedi le 26 novembre prochain au Westmount YMCA à 11 heures et trente aura lieu le tournoi annuel du feu d'argent.

TENNIS SUR TABLE

Louis Godany-Parent, moniteur de tennis sur table à la Pa-

Moyennes de N.-Y.

Table showing average prices for various commodities in New York, including different grades of wheat and other grains.

Moyennes de N.-Y.

Table showing average prices for various commodities in New York, including different grades of wheat and other grains.

Titres au Comptoir

Table of stock prices from the Comptoir with columns for stock name, bid, ask, and volume. Includes Alcan, Bell, Inco, etc.

Dow Jones

Table of Dow Jones stock index with columns for date, value, and change.

Obligations Internationales

Table of international bond prices with columns for bond name, bid, ask, and volume. Includes Australia, Brazil, etc.

Denrées alimentaires

Table of food prices for various items like flour, sugar, and oil, with columns for item name and price.

Mines Hors-Listes

Table of stock prices for mining companies not listed on the main exchange, with columns for stock name, bid, ask, and volume.

Mines Hors-Listes

Table of stock prices for mining companies not listed on the main exchange, with columns for stock name, bid, ask, and volume.

Cours Des Huiles

Table of oil prices for various grades and types, with columns for oil name, bid, ask, and volume.

Moyennes à MONTREAL

Table showing average prices for various commodities in Montreal, including different grades of wheat and other grains.

Mines Hors-Listes

Table of stock prices for mining companies not listed on the main exchange, with columns for stock name, bid, ask, and volume.

Mines Hors-Listes

Table of stock prices for mining companies not listed on the main exchange, with columns for stock name, bid, ask, and volume.

Cours Des Huiles

Table of oil prices for various grades and types, with columns for oil name, bid, ask, and volume.

Moyennes à MONTREAL

Table showing average prices for various commodities in Montreal, including different grades of wheat and other grains.

Prêts Hypothécaires

- par toute la province
- première et deuxième
- taux sans inspection
- aucun frais raisonnables
- plan de dix ans

SOCIÉTÉ D'ENTREPRISE DU CANADA

506 ET 512, RUE SAINT-CATHERINE MONTREAL - VI. 9-7769

COMPTABLES AGREES

Henri L. Bélanger, Lucien Dahmé, C.A. et Cie. Comptable agréé. Édifice de la Sauvagerie, 152 est, rue Notre-Dame. VI. 4-3412 UN. 6-2681

Provost, Hotte & Associés

Comptables agréés. Édifice de la Sauvagerie, 152 est, rue Notre-Dame. ROLAND PROVOST, C.A. GEORGES H. HOTTE, C.A. UN. 6-2681 RA. 2-1109

Jaqueline Paradis, C.A.

Comptable agréé. Édifice de la Sauvagerie, 152 est, rue Notre-Dame. C. 52, 53 2596 boul. Rosemont UN. 6-2681 - DU. 1-0111 RA. 2-1109

VIA & ROBIN

Comptables agréés. LUCIEN D. ROBIN, C.A. H. LONEL VIAL, C.A. JACQUES R. CHADLON, C.A. ARMAND H. CHIU, C.A. J. SERGE GERVAIS, C.A. PO. 9-3871 4926, av. Verdun VERDUN

Samson, Bélair, Côté, Lacroix & Associés

Comptables agréés. V. SAMSON, O.B.E. C.A. Lucien P. BELAIR, C.A. Léon CÔTÉ, C.A. Jean LACROIX, C.A. HENRI BELAIR, C.A. Raymond FORTIN, C.A. ALBERT GARNEAU, C.A. Percy AUGER, C.A. BENOÎT SYLVAIN, C.A. Pierre LESAGE, C.A. PIERRE CHOUINARD, C.A. Pierre BARRY, C.A. G.A. ROUSSEAU, C.A. GILLES TRAHAN, C.A. Adrien CÔTE, C.A. De G. PACE, C.A. MARCEL GAUTHIER, C.A. PAUL GANTHIER, C.A. MARCEL IMBLEAU, C.A. G.A. ROUSSEAU, C.A. MONTREAL - QUÉBEC - RIMOUSKI

Conseils: Maurice CHARTRE, C.A., A. Emile BEVAUVAIS, D.S.C., C.A. Gérard MARCEAU, C.A. VI. 2-4654

Cavalcade SPORTIVE



par Gérard 'Gerry' Gosselin

A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire. Robert Cléroux n'a probablement jamais lu ce vers de Corneille, mais à la suite de sa défaite de mercredi, il en connaît à tout le moins l'amerume. On s'est plu, ces derniers temps, à constater un renouveau d'intérêt pour la boxe, à Montréal. Cléroux en était l'âme, l'unique espoir. Depuis un an, il est de toutes les saucés, est prêt à se battre une fois par mois. L'ex-champion du monde Jack Sharkey lui aurait donné le judicieux conseil de rester inactif pendant au moins trois mois, à la suite de son échec qui lui a fait perdre le titre de champion du Canada, gagné en août. Que diront les grands experts qui trouvaient son ascension trop lente et qui lui reprochaient de n'avoir que des "jambons" à ses menus? Du jour au lendemain, on l'a sorti de l'ombre et on l'a hissé au cercle choisi des 10 meilleurs boxeurs au monde. Dans cet entourage, un boxeur ne se nourrit plus de "jambons". On lui sert invariablement du filet mignon. Mercredi, Robert n'a pu digérer le biftek raffiné.

C'est un dur coup pour Robert qui est d'une susceptibilité à fleur de peau. Il n'en demandait pas autant. Il était patient. Est-ce à dire que le revers doit décourager notre compatriote? Au contraire, nous sommes d'avis que cette défaite est salutaire, nécessaire et providentielle. Inexpérimenté et un peu perdu dans le monde de la haute boxe, Cléroux a dû passer par l'anglais pour comprendre les multiples et innombrables conseils d'un entourage parlant uniquement l'anglais. Même les remarques de l'arbitre sont du grec pour lui. De ce point de vue, il était plus heureux lorsqu'il avait pour conseillers les Montréalais Jacques Chevrier et Ned Lafontaine.

On l'a fait monter trop vite. Il a fait un recul, mais cette rebuffade ne doit pas le faire glisser au découragement. Il n'a qu'à faire marche arrière pour mieux prendre son élan. Il aura une fois de plus prouvé un point, mercredi: il peut encaisser. En 24 rounds contre un boxeur expérimenté de la taille de Chivalo, il n'est jamais allé au plancher, même si à son dernier combat, il ne se défendait pratiquement pas. Son problème est donc ailleurs. Avec sa puissance, on s'étonne qu'il n'ait pas réussi à ébranler Chivalo. Désarmé par une nouvelle tactique de son adversaire, Robert y a perdu tout de suite tous ses atouts et il était visible, dès le début du combat, qu'il ne serait pas de taille.

Une ligue d'éducation physique qui dit venir de Québec vient de donner signe de vie, pour la première fois, dans des circonstances assez particulières. Elle a anonymement publié un manifeste dans lequel elle enguirlande le premier ministre du Canada, parce que le gouvernement fédéral a enfin décidé de faire quelque chose pour le sport amateur. Si ce n'est pas le devoir de nos autorités gouvernementales de s'inquiéter de la santé de sa jeunesse, la ligue voudra bien préciser sur qui retombe cette responsabilité. On n'a toujours appris que l'avenir d'un pays repose sur la force des générations montantes. Il n'est pas nécessaire de faire une enquête longue et pénible pour constater, devant le tableau abrutissant de la décadence juvénile, la nonchalance d'une catégorie d'élites qui délassent le feu sacré, en plein air, pour les longues séances de télévision, la lecture de magazines érotiques ou d'histoires de meurtres et de crimes, pour constater, dis-je, que notre jeunesse n'est pas en santé.

Cette anémie, qui n'augure rien de bon pour l'avenir, se traduit périodiquement, lors de nos insignifiants voyages aux Jeux olympiques. Ces jeunes athlètes qui vont se faire battre invariablement à tous les ans par des pays plus jeunes et moins fortunés que le nôtre, engagent, qu'on le veuille ou non, notre responsabilité et notre prestige. Si nous comprenons bien les intentions du gouvernement, il ne s'agit pas seulement de créer un budget pour nos futurs représentants aux épreuves internationales, mais de l'adoption d'un plan et de mesures pour que, partant à la base du problème, on développe graduellement de meilleurs échantillons de la jeunesse du Canada.

Il serait aussi stupide de refuser toute aide, matérielle, morale ou financière, qui viendra du gouvernement fédéral, que de refuser le progrès et la santé. Les besoins sont tellement grands qu'il n'est pas permis de refuser toute aide légitime. L'exemple venant d'en haut, par la formation d'un conseil national des sports, que les gouvernements provinciaux ne tarderont pas à emboîter le pas, de même que les autorités municipales, pour aider la famille à solutionner le problème de sa jeunesse. Tout le monde doit y contribuer, d'un commun accord, dans l'intérêt du pays.

Un lecteur nous envoie un talon de billet de la piste de course de Québec. Voici l'inscription que porte ce billet: "PASSE JOURNALIERE PROPRIETAIRE. Cette passe journalière est bonne pour propriétaire et leur épouse conducteur et leur épouse aide et leur épouse de passage temporaire à la piste. Date utilisée: ... à être datée par le secrétaire des courses". Est-ce du français? Est-ce de l'anglais? Le Frère Untel va bondir et il aura raison de dire, puisqu'on est au domaine des chevaux, que c'est du parler "journal" à moins que ce ne soit du "français". Au chapitre de l'usage de la langue: Un livre de France qui m'est tombé sous la main m'a troublé par son audace de vocabulaire. On y parle de ce que les Américains appellent un "mixer". L'auteur de l'ancienne mère-patrie n'a pas osé traduire et il a écrit: "mischeure". Ailleurs, parlant de courses d'automobiles, il décrit une superbe "Rolleroisse".

Conseils à René Lecavalier sur ses descriptions des joutes du Canadien. Pourquoi n'importe-t-il pas les chroniqueurs sportifs de réputés journaux français: "Le puck est poussée devant les filets de l'adversaire et après moult échanges, l'équipe locale réussit un goal". Une vedette du club, qui n'a rien de commun avec nos meilleurs basketballeurs, encore moins avec le champion de frappe du baseball, s'est particulièrement mis en évidence en réussissant un atriage (hat trick). Notre expression canadienne de tour du chapeau vaut un couvre-chef à celui qui le réussit. Mais avec son atriage, le hockeyeur de France ne peut s'attendre à telle récompense. La même athlète fut-il amateur de camping ou de footing, n'oserait pas monter dans le ring de peur de se faire mettre knockout ou plus simplement caput.

Pour les étudiants d'Ottawa

OTTAWA — Des représentants de quelque 28 compagnies ou entreprises canadiennes interviewent actuellement des finissants de l'université d'Ottawa. Les entrevues se poursuivront ce mois-ci ainsi qu'au cours des mois de décembre, janvier et février.

Les représentants désirent rencontrer des étudiants qui doivent obtenir le diplôme en mai prochain. Les demandes sont partagées de façon à peu près égale entre la faculté des arts et de commerce et la faculté des sciences pures et appliquées, soit 20 contre 22. A cette dernière faculté, on recherche surtout des chimistes et des ingénieurs en chimie et en génie électrique.

Les étudiants désireux d'obtenir une entrevue sont invités à s'inscrire au bureau de placement de l'université, dont le directeur est M. Laurent Isabelle. Les compagnies représentées sont: Eaton du Canada, Imperial Oil, United Shoe Machinery, Johnson et Johnson, Dominion Textile, Standard Chemicals, Shell Oil, Northern Electric, Procter et Gamble, Canadian Industries Limited, Dow Chemicals, International Business Machines, Cyanamid du Canada, General Foods, Canada

"Coupe Grey"

Les Eskimos d'Edmonton sont favoris

Pronostics de la météo favorables — Il pleuvait depuis une semaine à Vancouver — Edmonton favori pour l'emporter par cinq points. — Chez les Rough Riders

VANCOUVER. — La situation était plus encourageante à Vancouver, hier, veille de la grande finale pour la coupe Grey entre les Rough Riders d'Ottawa et les Eskimos d'Edmonton. La pluie a cessé et le bureau de la météo a jeté une note d'optimisme sur les organisateurs, les participants et ceux qui projettent d'assister à ce grand spectacle du football canadien.

On prévoit en effet un changement radical dans la température pour aujourd'hui à Vancouver. Le ciel sera partiellement nuageux et le mercure marquera entre 40 et 45 degrés. On s'attend à un temps sec et on n'anticipe aucune brume.

C'était la première fois depuis une semaine que le bureau de la météo prédisait du beau temps pour Vancouver. La toile qui recouvrait le terrain du stade de l'Empire depuis le début de la semaine a été enlevée hier matin et le sol aura l'occasion de sécher avant cet après-midi. Les autorités du stade ont indiqué que le terrain sera mou, mais en bien meilleur état que s'il avait fallu n'enlever la toile.

Les compteurs

Table with columns B, A, Pts. Lists scores for various teams like Moore, Canadiens, Uffron, etc.

Tournoi Dow

C'est Guy Bolduc, de Montréal qui a réussi le meilleur triple de la semaine, avec un 753, au tournoi de quilles Dow.

Les autres meilleurs sont: Granby, Jean-Claude Dulac 667, Trois-Rivières, Roméo Lacroix 660, St-François, Gérard Chénier 659, St-Georges Ouest, Yves Caron 643, Chloéville, Guy Simard 634, Bourlambaque, Yvon Gamache 620, Drummondville, René Gauthier 619, Theford Mines, G. Provencal 617, Bale Comeau, A. Savard 592, Québec, Jean-Guy Wagner 581, Sorel, Robert Robert 590, St-Jean, Roger Therrien 589, Lévis, Benoît Brisson 579, Sherbrooke, Wilfrid Ramsay 578, Valleyfield, Gérard Lapierre 575.

Ex-joueur des Eskimos d'Edmonton qui est devenu professeur d'éducation physique

EDMONTON — Steve Mendryk, qui cassait des jambes pour le bénéfice des Eskimos d'Edmonton il y a deux ans, s'emploie maintenant à effectuer des recherches sur la condition physique des athlètes.

Le professeur d'éducation physique de l'université de l'Alberta a retenu l'attention publique récemment de son article "Relations de la réaction, du mouvement et de la spécificité du travail à 12, 22 et 48 ans." On a publié son travail dans la revue de l'Association américaine pour la santé, l'éducation physique et les loisirs.

"Il y a fort à faire dans le domaine de la recherche, domaine des plus importants, déclare l'ex-vedette des Eskimos — naturellement, je n'irai pas jusqu'à dire qu'il faille sacrifier les programmes d'athlétisme; l'athlétisme peut nous apporter beaucoup."

Mendryk, qui occupait le poste de demi-arrière sur l'alignement des Eskimos, avait évolué avec cette équipe depuis 1949 jusqu'en 1958, alors qu'il décida de quitter les Eskimos parce qu'il se sentait "ralentir".

Condition physique. Preuve qu'il sut mettre en pratique ses enseignements, il joua cinq ans de suite sans s'absenter d'une seule partie. Il contribua aux exploits des Eskimos qui remportèrent la coupe Grey en trois saisons consécutives, de 1954 à 1956.

C'est en jouant au football qui décida de compléter son éducation; il obtint alors un baccalauréat en éducation à l'université de l'Alberta et une maîtrise à l'université de la Californie.

Les cours qu'il donne présentement à l'université ne sont qu'une partie de son travail. En plus de piloter l'équipe de basketball de l'université, Mendryk dirige les activités sportives de l'institution, enseigne la théorie et la pratique du football et du basketball et se charge des cours de prévention des accidents du sport.

Ces nombreuses tâches ont aidé l'ex-demi-arrière, qui ne fume pas et ne prend un verre qu'occasionnellement, à conserver son poids normal de 187 livres.

Ses recherches ont déterminé que le summum des réactions et de la célérité de l'être humain est atteint à l'âge de 22 ans. Mendryk en est venu à la conclusion que les réactions de l'individu sont semblables à 12 à 48 ans et qu'elles sont de 15 à 20 pour cent moindres de ce qu'elles sont à 22 ans.

Les Canadiens tenteront de remporter une première victoire sur Chicago

HOCKEY

Les Canadiens reviennent au Forum ce soir après une absence de deux semaines. Leurs adversaires, pour l'occasion, seront les Black Hawks de Chicago. La présente course à championnat est tellement contestée entre quatre clubs qu'on ne peut être assuré d'une partie fertile en émotions.

Les joueurs de Toe Blake ont quelque peu perdu de terrain depuis le 12 novembre, date de leur dernière partie au Forum. Ils ont toutefois une partie de plus à jouer que les Red Wings de Détroit. Ils sont bien le club qui a compté le plus de buts, mais au point de vue défensif, ils ont glissé au point que trois clubs ont été déjoués moins souvent qu'eux.

Ils voudront sûrement retrouver leur forme, surtout à la défensive. Jacques Plante, blessé à un genou, a joué quand même à Détroit, jeudi soir. Il a bien tenu le coup, mais ses co-équipiers n'ont pu résoudre le mystère Hank Bassen.

Dickie Moore continue à défrayer la chronique des experts avec sa phénoménale tenue, soit 20 buts en 21 parties. Mais les autres gros canots du club ont été tenus en respect depuis une couple de semaines, permettant à des joueurs comme Norm Ullman, Andy Bathgate, Bobby Hull et Bronco Horvath de s'approcher des leaders.

On est généralement sous l'impression qu'un de ces soirs, les champions vont éclater et reprendre confiance en leur bonne étoile, en remportant une éclatante victoire sur un adversaire redoutable.

Car Chicago reste à l'heure actuelle le rival numéro un, même si Détroit occupe le premier rang et si Toronto affiche une fameuse tenue.

CLASSEMENT LIGUE NATIONALE

Table with columns G, P, N, Pp, Pn, Pts. Lists standings for Detroit, Chicago, Toronto, etc.

LIGUE AMERICAINE

Table with columns G, P, N, Pp, Pn, Pts. Lists standings for Springfield, Buffalo, etc.

LIGUE DE L'EST

Table with columns G, P, N, Pp, Pn, Pts. Lists standings for Hull-Ottawa, St-Marie, etc.

Chatam défait les Russes, 5-3

MOSCOU — Les Maroons de Chatam, qui sont en tournée en Russie, ont débuté hier par une victoire de 5-3 sur un club d'étoiles de Moscou, devant plus de 12.000 spectateurs.

Le club ontarien a pris une avance de 3-0 à la première période et n'a jamais été en danger par la suite. Même si les Russes ont patiné à toute allure, ils ne rivalisaient pas avec l'efficace système de passes des joueurs canadiens.

Jack Stoddard, George Aitken et Ernie Dick ont marqué les trois premiers buts. Les Soviétiques ont menacé à la deuxième période et 90 secondes avant la fin de l'engagement, Valentin Senyushkin a compté.

Au milieu de la dernière période, Joe Malo a porté le compte à 4-1, sur une passe de Stoddard. Lou Mendo réussit le cinquième but des Maroons.

À la suite d'une échappée, Nikolai Sologubov comptait pour les Russes qui continuèrent à forcer le jeu jusqu'à leur dernier but par Nikolai Snetkov.

Les deux clubs se rencontrent de nouveau dimanche. Contrairement à ce qui avait été donné dans une autre nouvelle, trois chants nationaux furent entonnés avant la partie: l'hymne russe puis le "O Canada" et le "God Save the Queen". Les Canadiens s'étaient objectés au seul "God Save the Queen". Si un seul hymne devait être joué, ils voulaient "O Canada".

Les Russes ne veulent pas du "O Canada"

MOSCOU. — Les autorités sportives de l'Union soviétique ont décidé que le "God Save the Queen" sera joué avant chaque joute que les Maroons de Chatham disputent en URSS. Les détenteurs de la coupe Allan commencent une série de sept parties hors concours en Russie à compter de ce soir. Ted Power, instructeur du club Chatham, a dit aux autorités russes qu'il préférerait que les hymnes "God Save the Queen" et "O Canada" soient joués avant chaque partie. Les Soviétiques ont refusé, disant qu'il était impossible qu'un pays ait deux hymnes nationaux.

Les Canadiens tenteront de remporter une première victoire sur Chicago

HOCKEY

Les Canadiens reviennent au Forum ce soir après une absence de deux semaines. Leurs adversaires, pour l'occasion, seront les Black Hawks de Chicago. La présente course à championnat est tellement contestée entre quatre clubs qu'on ne peut être assuré d'une partie fertile en émotions.

Les joueurs de Toe Blake ont quelque peu perdu de terrain depuis le 12 novembre, date de leur dernière partie au Forum. Ils ont toutefois une partie de plus à jouer que les Red Wings de Détroit. Ils sont bien le club qui a compté le plus de buts, mais au point de vue défensif, ils ont glissé au point que trois clubs ont été déjoués moins souvent qu'eux.

Ils voudront sûrement retrouver leur forme, surtout à la défensive. Jacques Plante, blessé à un genou, a joué quand même à Détroit, jeudi soir. Il a bien tenu le coup, mais ses co-équipiers n'ont pu résoudre le mystère Hank Bassen.

Dickie Moore continue à défrayer la chronique des experts avec sa phénoménale tenue, soit 20 buts en 21 parties. Mais les autres gros canots du club ont été tenus en respect depuis une couple de semaines, permettant à des joueurs comme Norm Ullman, Andy Bathgate, Bobby Hull et Bronco Horvath de s'approcher des leaders.

On est généralement sous l'impression qu'un de ces soirs, les champions vont éclater et reprendre confiance en leur bonne étoile, en remportant une éclatante victoire sur un adversaire redoutable.

Car Chicago reste à l'heure actuelle le rival numéro un, même si Détroit occupe le premier rang et si Toronto affiche une fameuse tenue.

CLASSEMENT LIGUE NATIONALE

Table with columns G, P, N, Pp, Pn, Pts. Lists standings for Detroit, Chicago, Toronto, etc.

LIGUE AMERICAINE

Table with columns G, P, N, Pp, Pn, Pts. Lists standings for Springfield, Buffalo, etc.

LIGUE DE L'EST

Table with columns G, P, N, Pp, Pn, Pts. Lists standings for Hull-Ottawa, St-Marie, etc.

Chatam défait les Russes, 5-3

MOSCOU — Les Maroons de Chatam, qui sont en tournée en Russie, ont débuté hier par une victoire de 5-3 sur un club d'étoiles de Moscou, devant plus de 12.000 spectateurs.

Le club ontarien a pris une avance de 3-0 à la première période et n'a jamais été en danger par la suite. Même si les Russes ont patiné à toute allure, ils ne rivalisaient pas avec l'efficace système de passes des joueurs canadiens.

Jack Stoddard, George Aitken et Ernie Dick ont marqué les trois premiers buts. Les Soviétiques ont menacé à la deuxième période et 90 secondes avant la fin de l'engagement, Valentin Senyushkin a compté.

Au milieu de la dernière période, Joe Malo a porté le compte à 4-1, sur une passe de Stoddard. Lou Mendo réussit le cinquième but des Maroons.

À la suite d'une échappée, Nikolai Sologubov comptait pour les Russes qui continuèrent à forcer le jeu jusqu'à leur dernier but par Nikolai Snetkov.

Les deux clubs se rencontrent de nouveau dimanche. Contrairement à ce qui avait été donné dans une autre nouvelle, trois chants nationaux furent entonnés avant la partie: l'hymne russe puis le "O Canada" et le "God Save the Queen". Les Canadiens s'étaient objectés au seul "God Save the Queen". Si un seul hymne devait être joué, ils voulaient "O Canada".

Les Russes ne veulent pas du "O Canada"

MOSCOU. — Les autorités sportives de l'Union soviétique ont décidé que le "God Save the Queen" sera joué avant chaque joute que les Maroons de Chatham disputent en URSS. Les détenteurs de la coupe Allan commencent une série de sept parties hors concours en Russie à compter de ce soir. Ted Power, instructeur du club Chatham, a dit aux autorités russes qu'il préférerait que les hymnes "God Save the Queen" et "O Canada" soient joués avant chaque partie. Les Soviétiques ont refusé, disant qu'il était impossible qu'un pays ait deux hymnes nationaux.

FORUM CE SOIR, A 8 H. HOCKEY LIGUE NATIONALE CHICAGO VS CANADIENS

Enfin! KALINKA... MAINTENANT EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS DE LA COMMISSION DES LIQUEURS DU QUÉBEC



John McDonald est un des joueurs les plus prometteurs des As du Coust, de la Ligue canado-américaine. Demain il y aura encore programme double au Centre Notre-Dame. La première partie morra aux prises les Nitzs Profs de Plattsburgh et les Orchids de University Settlement. Dans l'autre joute, le Coust sera opposé aux Indépendants de Burlington.

COURRIER RELIGIEUX

# La sincérité

— I —

## Vers un dialogue

### Un problème historique

Notre monde s'agrippe désespérément à la sincérité. Il a tant vu crouler de prétendues explications objectives et éternelles du monde. L'univers s'ouvre tous les jours à lui dans toute la multiplicité des croyances, des coutumes, auxquelles chaque intéressé semble prêter une valeur absolue.

Ainsi, tandis que le progrès de la science pouvait créer l'impression de la toute puissance de l'intelligence humaine, notre monde renouait avec, de façon continue, un objet, à une vérité valable objectivement et universellement. Plus encore, la question "est-ce vrai?" perdait peu à peu son sens. Pour l'homme de sciences, cela seul devait importer: est-ce efficace, cela donne-t-il du résultat? Peut-on en faire quelque chose, en tirer profit? la question, en l'absence de la guerre, du commerce, d'un système d'établissement en principe: pour le communiste, est vrai ce qui va dans le sens de l'histoire; et va dans le sens de l'histoire ce qui fait avancer le parti.

Par là, comme le remarque très justement Camus, l'homme renouait au monde de l'esprit. La peste, dans l'Etat de Siege, veut imposer à Diego son système: "Je suis efficace", dit-il. Et Camus fait répondre à Diego: "Oui, comme la hache!" Le monde contemporain voyait se réintroduire le système de la hache. Déjà Napoléon avait dit qu'il ne reconstruirait dans l'histoire, que deux puissances: le sabre et l'esprit; le monde actuel revivait l'avènement du sabre (dont Camus a fait une pièce remarquable). Mobilisé dans l'engrenage de l'efficacité, humilié par ceux-là même qui prétendaient l'exalter, l'homme réagit saine ment, mais brutalement. Il brisait sa liberté. Il crie son autonomie. Il revendique la possibilité de disposer de lui-même à sa guise au sein d'un monde devenu à ses yeux à l'envers et vide.

Dans ce contexte d'une révolte non sans justes fondements reparut la sincérité. Ceux qui ne désespèrent pas, dans le suicide ou ses succédanés, prétendaient être eux-mêmes à tout prix. Tout le monde, bien sûr, ne suivait pas Camus et sa morale austère, sans bonheur, d'engagement dans la cité pour l'honneur d'être homme. Pour beaucoup, sincérité signifiait seulement recherche d'authenticité et droit à la spontanéité.

Le royaume de la peinture "automatique", de la poésie "spontanée", du personnel et de l'original en tout, prenait vie et apportait aussi des richesses. Chacun, en tout cas, réclamait le droit de "faire ses expériences". Des coutumes, des croyances anciennes furent tout simplement abolies: l'on n'en sentait pas le besoin intérieur. Presque systématiquement, on prit le contrepied du traditionnel: tout ce que "je" ne comprenait pas, "je" le laissait tomber... jusqu'au moment, disait-il, où "je" comprendra.

Mais aussi, il fallait s'y attendre, ce besoin de ne rien refouler joint au sentiment d'angoisse et au vide intérieur firent se jeter l'un contre l'autre l'homme et la femme. Ils proclamèrent en pratique le besoin de ne rien voiler afin que chacun soit à l'autre son unique île de sécurité totale. Cela n'allait pas sans risque d'avilissement mutuel comme le montra l'expérience.

Bouleversements constants, donc, et découvertes renouvelées qui ébranlèrent la confiance de l'homme dans la vérité, besoin de vivre sa liberté rendu plus aigu encore par l'importance de la psychanalyse: l'homme contemporain ne pouvait pas se jeter sur sa sincérité comme le noyé sur sa dernière planche de salut.

Notre but: un Dialogue. Ainsi paraît se poser aujourd'hui chez nous le problème de la sincérité. Cette esquisse historique est très certainement incomplète. Nous ne prétendons aucunement au monopole de la vérité; encore moins à un relevé exhaustif des faits. Il s'agit d'aspects jugés essentiels dans la position d'un problème.

Notre but est d'ouvrir un dialogue. La sincérité représente un aspect majeur de notre monde, une aspiration universelle; et nous ne savons pas trop ce qu'elle est. Elle représente certainement, nous le pressentons, une valeur d'une grande richesse, profondément enracinée dans ce qu'il y a de meilleur en l'homme; comment consentir l'abandonner au petit bonheur? A plusieurs, il y aurait probablement moyen de découvrir mieux ce qu'elle est, afin de mieux vivre ce qui nous semble une exigence d'homme et, encore plus si possible, de chrétien: pourquoi ne pourrions-nous pas bâtir ensemble?

Comment aborder le sujet, peut-être les lecteurs eux-mêmes pourraient-ils le suggérer. A première vue, il est facile de voir qu'on ne peut traiter de la sincérité sans parler aussi de la vérité, de la liberté, du pharisaïsme et du mensonge et de l'autorité, sous toutes leurs formes; ainsi se manifesteront les grands et les misères de la sincérité, ses valeurs et ses limites et ses contrefaçons. Il faudrait aussi définir sa place et sa nécessité dans notre vie d'homme et de chrétien; ses usages et ses abus, ses apparitions et ses éclipses dans l'histoire humaine; chez nous et l'histoire du salut; les moyens de sa mise en oeuvre pratique, ses buts...

l'espace réservé à ce courrier. Nous croyons néanmoins possible et nécessaire de le traiter, qu'il s'agisse de tout un temps long de façon continue si nos lecteurs en manifestent le désir.

Nous nous engageons à rendre compte de toute la correspondance reçue. Nous publierons sous l'anonymat des lettres ou des extraits de lettres. Nous transmettrons, de toute façon, les opinions reçues; à tout le moins comme l'on transmet les résultats d'une enquête. Ainsi nous pourrions publier une lettre en entier ou en partie et mentionner ou citer, par la même occasion, les ressemblances ou les divergences d'opinion. Nous demeurons ouvert à toute suggestion concernant un autre mode de présentation.

Cette recherche loyale, il faut le souligner encore, ne peut être menée à terme et être valable que dans un dialogue. Et chacun, même le plus petit à ses propres yeux ou à ceux des autres, peut apporter un élément valable de solution ou poser une question indispensable.

L'EQUIPE.  
Adresser la correspondance à "Courrier religieux", Le Devoir, 434, est, rue Notre-Dame, Montréal.

### Une subvention

OTTAWA. — La compagnie de Ballet classique d'Ottawa (Ottawa's Classical Ballet Company) a reçu une subvention du Conseil des arts du Canada, qui lui permettra d'effectuer une tournée dans toute la région d'Ottawa.

## Activités religieuses

### CALENDRIER

#### Mois de novembre

27, dimanche. — (Violet) Premier dimanche de l'Avent. Double de 1re classe.  
28, lundi. — (Violet) Férie, messe du dimanche précédent. Simple.  
29, mardi. — (Violet) Férie, comme hier.  
30, mercredi. — (Rouge) Saint André, apôtre. Double de 2e classe.

#### Mois de décembre

1, jeudi. — (Violet) Férie, messe du dimanche précédent. Simple.  
2, vendredi. — (Violet) Férie, comme hier. Abstinence complète.  
3, samedi. — (Blanc) Saint François-Xavier, prêtre. Double majeur.

### LES QUARANTE-HEURES

Prières  
Archidiocèse de Montréal. — Le 29 novembre, Couvent de Saint-Laurent; le 1er décembre, Noviciat des Soeurs de l'Immaculée Conception; le 3, Soeurs Grises (maison-mère).  
Diocèse de Valleyfield. — Le 4 décembre, Valleyfield Saint-Joseph-Artisan.  
Diocèse de Joliette. — Le 29 novembre, Couvent de Rawdon; le 2 décembre, Juvénat du Sacré-Coeur, St-Theodore.  
Diocèse Saint-Jean. — Le 1er décembre, Filles de la Charité du Sacré-Coeur (Laprairie); le 4, Ste-Louise-de-Marillac (Jacques-Cartier).  
Diocèse de Saint-Jérôme. — Le 2 décembre, Rosemere.

### NOEL 1960

I. — Messe de minuit  
Vu le très grand nombre de demandes faites dans le passé, Son Eminence, en vertu d'un indult pontifical, autorise, pour cette année, par le présent avis, MM. les curés du diocèse, à utiliser, en premier lieu le sousbassement de leur église, puis leur salle paroissiale et même une salle d'école, pour y célébrer des messes de minuit de Noël.

Cette permission ne doit pas être étendue à plus de deux locaux en plus de l'église paroissiale. MM. les curés veilleront à ce que ces locaux soient convenablement aménagés pour le culte et que la tenue des assistants soit pieuse.

### II. — Messe vespertine

Son Eminence permet qu'une messe vespertine soit célébrée, l'après-midi de Noël, dans les églises paroissiales seulement. Cette messe vespertine ne pourra avoir lieu qu'à cinq heures.

### PREMIER DE L'AN 1961

#### I. — Messe de minuit

En vertu d'un indult pontifical, Son Eminence permet qu'une messe de minuit soit célébrée le Premier de l'an dans les églises paroissiales ainsi que dans les oratoires publics et semi-publics (tous les oratoires de communautés religieuses) du diocèse, pourvu que soient observées les prescriptions suivantes du rescrit pontifical:

"Dummodo tamen sacrae supplicationes perdunt spatio diurni circiter horarum, in his comprehensione celebrationis Missae tempore, remoto semper quocumque irriverentiae periculo, allicque servatis de iure servandis".

#### II. — Messe vespertine

Son Eminence permet qu'une messe vespertine soit célébrée l'après-midi du Jour de l'An, dans les églises paroissiales seulement. Cette messe vespertine ne pourra avoir lieu qu'à cinq heures.

### JEUNE EUCHARISTIQUE AUX MESSSES DE MINUIT

Pour éviter toute confusion au sujet de la communion aux messes de minuit, MM. les curés et recteurs d'oratoires voudront bien le dimanche avant Noël, et le dimanche avant le Jour de l'An, rappeler aux fidèles la loi du jeûne eucharistique.

Quelle que soit l'heure où l'on communie, la loi du jeûne eucharistique oblige les fidèles à s'abstenir de toute nourriture solide ou de toute boisson alcoolique, pendant les trois heures qui précèdent la communion; à s'abstenir de toute autre boisson durant une heure avant la communion. Toutefois on peut boire de l'eau en tout temps nuisique l'eau ne rompt plus le jeûne.

Quant aux malades, même s'ils ne sont pas alités, il leur est permis de prendre des médicaments, solides ou liquides, des boissons non alcoolisées, sans aucune limite de temps avant la communion.

### ADORATION NOCTURNE

Heure sainte, dimanche le 27 novembre 1960, à huit heures p.m., en la cathédrale de St-Jérôme.

Heure sainte lundi le 28 novembre 1960, à huit heures p.m., en la cathédrale Marie Reine du Monde, 1971, rue Cathédrale, Montréal.

### MAISON STE-THERESE

Du 1er au 4 décembre: retraite liturgique sur le thème de l'Avent. Elle s'adresse à tous: dames, demoiselles, messieurs, ménages. Adressez vos demandes au R.P. directeur de la Maison Ste-Thérèse, à Nicolet.

### RECOLLECTION A LA MAISON QUERBES

Le R.P. Guy Laramée, s.j., directeur de la Villa St-Martin, sera le conférencier à la recollection pour les retraitants de la Maison Querbes de Joliette, dimanche le 27 novembre, à l'école St-Viateur, 7316, rue Garnier. Comme à l'accoutumée, il y aura deux sessions à 8 h. 30 a.m. messe à 9 h. 30, déjeuner à 10 heures suivi de la conférence. Le titre de la conférence: "Il y a cinquante ans".

### RADIO - SACRE - COEUR

CET APRES-MIDI, causerie du père Ernest Gagnon, s.j., sur "L'Avent".  
LUNDI, le père Claude Labelle, s.j., intitulé sa causerie: "Dieu nous connaît et nous aime".  
MARDI, le père Jean-Marie Rocheleau nous dit que "Notre vie a un sens".  
MERCREDI & JEUDI, Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger "s'adresse aux Ligueurs du Sacré-Coeur".  
VENDREDI, le président diocésain des Ligueurs du Sacré-Coeur de Montréal, M. Yvan Sénécal, nous entretiendra de ce qui fait la force "des Ligueurs du Sacré-Coeur".

### L'Adoration nocturne tiendra un congrès les 10 et 11 décembre

Pour marquer dignement le 50e anniversaire du Congrès eucharistique international de Montréal, l'Adoration Nocturne tiendra un grand congrès à l'église Notre-Dame de Montréal, samedi et dimanche, les 10 et 11 décembre prochains.

La réception de plusieurs centaines d'adorateurs de diverses provinces du Canada sera le point culminant du congrès. Les adorateurs de douze diocèses préparent activement ce congrès. A Notre-Dame de Montréal les différents comités s'occupent aussi de lui assurer un succès complet.

Le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, Mgr Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme, Mgr P. Caza, évêque coadjuteur de Valleyfield ainsi que de hautes personnalités

La seule agence dirigée par deux géographes diplômés

## AGENCE DE VOYAGES VIAU

1593, rue ST-DENIS — VI. 5-6503

PROX. AU THEATRE ST-DENIS

**GRATIS**

**108**

TIMBRES DIFFERENTS DE L'UNIVERS

MESSIEURS - ENVOYEZ-moi votre collection de timbres gratuits et le prix courant du paquet. Ci-inclus 10c. pour manipulation et frais de poste.

QUEBEC STAMP REG'D, Case Postale 655, Québec 4, Canada.

### OUTILLAGES MODERNES POUR L'ENTRETIEN

Démonstration sans obligation



## CIE D'EQUIPEMENT SANITAIRE LIMITEE

GILLES HEBERT, prop.

4275, rue d'Iberville MONTREAL LA. 6-0495

MANUFACTURIER DEPUIS 25 ANS DE:

CIRE - SAVONS - DETERGENTS - DESODORISANTS, ET...

# NOËL

## MERVEILLES

HEURES D'AFFAIRES: 9 H. 30 A 5 H. 30 SAMEDI INCLUSIVEMENT

Commandes téléphoniques acceptées

VI.2-6171



### CASERNE DE POMPIERS

Un jouet amusant pour les jeunes, tout métal lithographié, environ 9 1/2 x 7". 2 camions-échelles, se dégageant alternativement à l'aide du remontoir automatique quand sonne un appel d'urgence.

**1.49**

DUPUIS - QUATRIEME, RAYON 910



### TEDDY

jouet du xylophone

Solide fabrication, lithographie de couleurs vives. On lire sur le jouet et TEDDY fait entendre les notes de son xylophone. Longueur 6 1/2", hauteur 8". Jouet amusant et inédit.

**1.89**

DUPUIS - QUATRIEME, RAYON 910



### MAGNAJECTOR

PRET A VOUS DIVERTIR EN UN INSTANT

Projecteur fixe, les images grossies jusqu'à 3 ou 4 pieds: photos, caricatures, images, gravures, etc. en couleurs ou en noir et blanc. Fonctionne simplement et rapidement.

**5.95**

DUPUIS - QUATRIEME, RAYON 910



### UNITE DE COMBATS

Fabrication vinyle. Comprenant les 17 pièces: 7 soldats, 6 unités motorisées, 2 avions, 1 canon, 1 tente. Le tout dans une jolie boîte de 18 x 15 x 2".

**1.98**

DUPUIS - QUATRIEME, RAYON 910

## POUR TOUS il y a DES MERVEILLES à la "CITÉ DES JOUETS"



Le petit train du nord

transporte chaque jour les petits voyageurs dans un pays merveilleux.

Prix du voyage **15**



La Fée des Etoiles

La plus ravissante de toutes les fées fera les honneurs de son palais enchanté... Pour tous elle a un cadeau surprenant

Entrée **25**

AU

# 4<sup>e</sup>

ÉTAGE

Cher **dupuis** Frères

LE PERE NOEL attend avec impatience la visite de tous ses jeunes amis... Il a un souvenir pour chacun.

FAITES PHOTOGRAPHER VOTRE ENFANT AVEC PERE NOEL... dans environ 15 secondes vous obtenez la photo... Seulement .99



Ecoutez PERE NOEL - POSTE CJMS - Tous les jours à 5 h. 55

Satisfaction garantie au argent remis Dupuis Frères RAYMOND DUPUIS, président - 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE